LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 45—No ... ST-BONIFACE, VENDREDI 9 JANVIER 1959 PRIX: SEPT CENTS



Les Chevaliers de Colomb réclament le "O Canada"

MONTREAL — L'exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec vient de faire parvenir aux autorités fédérales le texte de la résolution qu'il a adoptée, au nom des 70,000 membres de l'ordre et dans laquelle il réclame que l'hymne "O Canada" soit adopté comme hymne national distinctif pour notre pays.

La réunion a eu lieu sous la présidence du député d'Etat, le juge T.-A. Fontaine, de la Cour des sessions de Montréal. La résolution a été préparée par Me Paul Roy, C.R., de Québec, avocat d'Etat.

En voici le texte intégral:

"ATTENDU, que depuis le statut de Westminster, le Canada est devenu un pays autonome et indépendant quoique faisant partie, de par sa volonté et de son propre gré, du Commonwealth des nations britanniques;

"ATTENDU qu'il est à propos de mettre en évidence, aux yeux du monde, cette autonomie et cette indépendance du Canada, par l'adoption, non seulement d'un drapeau distinctif, mais aussi d'un hymne national également distinctif;

"ATTENDU que l'hyme "O Canada" est déjà reconnu, en pratique et en fait, par la majorité des Canadiens, comme l'hymne national du Canada.

"ATTENDU qu'un des principaux objectifs des Chevaliers de Colomb est le patriotisme;

"ATTENDU qu'à plusieurs reprises déjà et notamment, au dernier congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, tenu à Sherbrooke les 17 et 18 mai 1958, la résolution suivante a été adoptée:

"RESOLU que le gouvernement du Canada soit prié d'adopter un drapeau spécifiquement canadien comme emblème national et qu'une copie de la présente résolution soit adressée à chacun des membres de la Chambre des Communes et du sénat canadien."

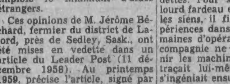
"ATTENDU que les raisons qui militent en faveur de l'adoption d'un drapeau distinctif sont les mêmes que celles qui militent en faveur de l'adoption d'un hymne national distinctif pour le Canada, le même principe étant en jeu;

"ATTENDU que le "God Save The Queen" est depuis longtemps reconnu à travers le monde comme l'hymne national distinctif de la Grande-Bretagne et que, par conséquent, il ne peut en même temps être l'hymne national distinctif d'un autre pays, notamment le Canada;

"IL EST, EN CONSEQUENCE, RESOLU, par l'exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, de prier bien respectueusement quoique bien instamment le gouvernement et le parlement canadiens de faire tout en leur pouvoir pour que l'hymne "O Canada" soit officiellement reconnu et adopté, le plus tôt possible, comme l'hymne national du Canada, et que copie de cette résolution soit adressée à chacun des membres de la Chambre des Communes et du sénat canadien.

L'on voit ci-dessus les trois nouveaux membres du conseil de ville de St-Boniface qui ont prononcé leur serment d'office lors de la première réunion du 52e conseil, le samedi 3 janvier: de gauche à droite, MM. Donald A. Hart, Joseph-E. St-Hilaire et Thomas Lonergan. Ils furent reçus officiellement par S. H. le maire J. G. Van Belleghem qui, au cours de son discours, prédit une année 1959 très prospère pour la ville grâce aux constructions de la gare électronique Symington et du Parc Windsor et aussi d'industries qui s'établiront prochainement dans les limites de St-Boniface. (Photo Free Press)

Comment prospérer sur la ferme, selon M. Jérôme Béchard, de Lajord



REGINA — Le coût d'opération d'une ferme peut être diminué au point que, même si le prix de vente du blé est sensiblement bas, le fermier peut encore enregistrer d'agréables profits. Pour cela, il suffit que l'opération soit suffisamment importante, que le fermier dispose d'une large machinerie agricole et qu'il emploie le minimum d'aides étrangers.

Ces opinions de M. Jérôme Béchard, fermier du district de Lajord, près de Sedley, Sask., ont été mises en vedette dans un article du Leader Post (11 décembre 1958). Au printemps 1959, précise l'article, signé par M. Ron Brown, M. Béchard entend démontrer par les faits la valeur de ses convictions.

Déjà en 1958 lui et son fils Clément, avec l'aide d'un seul étranger pendant les 12 jours de la moisson, ont cultivé près de sept sections, soit près de 4,480 acres. Un seul tracteur à chaines de roulement fit presque tout le travail, quoique ces fermiers entreprenants possèdent deux tracteurs auxiliaires.

Une grosse dette

"J'ai été forcé par les circonstances, révèle M. Béchard, de chercher le système d'opération le plus économique possible." En 1934, en effet, il prenait la direction d'une ferme avec $90,000 de dettes. Pour se libérer d'un si lourd fardeau et aussi faire vivre les siens, il fit ses propres expériences dans de multiples domaines d'opérations. Quand une compagnie ne pouvait lui fournir les machines désirées, il en traçait lui-même les plans et s'ingéniait ensuite à les mettre à exécution.

Machinerie originale

C'est ainsi que sa dernière acquisition, un cultivateur de 40 pieds, a été fait à Regina selon ses propres instructions. Lui-même s'était renseigné auparavant auprès de M. A. S. Anderson, spécialiste de Saskatoon qui a étudié l'agriculture en Suède. M. Béchard ne reçut son cultivateur qu'à l'automne, alors qu'une première couche de neige couvrait déjà tout le district (il y avait 3 pouces de neige à la surface du sol, et jusqu'à un pied en certains endroits) et la terre était gelée solidement à au moins un pouce de profondeur. Il ne pouvait pourtant pas attendre au printemps pour essayer son nouveau cultivateur. Il se mit donc à l'ouvrage et cultiva, en 14 heures, 320 acres de terrain au coût de 3.6 cents l'acre en fait de combustible et d'huile. Il n'éprouva aucune difficulté à briser la couche durcie. Cette expérience heureuse l'a poussé à commencer immédiatement, dans sa boutique, la construction d'une semeuse qu'il pourra attacher au cultivateur le printemps prochain.

Une semeuse pratique

Il est convaincu que la graine de semence peut être enfouie au fond des sillons, et que sa nouvelle machine ne coupera ni n'enfouira en terre le chaume et les résidus de paille, comme cela arrivait avec les disques. La semeuse, attachée au cultivateur, sera munie de becs flexibles et de balais à pattes de canard qui pousseront les graines en profondeur dans le sillon. Des remblayeurs complèteront l'opération. Si les conditions d'humidité permettaient aux mauvaises herbes de pousser 4 ou 5 jours après les semences, M. Béchard n'aurait qu'à passer son sarcleur à tiges, frôlant le terrain juste au-dessus des grains fraîchement enfouis en terre.

Pour construire sa nouvelle semeuse, M. Béchard possède une boutique parfaitement achalandée avec forge, machine à soudure acétylène ou électrique, etc., et il sait se servir de tout cela avec grande compétence. Il n'en est pas d'ailleurs à sa première invention, comme le montre clairement M. Brown dans son article en multipliant les exemples. A lire ces lignes, on se sent poussé à aller visiter tout de suite M. Béchard et sa boutique.

Des loisirs

Ce fermier avoue lui-même que ses initiatives et ses inventions lui donnent non seulement la satisfaction d'accomplir par lui-même tout un ensemble de travaux, mais lui permettent aussi de consacrer plus de temps de loisir au service de la communauté. Qui ne sait par exemple le rôle joué au sein de l'A.C.F.C. par ce fermier entreprenant? Et il est toujours fier de dire qu'il reçut son éducation au Collège de Gravelbourg et que toutes ces années d'étude l'ont parfaitement préparé à son rôle de fermier.



On voit sur cette photo M. Jérôme Béchard, de Lajord, Sask., confortablement assis dans la cabine de son puissant tracteur à chaines de roulement. Il est de plus en plus convaincu que l'emploi de puissantes machines agricoles peut diminuer énormément le coût d'opération sur une grande ferme et permettre dès lors aux fermiers de rencontrer toutes leurs obligations, même lorsque le blé se vend à un prix ridiculement bas. (Photo Leader Post)

La situation scolaire au Manitoba

Un geste préliminaire

Pendant les deux premiers mois de l'année 1959 les citoyens du Manitoba, surtout ceux de la campagne, auront l'occasion de se faire une opinion sur le système de divisions scolaires secondaires. La commission pour la répartition des limites de ces divisions est censée faire rapport incessamment. L'hon. Stewart McLean, ministre d'éducation, a annoncé pour sa part qu'à partir du 19 janvier une campagne massive de propagande sera déclenchée par son département, avec l'aide de tout son parti et de tous ceux qui veulent prendre part, dans le but d'obtenir un vote favorable aux divisions vers la fin du mois de février. Ce sera aussi intense qu'une campagne électorale, affirme-t-il.

Cette campagne assure qu'à la prochaine session de l'Assemblée provinciale — au printemps? — la nouvelle législation scolaire sera soumise à une revalorisation, pour la rendre plus conforme aux exigences de l'opinion publique. De plus, on fera entrer les nouveaux octrois dans les prévisions budgétaires, on étudiera comment agir à l'égard des divisions qui ont été rejetées, on s'occupera peut-être du quatrième chapitre du rapport intérimaire de la Commission Royale qui traite des bénéfices supplémentaires des maitres d'écoles.

Entre-temps, la Commission Royale se hâtera de préparer la deuxième partie de son rapport, qui comprendra, parmi d'autres sujets, celui des subventions provinciales aux écoles volontaires, soit catholiques, soit privées. Un tel rapport, qui préconisera aussi des changements importants au curriculum du département et aux méthodes d'entrainement des futurs maitres, fera l'objet d'un débat historique à la session provinciale d'automne.

Toutes ces prévisions intéressent très profondément ceux pour qui les valeurs de la foi et de la langue sont de la plus haute importance.

Il y aura ample matière à une série d'articles sur la situation scolaire au Manitoba pendant toute l'année. Comme par le passé, le journal fera son possible pour renseigner ses lecteurs afin qu'ils puissent agir de la façon la plus éclairée. Raison de plus pour laquelle chaque commissaire d'école, et chaque chef de famille devrait recevoir régulièrement le journal et le lire fidèlement. On évitera ainsi ces sursauts de dernière heure et ces interventions intempestives qui sont ordinairement inefficaces et même nuisibles au prestige de notre groupe.

Les conférences et les réunions ont leur valeur, mais rien ne vaut la parole écrite, que l'on absorbe à tête reposée au foyer, pour se faire des idées solides et raisonnées. C'ést un peu à cause de cela que les huit associations nationales de l'Ontario font un effort commun à l'heure actuelle afin de répandre davantage leur organe officiel, le quotidien, Le Droit, d'Ottawa.

Inutile, en effet, de chercher la persévérance au service de notre cause, dans les foyers où les parents ne sont pas prêts à faire le sacrifice minimum que requiert un abonnement à "notre" journal. C'est le premier geste à poser dans le but de faire front commun de principes et de politique au cours de l'année qui laissera sur nos écoles une empreinte définitive.

(La semaine prochaine: Le champ de bataille)

MADRID — Une exposition d'art esquimau canadien a été inaugurée à Madrid à la direction générale des Beaux-Arts. La cérémonie d'inauguration a été présidée par M. Bow, chargé d'affaires du Canada en Espagne, en présence de Mgr Ildebrando Antoniutti, nonce apostolique et de nombreuses autres personnalités, dont plusieurs membres du corps diplomatique accrédités dans la capital espagnole.







Ces diverses photos permettent de suivre le Pape dans quelques-unes de ses plus récentes activités: en haut à gauche, on voit des prisonniers de Regina Coeli à genoux hors de leurs cellules et applaudissant le Souverain Pontife qui visitait cette grande prison de la Ville Eternelle, le jour de Noël, et faisait revivre ainsi une coutume d'antan, puisque S. S. Pie IX visita Regina Coeli chaque jour de Noël durant son pontificat, de 1846 à 1878; à droite, probablement la première photo qui laisse voir S. S. Jean XXIII dans son automobile; Mgr Federico Callori di Vignale vient d'ouvrir la porte de l'automobile pour permettre au Souverain Pontife de descendre sur la Place d'Espagne à Rome pour y participer à une grande cérémonie en l'honneur de la Sainte Vierge; en bas à gauche, S. S. Jean XXIII apportait un peu de joie le jour de Noël au petit Giorgio Mariani, âgé de 3 ans, lors de Sa visite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Rome; à remarquer que le petit malade tient un drapeau pontifical qu'on lui avait donné pour l'occasion; la dernière photo montre que le Pape a refusé de tenir le jeune lionceau "Dolly", qu'on lui offrait au cours d'une audience accordée au cirque Orfei-Venturi: "Je ne suis familier qu'avec le Lion de St-Marc qui, comme vous le savez, ne bougez pas." Entre le Pape et le dompteur, on reconnait Mgr Dino Torreggiani, le chapelain des cirques ambulants d'Italie. (Photo NCWC)

L'assurance-hospitalisation coûtera $430 millions par an

OTTAWA — Le Canada écrivait le premier de l'An, un nouveau chapitre dans l'histoire du bien-être social, mais la question se pose maintenant à savoir si des taxes plus élevées accompagneront, plus tard, ces bénéfices sociaux accrus.

L'extension du plan national d'assurance-hospitalisation, à deux autres provinces — Ontario et Nouvelle-Ecosse — portera à quelque 10,700,000 le nombre de Canadiens protégés, au coût de $320,000,000 par année.

De cette somme, le gouvernement fédéral a promis de payer la moitie et la question dans les milieux fédéraux est celle-ci: d'où viendra l'argent?

L'argent est rare dans le Trésor fédéral. La régression a diminué les revenus, tandis que les dépenses gouvernementales ont augmenté, en partie à cause de mesures prises pour combattre le chômage et en particulier à cause du coût plus élevé des services sociaux et de l'administration.

Hausse de l'impôt prévu

Tout semble indiquer des taxes plus élevées dans le prochain budget, probablement dans le domaine de l'impôt sur le revenu personnel, aussi bien que sur le revenu des sociétés et sur les produits commerciaux. L'alternative serait un autre déficit budgétaire qui pourrait nuire au crédit du gouvernement. Les obligations du gouvernement ont perdu de la valeur ces derniers mois.

Les experts soulignent que le coût des bénéfices sociaux accrus doit être payé, soit par la génération actuelle, soit par les générations futures. Comme le plan d'hospitalisation est élargi, le fardeau fédéral sera plus lourd.

Des provinces qui n'y participent pas encore, le Nouveau-Brunswick se propose d'y adhérer le 1er juillet et l'Ile-du-Prince-Edouard pourrait en faire partie avant la fin de 1959. L'attitude du Québec est encore incertaine.

Le coût: $430,000,000

Le plan devrait coûter quelque $430,000,000 par année si toutes les provinces y participaient. De cette somme, le gouvernement fédéral en paierait la moitié, par des subsides à chaque province, selon les coûts de l'hospitalisation régionale.

Le coût augmentera en même temps qu'augmentera la population qui est actuellement de 17,500,000. Mais les experts espèrent qu'il en résultera certaines économies. Ils croient que le plan poussera les provinces à exercer une surveillance plus détaillée de l'administration des hôpitaux et de leur comptabilité, éliminant ainsi tout ce qui peut paraitre du gaspillage.

Mais cela n'éliminera pas la tendance actuelle à la hausse des taux d'hospitalisation, à cause des services plus nombreux et des salaires plus élevés payés au personnel des hôpitaux.

Le ministre de la Santé, l'hon. M. Monteith, a déjà exprimé son inquiétude à ce sujet lorsqu'il a dit devant l'Association médicale du Canada "que les médecins devront se restreindre considérablement quand ils feront des demandes à ces services vitaux, qui sont à l'heure actuelle surtaxés dans plusieurs parties du pays".

Il a qualifié l'assurance-hospitalisation, de "probablement le projet le plus ambitieux jamais entrepris dans le domaine de la santé au Canada".

Il a dit également que beaucoup de temps s'écoulera avant que le gouvernement ne tente d'élargir ce programme. Il avait déclaré qu'on ne songeait pas à étendre le plan pour couvrir les frais médicaux ou étendre le service hospitalier aux patients tuberculeux ou mentaux.

Le seul intérêt du gouvernement, à l'heure actuelle, est d'améliorer le plan actuel.

Une Semaine des foyers célébrée chaque année

OTTAWA — Le Centre catholique de l'Université inaugurera, du 11 au 18 janvier, la "Semaine des foyers" qui à l'avenir se répètera tous les ans à l'occasion de la fête de la sainte Famille. Le thème de cette semaine: "Par des foyers plus heureux, un monde meilleur!"

Le R. P. André Guay, O.M.I., directeur du Centre catholique de l'Université d'Ottawa, a souligné en ces termes ce qu'est la fête des foyers.

"La fête de la sainte famille est une vieille tradition au Canada français. Les documents en font foi. Le bréviaire, lui-même, placé entre les mains des 300,000 prêtres du monde entier, leur apprend que dès les débuts de la Nouvelle-France, la sainte Famille fut chez nos ancêtres, l'objet d'un culte spécial.

Voici maintenant qu'après trois cents ans, Nosseigneurs les évêques du Canada ont pris la peine de rappeler, dans un très important communiqué de presse au terme de leur réunion de novembre 1958, l'importance de la famille chrétienne et les dangers qui la menacent; en même temps, ils invitaient tous les organismes existants qui le peuvent à s'intéresser davantage à la famille.

Quinze ans de travail

Le Centre catholique de l'Université d'Ottawa, dont une section spéciale, la section de Foyers Heureux, se consacre depuis quinze ans à l'apostolat de la famille, ne pouvait laisser passer une telle déclaration sans en exprimer à la Hiérarchie toute sa joie. Et puisque les actes valent mieux que les paroles, la Section Foyers Heureux invite à son tour les milliers de foyers qu'elle a préparés au mariage, les milliers de lecteurs du bulletin mensuel "Foyers Heureux", à répondre à l'appel de l'Episcopat, à entrer dans le mouvement qu'ils lancent et à faire tout en leur possible pour reprendre, chacun dans leur milieu, l'effort qu'ils nous demandent à tous au nom de l'Eglise.

A l'occasion de la fête de la sainte Famille, le Centre catholique de l'Université d'Ottawa leur lance cet appel et les invite à méditer, le jour de la fête et toute la semaine, les graves considérations de nos chefs religieux et à faire en sorte que leur appel au lieu de demeurer lettre morte reçoive une réponse empressée.

La fête de la sainte Famille, arrivant au tout début du cycle liturgique et mettant en relief la vie de la famille vécue dans le bonheur sous le regard de Dieu, ne serait-elle pas l'occasion d'une sorte de "Semaine des foyers", durant laquelle les foyers heureux, les foyers qui ont vraiment réussi et tous ceux qui s'intéressent à eux mettraient en commun leurs forces d'action en vue d'un renouveau de la famille, cellule de la société civile et de l'Eglise.

Il y a quelques années, le regretté Pie XII lançait à Rome, puis au monde son appel "Pour un monde meilleur". Puisqu'il faut commencer par le commencement, n'est-ce pas d'abord à la grande cause de la famille que l'on doit se consacrer tout d'abord? Telle est la raison pour laquelle, à l'occasion de la fête de la sainte Famille et de la semaine qui la suit, le Centre catholique de l'Université d'Ottawa se fait l'écho du grand désir de Pie XII et lance au Canada et à tous un appel mot d'ordre: "Par des foyers plus heureux, un monde meilleur!"

Ouverture de la session à Ottawa le 15 janvier

OTTAWA — MM. Warner Jorgenson et Louis Fortin, jeunes députés conservateurs du Manitoba et du Québec aux Communes, ont été choisis pour inaugurer le débat sur le discours du trône à la session qui commencera le 15 janvier, à Ottawa.

Le premier ministre du Canada, le très hon. John Diefenbaker, a révélé les noms des proposeur et secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône, à l'issue d'une réunion du cabinet qui avait duré toute la journée.

Deux jeunes députés

M. Louis Fortin, âgé de 37 ans, a enlevé le siège de Montmagny-L'Islet aux libéraux lors de l'élection complémentaire du 29 septembre. Ce siège était devenu vacant à cause de la démission de M. Jean Lesage, après son élection comme chef du parti libéral du Québec. M. Jorgenson, âgé de 40 ans, a été élu député de Provencher le 10 juin 1957, enlevant le siège aux libéraux.

M. Jorgenson sera le proposeur et M. Fortin, le secondeur de l'adresse.

Club des 100 (ACFC)

Religion et patriotisme

"L'expérience des siècles le prouve: les vraies convictions religieuses et l'amour de la patrie s'insèrent au plus profond de l'âme humaine, pénètrent ses fibres intimes et comptent parmi ses biens les plus précieux. Bien loin de s'opposer ou même de se gêner mutuellement, ces deux sentiments tirent d'un appui réciproque une vigueur insoupçonnée." Ces paroles sont de Pie XII à la Pologne persécutée, en date du 10 novembre 1953.

L'ACFC a toujours compris les choses ainsi, depuis sa fondation, depuis 1912. Le choix de son nom d'ailleurs le souligne bien: c'est l'**Association catholique** des Canadiens français de la Saskatchewan. Et son but aussi est très clair: "la conservation, la défense et l'avancement des intérêts **religieux** et nationaux des Canadiens français de la Saskatchewan." Sa devise: "Notre foi! Notre langue!" Ses moyens de vivre? Ah, cela, c'est moins tranché, c'est moins défini. Tout de même, ce n'est pas trop compliqué. L'ACFC a vécu de **votre** bonne volonté, de **votre** générosité, de vos dons. Elle y compte encore.

"Le Club des 100" est une superbe occasion pour vous de vous associer à son oeuvre méritante. Ne tardez pas trop à nous aider à étayer toujours plus parfaitement: "Notre foi, notre langue!" Les petites sources font les grandes rivières...

Voici une seconde liste d'âmes clairvoyantes et dévouées qui ont souscrit leur $25.00 avec enthousiasme:

Les religieuses de Jésus-Marie, Gravelbourg	$25.00
M. le Dr Maurice Demay, North Battleford	25.00
M. l'abbé Fernand Ducharme, Coderre	25.00
M. Clotaire Denis, père, St-Denis	25.00
M. Raymond Denis, Montréal	25.00
Les religieuses de la Présentation, Prince-Albert	25.00
M. Romuald Leblanc, Domremy	25.00

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Le dépouillement de l'arbre de Noël et la fête du nouvel an avaient attiré, dans le grand studio de CFNS, un nombre considérable de petits Canadiens français de Saskatoon et des environs. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, les petits paquets, amoncelés sous l'arbre, furent ouverts et vidés de leur contenu. Certains enfants se mirent à choisir les bonbons qui semblaient les meilleurs, pendant que d'autres s'efforçaient de gonfler des ballons, mais le clou de la séance fut l'arrivée du Père Noël. Ce dernier, quoique fatigué de sa tournée de la nuit de Noël, avait consenti à venir bavarder avec les petits Canadiens français. Merci à tous les enfants qui assistèrent à la fête, ainsi qu'à leurs parents, et... à décembre prochain.

La direction de CFNS remercie les élèves de l'école de Marcelin pour leurs souhaits collectifs et pour leur appréciation du travail fait par la radio française.

Oncle Roger a lancé son 3e concours. Qu'on se le dise.

Nous regrettons que la teneur de certains programmes ait changé à la suite de la grève des réalisateurs de Radio-Canada. Espérons qu'un accord soit vite conclu et que tout rentre dans l'ordre.

Saluons l'apparition de "Potins et Rumeurs", une nouvelle émission qui remplacera, le mercredi à 2 h., "Pays et Chansons". Jacques Boucher, l'animateur, tiendra les auditeurs au courant des faits divers qui surviennent un peu partout dans le monde.

Les auditeurs ont pu remarquer que certains employés avaient repris la bonne habitude de prendre le café dans le grand studio, le mardi et le jeudi à 3 h. 15.

C'est avec regret que nous avons vu Mme Albertine Lepage quitter CFNS. Pendant les 2 ans et 7 mois qu'Albertine a passé au poste, elle sut se faire apprécier par sa compétence et sa conscience professionnelle. Nous lui souhaitons succès et bonheur. Nous lui demandons de garder toujours son sourire, ce sourire qui désarmait même les plus maussades.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Charles Ou:lot, Mme Blanche Longeau et son fils, Gabriel, sont allés à Regina pour affaires.

Etaient chez M. et Mme Jean Français pour le souper de Noël: MM. et Mmes Marcel et Paul Français et leurs enfants, de Sintaluta, les familles Robert, Marcel et Raymond Longeau, Mmes Octave Longeau et Eugénie Larchet.

M. et Mme Peter Barrett sont allés le jour de Noël chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Antoine Platana, pour assister au dîner de famille.

M. et Mme Omer Gendron et leurs enfants, M. et Mme Roger Lerminiaux et leur fils sont allés chez Mme Charlotte Gendron, d'Indian Head, pour le souper de Noël. Etaient aussi présents: M. et Mme Louis Douan.

M. et Mme Robert Longeau ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Howard Jones et Edouard, de Sintaluta.

Lisieux

Baptême

Marie-Gisèle-Irène, fille d'Arthur Sabourin et de Cécile Lamontagne, née le 25 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Sabourin.

Çà et là

M. Adrien Lamontagne et sa fille, Charmaine, sont patients à l'hôpital de Rockglen.

Mme Henri-Louis Audette est hospitalisée à l'hôpital Union d'Assiniboia.

Mmes Emilien et Philippe Préfontaine ont préparé la crèche de l'Enfant-Jésus et Mlle Jasmin s'occupa des autres parures.

Le R. P. Maurice Robitaille, O.M.I., chanta la messe de minuit et dit la messe de l'Aurore. Merci à la chorale et à l'organiste pour le dévouement à préparer la messe de minuit et les beaux cantiques.

M. l'abbé L. Poulin se rendit à Wood Mountain pour célébrer la messe de minuit et celle de l'Aurore. Il dit la messe du jour à Lisieux.

Etaient de passage au presbytère, à l'occasion de Noël: le R. P. M. Robitaille, O.M.I., MM. les abbés J.-B. Pouliot et Nadeau, du séminaire de St-Boniface, et le R. P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., du scolasticat de Lebret.

MM. Renaud et Guy Préfontaine conduisirent Mlle Gérardine Préfontaine à Regina où elle prit l'avion pour Montréal.

Le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., M. et Mme Léon Isabelle et Mme Léda Préfontaine visitaient M. Gustave Tessier et la famille Préfontaine.

M. Jacques Fafard était en vacances chez son père, M. Emile Fafard, ainsi que Mlle Marchand.

M. et Mme Claude Gauthier passèrent le jour de l'an chez M. Henri Bouvier, ainsi que M. et Mme Léger Girard, d'Elie, Man.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 15 janvier 1959, à l'égard du contrat no 46/58/TCH-R, Ponceau à arc en béton de Clachnacudainn, mille 7.6, route transcanadienne, parc national du mont Revelstoke (C.-B.).

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e Avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 décembre 1958. (875)

Cadillac

Shower

Il y eut un shower au soubassement de l'église par les amies de Mlle Marlene Wernicke à l'occasion de son prochain mariage. Il y eut chant, musique, devinettes et présentation de cadeaux. L'héroïne de la fête remercia en quelques mots ses parents et amies pour les jolis présents reçus.

Mariage

Le 31 décembre eut lieu, à Swift Current, le mariage de Mlle Marlene Wernicke avec M. Jay Jones, de Cadillac. Il y eut réception au soubassement de l'église pour les nouveaux époux. M. et Mme Jones sont ensuite partis en voyage de noces aux Etats-Unis.

Va-et-vient

Etaient en promenade dans leurs familles à l'occasion de la Noël: Mlles Lydia Herman, étudiante à l'hôpital de Weyburn, Yvonne Lacelle, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, Pauline Duclos, Madeleine Evesque et Christiane Collin, du couvent de Gravelbourg, MM. Roger Duclos, du collège, Raymond et Louis Duclos et Alain Evesque, du jardin de l'enfance.

M. et Mme Victor Côté et leur fille, de Morinville, Alta, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Laurent Roy.

M. et Mme Ivan Reid et leur fille, de Val Marie, ont passé quelques jours chez M. et Mme Hervé Lambert, ainsi que Mignonne, employée de la compagnie du téléphone à Swift Current.

M. l'abbé G. Laprise, curé, est en vacances pour quelques jours chez ses parents de Cranbrook, C.-B.

M. et Mme Albert Paradis se rendirent à Eastend, à l'occasion de Noël.

Le R. P. Paul Plamondon, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, est venu prêter main-forte à M. le curé à l'occasion de la messe de minuit. Un cordial merci au R. P. Plamondon.

Courval

Séance de Noël

Mme G. Gaudreau et Mlle J. O'Reilly, institutrices, organisaient un joli concert de Noël qui eut lieu le 19 décembre dans le soubassement de l'école bien décoré pour la circonstance. La salle était remplie de parents et d'amis des élèves qui jouirent de cette belle soirée, étant donné que chacun des écoliers avait un rôle à jouer.

La fin de la soirée se termina avec l'apparition du Père Noël, qui présenta les cadeaux qui entouraient l'arbre bien décoré.

Des remerciements sincères sont adressés aux institutrices qui surent faire de ce concert un succès.

Çà et là

La paroisse était fière d'avoir M. l'abbé R. Ducharme, frère de M. le curé, pour chanter la messe de minuit.

Les jeunes ont commencé à patiner sur la nouvelle patinoire et pratiquent le jeu de gouret.

Visiteurs

Les visiteurs durant la fête de Noël furent: M. Louis et M. et Mme R. Gaudreau, chez M. et Mme I. Gaudreau; MM. et Mmes R. Smith, de Moose Jaw, B. Uchachz, de Regina, et E. Coderre, de Coderre, chez M. et Mme J.-H. Tremblay; M. Philippe Pepin, de Moose Jaw, M. et Mme L. Gaucher, de Coderre, chez M. et Mme J. Pepin; Mme V. Walker, Mlle L. Arguin et M. et Mme J. Wirges, de Moose Jaw, chez M. et Mme H. Arguin; M. le Dr et Mme M. Barry, de Saskatoon, M. F. Tremblay, d'Abbey, M. et Mme D. Bennett, de Regina, chez M. et Mme F.-A. Tremblay; Mme Arthur Tremblay, de Moose Jaw, chez MM. et Mmes J.-G. et M. Tremblay; Mlle Gertrude Grajczyk et M. D. Grajczyk, de Moose Jaw, chez leurs parents, M. et Mme A. Grajczyk; M. et Mme M. Beaudette, de Coderre, chez M. et Mme V. Patoine; Mlle R. Kowick, de Calgary, chez M. et Mme Raymond Tremblay; M. Ronald Landry, du collège de Gravelbourg, chez ses parents, M. et Mme J. Landry; M. et Mme C. Blanchette, de Moose Jaw, chez Mme L. Blanchette; M. et Mme L. Brin, d'Edmonton, chez M. et Mme O. Brin.

Malades

Mmes F.-A. Tremblay et L. Blanchette sont revenues dans leurs foyers après un séjour à l'hôpital de Gravelbourg.

Mme G. Tremblay est hospitalisée à Gravelbourg.

Décès

Sincères condoléances à M. et Mme M. Tremblay qui ont eu la douleur de perdre leur fils, né à l'hôpital de Gravelbourg le 26 décembre. L'enterrement eut lieu le samedi 27 décembre après-midi.

Coderre

Messe de minuit

La messe de minuit, célébrée par M. l'abbé F. Ducharme, curé, fut suivie avec piété; la paroisse entière ainsi que de nombreux visiteurs étaient présents; tous reçurent la Sainte Communion. Des cantiques de Noël furent chantés durant la messe de l'aurore.

Malade

Prompt rétablissement à M. Alfred Beaudette qui est de retour chez lui après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital de Regina. Mme Beaudette, qui demeurait près de l'hôpital afin de lui rendre visite tous les jours, est aussi de retour à son foyer.

Va-et-vient

Sont venus passer les vacances de Noël chez leurs parents: MM. et Mmes Roland et Léon Gaucher et Lucienne Gaucher, tous de Regina, chez leur mère, Mme Bertha Gaucher; MM. et Mmes Laurence Labbie et P. Dreher, Isabelle Gaucher et Jake Nosal, chez Armand Gaucher; M. et Mme Bill Terry et leur fillette chez Ernest Brin; Lionel Lepine, de McDonald, Man., chez David Wilson; M. et Mme Louis Doran, de Gravelbourg, chez M. Alexandre Fortin; M. et Mme Olivier Gaucher, de Kelowna, C.-B., Dianne Gaucher, de Regina, et M. et Mme Edgar Gaucher et leurs fils, de Moose Jaw, chez Emile Gaucher; MM. et Mmes Gérard Lizée et leur famille, de Gravelbourg, et Albert Parent, de Laflèche, chez Mmes J.-B. Gaucher et Aurore Parent.

Dianne Gaucher est maintenant technicienne diplômée en Rayons X de l'hôpital de Regina.

Willow-Bunch

Décès

Mme Pierre Desautels est décédée à l'hôpital local le vendredi matin 2 janvier, à l'âge de 84 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 5 janvier, à 10 h. 30 a.m.

Va-et-vient

La plupart des familles furent réunies pour les vacances de Noël. Ceux de l'extérieur sont venus visiter leurs parents, en ces jours de congé.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, est venu rendre visite à M. le curé et à M. le vicaire, le dimanche soir 4 janvier.

MM. et Mmes Monayhan, de Regina, et Roland Ducharme, de St-Victor, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme A. Allard.

M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, est venu passer le jour de l'an chez son père, M. Philippe Mondor, ses frères et soeurs, autres parents et amis.

M. et Mme Gabriel Mondor eurent la visite de leurs enfants pour le congé des fêtes.

M. et Mme Armand Laberge et leur famille sont arrivés dernièrement de leur séjour à Detroit, Michigan, pour demeurer à Willow-Bunch. Ils ont passé la Noël chez les parents de M. Laberge, M. et Mme A. Laberge, de Ferland.

M. et Mme René Couture, de Ferland, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Lucien Couture.

M. et Mme John Brace, de Regina, ont passé les vacances de Noël chez leurs parents, M. et Mme Gaston Duperreault.

Mlles Antoinette, Diane et Liliane Martin, de Gravelbourg, ont passé les vacances de Noël chez leurs parents et amis.

Mlle Jasmin, de Lisieux, est venue visiter des amies, dernièrement.

Saint-Hubert

Noces d'argent

M. et Mme Frank Flick ont été agréablement surpris quand un groupe de parents et d'amis se sont rendus chez eux, le dimanche 28 décembre, pour célébrer leur 25e anniversaire de mariage. Leurs amis leur présentèrent un coffre de coutellerie en acier inoxydable avec leurs félicitations et leurs voeux pour encore de nombreuses années de bonheur au milieu de leurs enfants, petits-enfants et amis.

Suivit une soirée de musique et de danse qui fut clôturée par un souper-buffet fourni par les visiteurs. Un gâteau au fruit de forme fantaisiste artistement décoré, orné d'une arche avec clochette argentée et du chiffre 25, ornait la table du souper.

M. et Mme Flick ont tous deux remercié les personnes présentes pour leur gentilesse en rendant cette date des plus mémorables.

M. et Mme Arsène Smeets, qui étaient présents à ce rassemblement, ont eu la surprise de se voir présenter quatre plaques murales avec motifs de fruits en l'honneur de leur 4e anniversaire de mariage qui tombait aussi ce jour-là. Ils remercièrent leurs amis de grand coeur.

Mariage

M. René Poncelet, qui était parti en avion en Irlande vers la fin du mois d'octobre, est revenu avec une charmante épouse. M. René Poncelet et Mlle Nanette Duffy se sont mariés le 29 décembre à Dublin, Irlande. Les jeunes mariés ont pris l'avion le même jour et sont arrivés à l'aéroport de Regina le 31 décembre. MM. et Mmes Louis Poncelet et Frank Flick les attendaient pour les ramener en automobile.

Félicitations aux nouveaux époux et bienvenue à Mme Poncelet.

Çà et là

Les visiteurs du jour de l'an étaient M. et Mme G. Brûlé et leurs trois enfants, de Lebret, M. et Mme O. Brûlé et leur fils, Paul, de Regina, Mlles Marie-Blanche et Geneviève Brûlé, de Moose Jaw, et M. André Jeannot, de Brandon.

Les gagnants de la tombola organisée par les élèves de l'école de St-Hubert, au profit de leur arbre de Noël, furent Mlle Cécile Thorpe, Mmes M. Raiwet et J. Brûlé.

M. André Dumonceaux, qui travaillait sur une pipeline en Ontario, est en visite chez ses parents depuis quelque temps.

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

(Tous droits réservés)

Chapitre XXVI

L'ARPENTEUR GENERAL DE LA PRAIRIE: EDOUARD-GASTON DEVILLE

Avant de clore cette étude, notons brièvement quelques aspects et quelques artisans de l'oeuvre des Français dans l'Ouest canadien qui n'ont pu trouver leur place encore.

Le morcellement des immenses étendues des prairies pour les fins de la colonisation représentait une tâche colossale. Elle fut l'oeuvre d'un Français, Edouard-Gaston Deville, qui y consacra quarante années de sa vie. Né à La Charité-sur-Loire (Nièvre) en 1849, le capitaine Deville était un ancien officier de marine spécialisé dans l'hydrographie. Il entra comme arpenteur-géomètre au service de la province de Québec, passa bientôt à celui du gouvernement fédéral, devint inspecteur en chef, puis arpenteur général du Canada. Les travaux d'arpentage n'avaient alors couvert qu'une faible portion du territoire aujourd'hui compris dans la province du Manitoba; ils furent complétés sous sa direction. La méthode qu'il adopta pour mener à bien cette formidable entreprise se révéla si parfaite qu'on n'y a presque rien changé par la suite. Pionnier de la photogrammétrie, qui permet de mesurer les distances et les dimensions réelles sur une perspective photographique, Deville l'utilisa le premier, dès 1885, pour des levées dans les montagnes Rocheuses. Ce savant était doublé d'un administrateur incomparable. A la tête d'un personnel très nombreux et disposant de crédits considérables, il s'acquitta des lourdes responsabilités de sa charge avec une compétence et une intégrité parfaites. Le nom de Deville, qu'on a donné à une pointe des Rocheuses, est tenu en haute estime dans le monde scientifique canadien. Il fut l'un des membres fondateurs de la Société royale.

UN SAVANT FRANCAIS: L'ABBE EMILE PETITOT

Un autre savant français dont le champ d'action fut aussi l'Ouest canadien: l'abbé Emile Petitot. Originaire de la Côte-d'Or, il passa un quart de siècle dans les missions oblates des Glaces polaires et sur les confins du Manitoba et de la Saskatchewan, partageant ses labeurs entre l'évangélisation des Indiens et la composition de remarquables travaux géographiques, ethnologiques et linguistiques. Au premier congrès international des Américanistes, tenu à Nancy en 1875, il défendit avec preuves à l'appui la thèse du peuplement du continent américain par des immigrations asiatiques. Sa **Carte de l'Athabaska-Mackenzie** fut éditée par les soins de la Société de la Géographie de Paris. Il fit aussi imprimer un **Dictionnaire de la langue Déné** et un **Vocabulaire français-esquimau.** La Société de Géographie de Londres publia un mémoire sur l'Athabaska dû à sa plume et lui décerna l'une de ses plus hautes récompenses. De nombreux autres ouvrages de l'abbé Petitot sont consacrés aux légendes, coutumes, croyances et traditions des tribus de l'Extrême-Nord canadien. Le surmenage affecta gravement la santé de ce grand travailleur. Il passa les trente dernières années de sa vie à Mareuilles-Meaux, non loin de Paris, comme curé, occupant ses loisirs à écrire des livres populaires sur les Indiens qu'il avait tant aimés.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que nous devons à des écrivains nés en France une large part de ce qui s'est publié en français, au Canada, sur l'histoire de l'Ouest. Les ouvrages de l'abbé Petitot et du P. Morice seront toujours utiles à consulter, ainsi que le travail remarquable du P. Jules Le Chevallier, **Batoche**, qui fait la lumière sur les événements controversés de 1885. Il faudrait rappeler aussi que dom Paul Benoit, l'un des grands colonisateurs du Manitoba, est l'auteur d'une monumentale **Vie de Mgr Taché.**

QUE SONT DEVENUS CES FRANCAIS DE L'OUEST?

Jusqu'à quel point ces Français de l'Ouest canadien, au contact des Anglo-Saxons et des Canadiens français, ont-ils conservé les caractéristiques et les sentiments de leurs frères du vieux pays?

Plus heureux que leurs compatriotes émigrés au Mexique, en Californie ou dans l'Amérique du Sud, ils ont trouvé dans leur patrie d'adoption des frères de race et de croyance profondément enracinés au sol, auxquels ils n'ont eu qu'à s'intégrer pour renouer le fil de la tradition française. On a pu souligner l'inévitable différence de mentalité entre ces Français nés en France et ceux dont les ancêtres sont au pays depuis sept ou huit générations. Loin d'être un obstacle à la cohésion de ces éléments appelés à vivre ensemble, elle y apporte un stimulant et un enrichissement. En fait, l'expérience a montré que les Français réussissent mieux mêlés aux Canadiens; et le voisinage profite aussi à ces derniers.

De toute façon, à l'exemple des premiers colons d'outre-mer venus peupler la Nouvelle-France aux siècles précédents, ceux qui ont suivi sont destinés à devenir tôt ou tard de vrais Canadiens français. Ce qui ne les empêche pas de demeurer, eux et leurs enfants, profondément attachés à la mère patrie. Ils en ont donné, deux fois en vingt-cinq ans, une preuve éclatante. En 1914, de forts contingents de ces colons devenus Canadiens d'adoption quittèrent spontanément leurs foyers pour rallier leurs régiments outre-mer. Lors du dernier conflit, les fils de ces mêmes soldats, nés pour la plupart dans l'Ouest, ont servi de préférence dans les forces canadiennes, avec leurs camarades canadiens. Plusieurs de ces familles, d'ordinaire nombreuses, ont compté trois ou quatre des leurs sur le front.

L'effondrement de la France, en juin 1940, créait une situation embarrassante et presque tragique pour ces groupes épars de Français entourés d'Anglo-Saxons et d'autres concitoyens de nationalités diverses. Par leur prompte adhésion au mouvement du général de Gaulle, ils atténuèrent l'effet de surprise et de stupeur causé par la défaillance du gouvernement de Bordeaux abandonnant son alliée la Grande-Bretagne; ils conquirent dans leur milieu des amitiés sincères et actives. En dépit des obstacles inhérents à l'étendue du territoire et au caractère rural de la poulation, c'est dans l'Ouest que la cause des Français libres recueillit le plus d'adhésions au Canada.

Au Manitoba, le mouvement prit, dès le début, un rapide et magnifique essor, grâce à l'initiative d'un vétéran de la première Grande Guerre, Olivier Callède. En Saskatchewan, il naquit au sein de la colonie bretonne de Saint-Brieux, sous l'impulsion de Louis Demay. A Calgary, dans l'Alberta, le fondateur du comité, Baptiste Cayron, mourut à la tâche et sa veuve poursuivit le travail avec un dévouement admirable. Sur la côte du Pacifique, à Vancouver et à Victoria, les Français se groupèrent sous la direction d'Henri Triadou et de Mme Archibald. Tous ces comités et sous-comités réussirent à créer un vif courant de sympathie envers la France malheureuse et contribuèrent, par leurs dons généreux, à secourir sa population dans le besoin.

LA SURVIVANCE PAR L'ECOLE ET LA RADIO FRANCAISES

Liés par la force des choses aux Canadiens français dont ils ne se distinguent guère après une génération ou deux, les Français émigrés de date plus récente ont naturellement les mêmes chances de survie que leurs aînés. La question se pose toujours de savoir quel sort le cours des années fera à cette faible minorité périlleusement intégrée dans un grand tout anglo-saxon. La présence d'un fort groupe de colons venus directement de France n'a pu manquer d'être de tout temps d'un appui précieux, dans un pays où la lutte pour la langue est demeurée constamment à l'ordre du jour — même si ces Français ne se montrent pas, en général, assez combatifs.

L'armature paroissiale gardera son efficacité première tant que les groupements français demeureront confiés à des prêtres de leur langue. La multiplication indispensable des diocèses nous a déjà desservis sous ce rapport. Pour que le clergé d'origine française gardât sa situation privilégiée des débuts, il eût fallu qu'il y a soixante ans, la province de Québec déversât son surplus de population dans les plaines de l'Ouest. C'est aussi toute la question des écoles qui eût été réglée du même coup. Pendant une trentaine d'années, elle a fourni à la politique canadienne un sujet d'irritantes controverses. Aujourd'hui, la situation s'est modifiée. Les parents du Manitoba, ne pouvant obtenir des autorités officielles, pour leurs enfants, l'enseignement complet auquel ils ont droit, ont pris en leurs propres mains le programme d'études en ce qui concerne le français et la religion. C'est l'oeuvre de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Les autres provinces, où la situation scolaire diffère peu sensiblement, ont suivi l'exemple de leur aînée.

L'éducation secondaire se trouve solidement organisée. Au vieux Collège de Saint-Boniface plus que centenaire, entre les mains des Jésuites, sont venues s'ajouter des institutions similaires à Edmonton, à Gravelbourg, à Prince-Albert et à Falher.

Mais l'enseignement n'est pas tout. La radio de langue anglaise envahissait les foyers canadiens-français, menaçant de ruiner le travail de l'école et des parents: les Canadiens de l'Ouest, aidés par leurs frères de l'Est, ont réussi à mettre sur pied des postes de langue française qui diffusent quotidiennement de Saint-Boniface, de Saskatoon, de Gravelbourg et d'Edmonton.

LES FRANCAIS DU VIEUX PAYS FONT LEUR PART

On a parfois reproché aux Français nouveaux venus une certaine tiédeur à l'endroit de tous ces efforts nécessaires pour le maintien et la défense de leur langue, principe vital de la survivance du groupe. Quelques cas particuliers, si regrettables soient-ils, ne suffisent pas à ternir la situation générale. On ne peut espérer que des personnes de tout âge et de toute condition sociale, transplantées de leur pays natal dans une contrée nouvelle dont le passé leur est inconnu, se passionnent instantanément pour des questions auxquelles rien ne les a initiées. En fait, l'histoire des quarante dernières années montre plusieurs Français au tout premier rang du mouvement national. En Saskatchewan, à une certaine époque, cela frisa presque le monopole. Lorsque se fonde dans cette province, en 1911, l'Association Catholique Franco-Canadienne, le président, le vice-président et le secrétaire élus sont, comme par hasard, des Français. Le premier chef du secrétariat sera également un Français, l'auteur de ce livre, auquel en succédera un autre, M. Antonio de Margerie, à l'oeuvre depuis plus de trente ans. Et ce sera plus tard sous l'impulsion d'un énergique Charentais — M. Raymond Denis, aujourd'hui fixé à Montréal — que la société atteindra son maximum de prestige et d'efficacité. Un Bordelais de Saint-Brieux, M. Louis Demay, a aussi détenu longtemps avec distinction la présidence des deux associations de groupement national et de défense scolaire. On trouve un égal esprit de coopération au Manitoba et en Alberta, même si les Français n'y ont pas été aussi nombreux aux premiers postes. Nous avons vu qu'en Colombie-Britannique, la dernière venue dans le domaine de l'organisation nationale, Belges et Français ont joué aussi leur rôle.

Nulle part la présence de la France n'a plus sa raison d'être que dans cet Ouest canadien, où elle retrouve à chaque pas les traces de ses fils découvreurs, missionnaires, colonisateurs. La vieille civilisation française ne peut négliger ces jeunes terres d'avenir qui constituent une réserve pour le monde de demain. Elle y a des intérêts à défendre, des amitiés à entretenir, une culture à faire partager. Elle se doit de ne pas abandonner à lui-même le vaillant petit groupe de Français, de Canadiens et de Métis qui y maintient depuis deux cents ans — et au prix de quels sacrifices! — la langue et les traditions de la France qui ne meurt pas.

APPENDICE A

LA FONDATION DE TOUTES-AIDES

On trouvera ici quelques pages de nature documentaire qui n'ont pu être utilisées à leur place. Je remercie bien cordialement M. Emile Eyser de ces précisions qui complètent notre chapitre IX.

Deux ans après que Mgr Langevin fut sollicité de construire une église sous le vocable de Notre-Dame-de-Toutes-Aides, alors qu'il n'avait pu encore, faute de personnel, répondre au voeu de la bienfaitrice nantaise, le P. Lecoq, curé de Sainte-Rose-du-Lac, de passage à Paris, entrait en relations avec l'abbé Auguste Janichewski, préfet de discipline au Collège de Vaugirard. Au contact du missionnaire, le professeur sentit naître une irrésistible vocation pour l'apostolat dans l'Ouest canadien. Son plan fut tout de suite bien arrêté: il irait là-bas fonder une paroisse qu'il dédierait à Notre-Dame-des-Aydes, lieu de pèlerinage populaire à Blois. L'évêque de cette ville, au diocèse duquel il appartenait, l'autorisa à partir et bénit son pieux projet. Il fut convenu avec le chef ecclésiastique que la nouvelle paroisse porterait le nom de Notre-Dame-des-Aydes. Le prêtre emmenait avec lui sa soeur. Un jeune homme dont il avait été le précepteur, Emile Heyser, fils de Lorrain, qui l'avait suivi de Vendôme (Loir-et-Cher) à Vaugirard, trouva naturel de l'accompagner au Canada. (A suivre)

Protestation

BRUXELLES — Le Comité de la Ligue Nationale des Vétérans du Roi Léopold III a voté un ordre du jour protestant contre certains passages contenus dans les mémoires du Maréchal Montgomery.

Le Comité oppose un démenti formel à l'affirmation du Maréchal selon laquelle le Roi Léopold a "livré" son armée aux Allemands.

Le Comité ne saurait que conseiller au maréchal de revoir la chose et de prendre un avis autorisé sur ce point, par exemple, celui de l'Amiral Lord Keyes, attaché militaire anglais auprès du gouvernement belge en 1940 ou celui du Lieutenant-Colonel Robert Duncan Brown, attaché militaire des Etats-Unis en Belgique, qui déclare, entre autres: "En capitulant le 28 mai 1940, le Roi des Belges a fait la seule chose qu'il pouvait faire. Ceux qui parlent autrement n'ont vu ni la bataille, ni l'aviation allemande. J'ai vu l'une et l'autre."



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE-FERME EXPERIMENTALE, VAUXHALL (ALBERTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10225 - 100e ave., Edmonton (Alberta), et aux bureaux de poste de Calgary et Lethbridge (Alberta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10225 --100e avenue, Edmonton (Alberta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 décembre 1958. (698)



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les députés du Québec et l'Ouest canadien

Les nombreuses réunions du cabinet fédéral qui ont eu lieu depuis le retour de l'hon. M. Diefenbaker font prévoir un programme très chargé à la session fédérale qui s'ouvrira le 15 janvier. Le chômage ne cesse de causer des inquiétudes en un temps où le produit national brut demeure stationnaire et des experts commencent à parler d'une vraie baisse de l'activité économique. Le crédit du gouvernement fédéral soulève aussi des soucis. En outre, sur le plan international on peut s'attendre à des suggestions importantes de la part du premier ministre qui vient de faire une tournée mondiale. Le marché commun européen peut réduire les ventes canadiennes dans cette partie du monde, tandis que les difficultés économiques de certains membres du Commonwealth peuvent inviter une contribution accrue de la part du Canada. La reconnaissance diplomatique de la Chine rouge viendra certainement sur le tapis, car depuis plusieurs mois la propagande en faveur de ce geste fait beaucoup de tapage dans la presse candienne.

Il est fort possible cependant que des questions plus intimes et plus fondamentales prennent la vedette lors des délibérations parlementaires. Un projet de Déclaration des Droits des citoyens a été déposé à la fin de la dernière session et il sera discuté à fond au cours de la nouvelle. Entre-temps, un débat assez vif a éclaté au sujet de l'hymne national officiel et du drapeau officiel canadien. Ces trois sujets et d'autres du même genre susciteront des précisions importantes sur la véritable nature du "patriotisme" canadien, qui se complique à cause de la division des pouvoirs entre le fédéral et le provincial, et de la diversité de foi et de langue des deux principales races du pays.

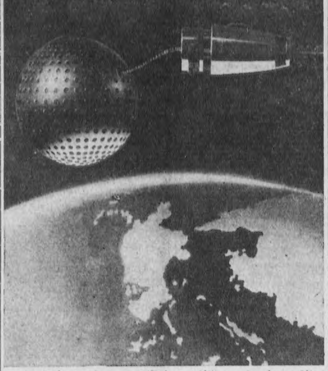
C'est dans le cadre de cette dernière discussion que les Canadiens de langue française de l'Ouest auraient un conseil à formuler à l'adresse des députés de langue française de la province du Québec. Il n'est pas nécessaire de leur rappeler que les exigences de la foi catholique ne sont pas limités aux problèmes d'une province. Un Québecois n'est pas obligé de devenir membre du parlement fédéral, mais dès que la Providence lui donne ce rôle il est obligé comme un catholique et un chrétien authentique de scruter attentivement la moralité des lois qui sont proposées en caucus ou en chambre et même de se faire patron de projets qui sont de nature à faciliter la pratique de la vie chrétienne partout au pays, en autant que l'autorité fédérale y est impliquée. La récente déclaration de l'épiscopat canadien au sujet de la famille au Canada a indiqué certaines réformes à faire dans ce sens. On s'attendait d'un député catholique par exemple qu'il s'intéresse profondément au problème du chômage et aux conditions qui sont attachées aux octrois du gouvernement en faveur de la construction des maisons, assez grandes pour qu'une famille nombreuse puisse s'y trouver à l'aise. Inutile d'insister sur ce point.

Il y a cependant, en ce qui concerne la culture française, raison de croire qu'une semblable largeur d'esprit peut parfois manquer à ces mêmes députés. Ils se sentent à Ottawa défenseurs des droits de la vieille province, et avec raison. Mais depuis quelque temps on peut craindre que l'affirmation de ces droits ait fait s'obscurcir les droits et les privilèges du français partout au pays. Quand on soulève la question des écoles catholiques sur les bases militaires, par exemple, certaines autorités ont l'air de croire que le problème est réglé du moment que le Québec est tranquillisé.

Dans un autre domaine, la nomination à des postes supérieurs de Canadiens de langue française semble se limiter de plus en plus à des compatriotes du Québec. Sur ce point surtout la formation des deux corps destinés à contrôler dorénavant l'évolution de Radio-Canada et du bureau de diffusion sur ondes a déçu les Canadiens français de la Dispersion. Pour des raisons pratiques aussi bien que culturelles il aurait fallu que les groupes français de l'Ontario, de l'Ouest, etc., y soient représentés par un porte-parole régional. On se demande maintenant si le poste satellite de la télévision qui avait été proposé pour St-Boniface verra réellement le jour. Il est facile à voir d'ailleurs qu'une politique de représentation **par province** sur les corps publics et les commissions réduira la représentation française habituellement à la proportion d'un sur dix.

Le Conseil de la Vie française a indiqué la ligne de conduite à suivre dans ces questions délicates. Il a demandé tout simplement que la distribution de l'Atlas du Canada, en anglais, soit retardée, jusqu'à ce que l'Atlas en français soit livrable, et que la publicité en marge de cette entreprise soit bilingue. Voilà une déclaration claire et forte de l'égalité des deux cultures au pays. En même temps, cependant, le Conseil s'est plaint du fait que souvent, trop souvent, quand le principe d'éditions dans les deux langues est respecté, les responsables limitent l'édition française à la province de Québec, comme si, au point de vue du fédéral, il y avait deux classes de citoyens de langue française au pays, la première et la deuxième.

Le Conseil a bien vu qu'il faut tenir absolument à l'égalité du français et de l'anglais, partout au pays, au plan fédéral, non seulement comme question de principe mais aussi parce que la province de Québec serait transformée autrement en ghetto et en réserve et privée de son rôle de rayonnement de la culture française et catholique dans le Canada tout entier.



La fusée cosmique que l'Union soviétique a lancée au début de cette année 1959 est actuellement, selon les Russes, en orbite autour du soleil et devient ainsi la première planète artificielle du système solaire. Cette orbite elliptique aurait un diamètre de 91, 500,000 milles, de sorte qu'il faudra 15 mois à la fusée pour effectuer un circuit complet, alors que l'orbite décrit par la terre autour du soleil est effectué en une période de 12 mois. L'agence Tass a déclaré que les instruments scientifiques et les émetteurs ont cessé graduellement de fonctionner et de transmettre des renseignements aux postes d'observations établis en Union soviétique, à cause de l'accroissement de la distance et de l'épuisement des piles sèches du missile cosmique. On dit que l'un des prochains progrès, illustré par la photo ci-dessus, consistera à attacher aux fusées un ballon-remorque troué de cellules solaires qui fournira le pouvoir électrique aux instruments du satellite.

Instruction de la Congrégation des Rites sur la musique sacrée et les normes liturgiques

(N.D.L.R. — Dans plusieurs diocèses du Canada la mise en vigueur d'une récente Instruction sur la participation des fidèles aux services du culte sera au premier plan de l'activité pastorale au cours de l'année 1959. Nous publierons des documents utiles à ce sujet et, en premier lieu, ce rapport qui place l'Instruction dans son contexte.)

CITE DU VATICAN — Le fascicule des "Acta Apostolicae Sedis", en date du 1er octobre, reproduit le texte d'une "Instruction" de la Sacrée Congrégation des Rites sur la musique sacrée et la liturgie sacrée. Cette Instruction, rédigée à la demande de Sa Sainteté Pie XII, a été approuvée par lui "speciali modo". Elle vient donc s'ajouter à cette copieuse collection de courageuses mesures prises par le Souverain Pontife Pie XII, dans le but de faire refleurir la vie liturgique de l'Eglise. Qu'il suffise de rappeler l'introduction dans la liturgie d'une nouvelle version du Psautier, la réforme liturgique de la Semaine sainte, la réforme de la loi sur le jeûne eucharistique et l'introduction des messes du soir.

* * *

Un vaste plan

Toutes ces mesures cependant ne furent pas occasionnelles: toutes viennent s'insérer, directement, dans le vaste plan de rénovation liturgique que le Saint-Père traça, de main de maitre, dans la grande Encyclique "Mediator Dei", du 20 novembre 1947, à laquelle fit suite, dans un secteur aussi vital, dans la vie liturgique, que le chant sacré, l'autre grande Encyclique "Musicae sacrae disciplina", du 25 décembre 1955.

Tandis que la "Mediator Dei" fut, à juste titre, définie comme la "magna charta" d'un sain mouvement liturgique, auquel elle donna une nouvelle impulsion, en en fixant les limites et en en définissant les orientations, la "Musicae sacrae disciplina", partant de documents pontificaux antérieurs tels que le Motu proprio de saint Pie X "Tra le sollecitudini" du 22 novembre 1903 et la Constitution apostolique de Pie XI "Divini cultus" du 20 décembre 1928, expose de nouveau dans son ensemble, en un cadre organique, la question complexe de la musique sacrée et du chant liturgique, en l'adaptant aux exigences actuelles de l'art musical sacré ainsi qu'aux exigences pastorales de la liturgie sacrée.

Et maintenant, après la publication de ces deux solennels documents pontificaux, et compte tenu des évolutions toujours plus accentuées, dans tous les pays, du dit mouvement liturgique, la Sacrée Congrégation des Rites s'est occupée, à la demande de Pie XII, de rédiger une particulière "Instruction", afin que les grands principes exposés dans les deux Encycliques citées, soient effectivement mis en pratique et que cela puisse se réaliser avec une certaine uniformité dans le monde entier.

Uniformité désirable

La nécessité et l'urgence de pourvoir à cette substantielle uniformité sont apparues encore plus manifestes en raison de la multiplication, au cours de ces dernières années, des "Directoires diocésains", destinés, avant tout, à régler la participation active des fidèles à la Sainte Messe. Ces "Directoires" avaient d'ailleurs été suggérés par l'Encyclique "Mediator Dei" elle-même (Acta Apost. Sedis 39 - 1947 - 561-62) et ils sont certainement d'une très grande utilité; mais tout en tenant compte des usages et des coutumes locales, on n'y retrouve pas toujours, même dans les choses de caractère général, cette uniformité que tous désirent. Sans compter que n'ont pas manqué, ça et là, des exagérations et des excès, dûs à un zèle peu éclairé et à un manque de subordination et de docilité envers la Hiérarchie, pour tout ce qui concerne le culte divin; subordination et docilité réclamées par le Code du Droit Canon, ce que, à différentes reprises, le Saint-Père lui-même a dû rappeler.

Ces différentes raisons expliquent l'origine et le caractère général de la présente "Instruction", qui ne veut pas jouer le rôle d'une écluse pour le mouvement liturgique, mais bien plutôt celui d'une digue, afin que, restant dans le lit des grands principes inculqués avec insistance par le Saint-Siège, elle puisse porter vraiment à tous les fidèles, ce fleuve salutaire que sont les eaux vives du Sauveur, grâce à une participation toujours plus active et consciente à la vie liturgique de l'Eglise.

Directives en détail

L'important document de la Sacrée Congrégation des Rites, signé par le cardinal préfet, Gaetano Cicognani et par l'archevêque secrétaire, Mgr Alfonso Carinci, est divisé en 6 chapitres et 118 articles.

Le document traite amplement de la messe, de l'office, des livres du chant liturgique, des instruments de musique et des cloches.

Au sujet de la messe, le document parle de la participation des fidèles: participation qui doit être particulièrement intérieure, mais qui devient plus parfaite si elle est également extérieure, c'est-à-dire manifestée par des actes tels que la position du corps, l'exécution des gestes rituels et surtout par les répons, les prières et les chants.

Quant à la musique sacrée, l'Instruction distingue les types de musique suivants: polyphonie sacrée, musique sacrée moderne, chant populaire religieux et musique religieuse, en prescrivant que cette dernière ne peut être exécutée dans une église sans une autorisation spéciale de l'Ordinaire, autorisation qui doit être donnée sous des conditions déterminées.

Les instruments de musique

Le chapitre consacré aux instruments de musique souligne la nécessité d'arriver dans ce domaine, pour la sainteté et la dignité de la liturgie sacrée, à la plus grande perfection. C'est pour cela que ne doivent pas être admis les instruments actionnés automatiquement ou mécaniquement. L'usage des instruments et appareils automatiques, tels que l'auto-orgue, le gramophone, la radio, le dictaphone et le magnétophone et de tous ceux du même genre est absolument interdit au cours des célébrations liturgiques ou des exercices de piété, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des églises. L'usage des projections cinématographiques sonores ou muettes est également interdit à l'intérieur de l'église, quel qu'en soit le motif: pieux, religieux ou charitable. En revanche, l'usage des amplificateurs pour le prêtre célébrant ou pour les commentaires de l'action liturgique est permis. L'instruction fait ressortir à ce propos que le terme de "commentateur" n'est pas très heureux, car il suggère l'idée de commentaire, alors qu'il s'agit de donner de brèves et sobres indications, mais ce terme étant déjà entré dans l'usage, l'Instruction l'accepte en précisant toutefois sa signification.

Les enregistrements

Des normes spéciales sont consacrées aux enregistrements radiophoniques et de télévision, pour lesquelles est nécessaire l'autorisation de l'Ordinaire qui ne doit l'accorder qu'à des conditions déterminées. L'Instruction prescrit que les appareils pour les prises de télévision doivent être maintenus aussi éloignés que possible du choeur et surtout ne doivent pas être installés à proximité de l'autel de telle sorte qu'ils contrarient le déroulement du rite. Les opérateurs ainsi que les photographes doivent se comporter avec la gravité qu'exigent le lieu et le rite sacré, sans troubler le recueillement des fidèles.

Le document souligne également qu'outre les systèmes traditionnels utilisés pour la sonnerie des cloches, il y en a d'autres aujourd'hui qui tirent des bronzes sacrés des sonneries appelées "carillons". Au sujet de ces derniers, l'Instruction prescrit qu'ils doivent être exclus de tout usage liturgique et que les cloches destinées à cet emploi ne peuvent être consacrées ni bénies selon le rite solennel du Pontificat romain, mais ne doivent recevoir qu'une simple bénédiction.

Travail bénévole

Tous ceux qui apportent leur collaboration à la musique sacrée, compositeurs, organistes, maitres de choeur, chanteurs ou exécutants, doivent se distinguer parmi les autres fidèles par leur vie chrétienne. Il serait souhaitable qu'ils accomplissent leur oeuvre en hommage à leur conviction religieuse, sans aucune rémunération particulière. Dans le cas où cette rémunération est nécessaire, elle devra leur être accordée en tenant compte avec une justice chrétienne des normes de la législation civile, selon les habitudes locales. Les évêques sont invités à établir, avec l'aide de la Commission pour la musique sacrée, un tableau précis qui fixe les rémunérations de ceux qui sont chargés de la musique sacrée, en tenant compte également de la prévoyance sociale.

Le dernier chapitre traite de la formation liturgique qui doit commencer dès l'enfance dans la famille, se développer dans les écoles élémentaires et secondaires et devrait atteindre le degré le plus élevé dans les études supérieures.

Billet du vendredi

Quand Aurélien Scholl tenait à Paris bureau d'esprit

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Quelques journaux parisiens se sont attardés un moment à Aurélien Scholl, à l'occasion du 125e anniversaire de sa naissance. Oublié depuis des lunes, l'homme fut l'un des plus célèbres boulevardiers de son époque, aux belles années du Second-Empire et du dix-neuvième siècle finissant. Né à Bordeaux en 1833, il portait un nom à consonnance israélite, mais ses biographes les plus autorisés affirment qu'il mourut chrétiennement en 1902, de façon presque édifiante.

Ce qui offre quelque contraste avec sa vie et ses oeuvres, dont l'une, **Le Procès de Jésus-Christ**, entraina la condamnation de l'**Index** en septembre 1878. La plupart des autres, que l'on chercherait en vain dans les librairies, dont les titres ne sont connus que des érudits, furent surtout des recueils de chroniques ou de nouvelles, où le libertinage léger le dispute à l'amoralisme. Chose curieuse, cet amuseur d'un autre âge donna en sa jeunesse dans le terrifiant et le fantastique, à la manière d'Edgar Poë et de l'Isle-Adam, non sans subir aussi l'influence de Dickens, même de Pétrone, ce qui reporte assez loin dans le temps.

L'ouvrage **Coeur double** en fait foi, qui remonte aux années 1890. Quelques-unes des nouvelles y contenues seraient en leur genre des chefs-d'oeuvre d'ingéniosité et de style: **Les Stryges, Le Dom, La Vendeuse d'Ambre, La Dernière nuit, Poder, Fleur de cinq pierres.**

Scholl brilla par ses reparties et facéties, plus que par ses livres. Ses mots sont innombrables, que Paris et la France répétaient, et dont quelques-uns vinrent jusqu'à nous. Il tint bureau d'esprit pendant cinquante ans, avec un succès inégalé. Pourtant, sur la fin, il faisait un peu pitié, répétant ses anecdotes et ses coqs-à-l'âne, cependant qu'autour de lui les dineurs se moquaient. Ses dernières années furent tristes. On ne manquait pas de lui faire sentir, raconte Jules Bertaut, "qu'il était déjà un homme du passé, une sorte de bête curieuse, de phénomène qu'on montrait pour le plaisir, que l'on exhibait comme un plat de choix, une chose rare".

De 1850 à 1880, il rendit ses oracles au Café Riche, qui rivalisait avec le Café Hardy. Les gens disaient qu'il fallait être riche pour manger au Hardy, et hardi pour s'empiffrer au Riche. Toujours est-il que Scholl devint tôt l'habitué de l'établissement sis à l'angle de la rue Le Peletier, non loin de l'Opéra, et dès lors il n'y eut que lui sur le Boulevard. Il se forma dans les petits journaux, ces feuilles éphémères qui essayaient de remplacer les quotidiens, muselés par la censure, où la plupart des sujets étaient tabous, le régime de Napoléon III ne tolérant ni les idées ni la critique. C'est là une merveilleuse école de style pour les rédacteurs, remplissant leurs colonnes "de potins, d'allusions, de phrases détournées et d'adjectifs perfides".

L'une des premières publications où Scholl débuta fut la **Naïade**, unique en son genre, en ce sens qu'elle était imprimée sur une feuille de caoutchouc, que lisaient les clients des établissements de bains, alors nombreux à Paris. L'encre en était à l'épreuve de l'eau, au point que les baigneurs allaient jusqu'à s'essuyer avec leur journal, sans lui nuire en rien. Mais Scholl passa vite à d'autres organes, dirigeant ses flèches contre la cour impériale, dont il devint en quelque sorte la bête noire. Il se gaussa un jour de Mme de Metternich, épouse de l'ambassadeur d'Autriche, à cause de son engouement pour Wagner, se montrant si mordant que le **Nain jaune**, qui avait porté sa "copie", fut supprimé.

Les choses finirent par s'arranger, non sans des excuses de Scholl à l'adresse de Pauline de Metternich, et en vers, qui se terminaient par ces alexandrins:

Et, croyez-le, je n'ai cherché
votre colère
Que pour avoir au moins
quelque chose de vous.

Aurélien Scholl appartient au Second-Empire comme Morny et Waleski, comme Offenbach, Cora Pearl, Anna Deslions, Hortense Schneider. Il fit profession d'esprit et ses mots ne se comptent plus. "Dans la finance, disait-il, il y a des barons; dans l'industrie, il n'y a que des chevaliers". D'une femme enrichie, mais restée vulgaire: "... elle n'a pas assez de bagues pour cacher ses mains". Il disait à un financier: "Voulez-vous que je vous indique une affaire superbe? Acheter toutes les consciences pour ce qu'elles valent et les revendre pour ce qu'elles s'estiment". Quand Aurélien Scholl mourut, une époque disparaissait avec lui.

L'ILLETTRE.

Les derniers discours de S. S. Pie XII

L'"Osservatore Romano" du 17 octobre a publié le texte du discours que le Pape défunt devait prononcer le dimanche 19 octobre... A l'occasion de l'anniversaire de la fondation du Séminaire régional des Pouilles, ce document où Pie XII rappelle la pensée et l'oeuvre de saint Pie X et de ses autres prédécesseurs et exalte pour les jeunes la vocation et la mission de pasteur d'âmes, occupe une page et demie de l'"Osservatore Romano".

Ce texte qui peut être considéré comme le testament que Pie XII laisse aux âmes consacrées à Dieu, développe trois idées et trois leçons: se préparer au sacerdoce signifie se former une âme sacerdotale; se préparer au sacerdoce signifie se rendre un instrument actif entre les mains de Dieu; enfin se préparer au sacerdoce signifie se préparer à la persévérance.

Intense fut l'activité de S. S. Pie XII pendant les dernières semaines de sa vie. Le Pape redoutait d'ailleurs le mois de septembre et d'octobre, parce qu'il savait qu'il aurait à faire face durant cette période à une activité épuisante. Il s'en était ouvert fin août, en disant qu'il allait recevoir les membres d'innombrables Congrès et qu'il avait préparé pour cela de très nombreux discours qui exigeraient de lui un très gros effort en raison des thèmes scientifiques, techniques et autres qu'il devait aborder.

Le dernier discours prononcé par Pie XII est celui qu'il adressa aux membres du Congrès des notaires des pays latins le dimanche 5 octobre, à la veille de la crise qui devait l'emporter. (La veille, Pie XII n'avait pas pu achever le discours qu'il adressait aux participants du Congrès de Chirurgie plastique.) Les Actes Pontificaux publient dans leur numéro de décembre le discours posthume de Pie XII sur le sacerdoce.

"Le sentiment qu'on a pour la plupart des bienfaiteurs ressemble à la reconnaissance qu'on a pour les arracheurs de dents. On se dit qu'ils vous ont fait du bien, qu'ils vous ont délivré d'un mal, mais on se rappelle la douleur qu'ils ont causée et on ne les aime guère avec tendresse." (Chamfort)

La Semaine des foyers a pour but de susciter des foyers plus heureux

OTTAWA — Par des foyers plus heureux, un monde meilleur, voilà ce que proclame la Semaine des foyers, du 11 au 18 janvier. Afin de répondre d'une manière concrète aux conclusions de la réunion de l'épiscopat canadien, le Centre catholique de l'Université d'Ottawa a pris l'initiative de lancer une semaine des foyers.

Semaine des foyers, semaine de la famille, "cellule de la société et de l'Eglise". Semaine durant laquelle les éducateurs, les jeunes gens, les jeunes filles et en tout premier lieu les époux, chacun va prendre conscience de cette force étonnante que constitue un vrai foyer, de cette cellule de bonheur qui pourrait proliférer de par le monde.

Ce cancer qu'on redoute, c'est une cellule gourmande qui prolifère dans le corps. Dans la lutte menée contre lui, on essaie de supprimer la cellule envahissante et de la remplacer par une cellule saine.

Dans le monde d'aujourd'hui, que nous chrétiens nous voulons meilleur, il est de notre devoir de multiplier les cellules saines, les cellules vivantes, celles qui peu à peu seront capables de recréer un monde nouveau.

Un monde nouveau

Un monde nouveau, meilleur et plus humain parce que les hommes et les femmes qui l'habitent ont compris le message d'amour du Seigneur et essaient de le vivre dans sa plénitude.

Un monde plus vrai parce que les garçons et les filles qui vont former la cellule primordiale de la société ne s'engagent plus dans le mariage à la légère, parce qu'ils préparent leur foyer futur par la réflexion, la prière, les cours de préparation au mariage qui les mettent directement en face de leur vocation et de leurs responsabilités. (Cours de Préparation au Mariage, 355 pages de texte, traduit en 13 langues, répandu dans 25 pays.)

Un monde plus aimant parce que les foyers veulent vivre chrétiennement leur amour, parce que les époux prennent conscience de leur grâce conjugale et s'appuient sur cette grâce pour mieux s'aimer. Certains d'entre eux n'hésitent pas à repenser ensemble le problème de leur vocation conjugale. Pour les aider, le Centre a publié un cours (cours pour personnes mariées: Mariage et Bonheur) et un bulletin relie entre eux tous ceux qui ont suivi le cours Mariage et Bonheur et les milliers d'autres qui se sont préparés par les Cours oraux ou par correspondance (Foyers Heureux).

Un monde meilleur parce que ce n'est ni l'argent, ni la domination, ni la puissance qui aident l'homme à vivre et la société à être plus fraternelle. Seul, l'amour bien compris, bien vécu, l'amour reflet vivant du Seigneur rend les hommes plus heureux et là où les hommes sont heureux, la vie est plus humaine, plus savoureuse et, en un mot, meilleure. Mais où réside d'abord le bonheur? Au foyer. Bâtissons donc des foyers plus heureux et nous bâtirons un monde meilleur.

Le sens des réformes monétaires en Europe

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

PARIS — Certaines monnaies européennes, et notamment la livre sterling, les monnaies scandinaves ainsi que les monnaies des pays membres du marché commun, sont rendues convertibles en ce qui concerne les transactions courantes (échanges de marchandises et de services) et pour les seuls non-résidants. Ainsi, tout fournisseur de marchandises ou prestataire de services des pays en question pourra se faire régler ses ventes en dollars s'il le désire. Le contrôle des changes est cependant maintenu et les transferts de capitaux restent réglementés. Comme par le passé, un citoyen britannique ou français, par exemple, ne pourra obtenir des devises étrangères d'une banque, si ce n'est pour acheter des marchandises étrangères et seulement jusqu'à concurrence d'un certain plafond si ces marchandises restent contingentées.

Retour à la convertibilité

Il est à souligner que ce retour à la convertibilité n'entraine pas renoncement de la part de ces pays à se prévaloir des dispositions de l'article 14 (relatif à la période dite "transitoire") des statuts du Fonds monétaire international. En effet, si tel était le cas et si ces pays acceptaient de se conformer aux dispositions de droit commun de l'article 8 des statuts, ils ne seraient plus libres, comme ils désirent le demeurer, d'imposer des restrictions aux échanges sans avoir obtenu préalablement l'approbation du Fonds.

Puisque ces pays continueront à invoquer les dispositions de l'article 14 des statuts du Fonds, ils pourront continuer à exciper de l'article XIV du GATT, grâce auquel ils peuvent discriminer en matière de restrictions quantitatives (contingents). Autrement dit, du seul fait du retour à la convertibilité de leurs monnaies, les pays européens ne seront pas obligés d'étendre les mesures de libération des échanges (suppression des contingents) qu'ils ont convenu de prendre entre eux dans le cadre de l'OECE, aux Etats-Unis et aux autres pays membres du GATT. Sauf en ce qui concerne la France (CF. Infra), ces décisions monétaires n'auront donc pas de conséquences commerciales immédiates.

Ce retour à la convertibilité des monnaies des pays disposant au total de plus de 50% des quotas de l'Union Européenne des Paiements engendre la dissolution automatique de cette institution et son remplacement par l'accord monétaire européen signé à Paris en 1955.

L'Union Européenne des Paiements est liquidée conformément aux dispositions de la section II K (section II) de l'annexe B. à l'accord sur l'UEP. La dette de la France, qui est proche de $500 millions (abstraction faite du crédit spécial de février 1958) devra être remboursée selon des modalités à convenir entre les parties. L'Allemagne qui est notre principal créancier, ainsi que l'Angleterre, nous ont déjà fait savoir qu'elles consentiraient des délais relativement longs pour ce remboursement.

A titre provisoire

L'accord monétaire européen entrera en vigueur à titre provisoire ainsi que les deux protocoles additionnels qui l'amendent. Il est possible que l'accord lui-même soit à nouveau ultérieurement amendé pour tenir compte des modifications intervenues dans la situation économique durant les trois années qui ont suivi sa signature. Cet accord prévoit essentiellement le maintien d'un système multilatéral de règlements se substituant au mécanisme de compensation de l'UEP et la création d'un fonds européen destiné à fournir aux pays de l'OECE des crédits pour les aider à faire face à leurs difficultés temporaires de balance des paiements.

L'UEP accordait automatiquement des crédits à concurrence d'une partie du déficit d'un pays membre (facilité à laquelle nous ne pouvons d'ailleurs plus recourir ayant dépassé notre "quota"). A la différence de l'UEP ce fonds de $600 millions ne prête que sur décision de l'organisation qui fixe le taux de l'intérêt ainsi que les délais de remboursement (nécessairement inférieurs à deux ans). La contribution de la France à ce fonds, soit $42 millions, n'est pas exigible immédiatement. Elle devra être versée à une date non spécifiée qui sera arrêtée par l'OECE.

Chaque pays, grâce au système multilatéral de règlements, se voit accorder dans l'intervalle des règlements mensuels — qui se font en dollars — des moyens de financement temporaires. La France, ainsi, est tenue de mettre à la disposition des autres pays européens d'un mois sur l'autre une somme maxima de $32 millions. A l'inverse, notre pays pourra s'endetter dans l'intervalle des règlements.

Réforme monétaire en France

Le 27 décembre, une nouvelle parité de 493.76 francs pour un dollar a été acceptée par le fonds monétaire international. A ce nouveau taux, le franc sera une monnaie convertible, pour ce qui est des pays de l'UEP (y compris les Etats et territoires appartenant à leurs zones monétaires) ainsi que pour les pays auxquels nous sommes liés par des accords en Francs transférables: les deux Chines, Brésil, Iran, Japon, Hongrie (pour partie), Paraguay et Argentine jusqu'à nouvel ordre.

La France en même temps libère ses échanges à l'égard de l'OECE jusqu'à concurrence de 90% (et non plus seulement de 40% comme nous l'avions annoncé à l'OECE le 13 décembre). Ceci signifie qu'il ne sera plus exigé de licences d'importation pour des produits qui, au total, représentaient 90% des importations françaises en 1948 et dont la liste a été publiée au J.O. du 29 décembre. Du même coup, tombe l'argument que le Royaume-Uni avait cru pouvoir soutenir lors de la session du 15 décembre 1958 du Conseil de l'OECE et selon lequel notre pays ne pouvait pas discriminer en matière contingentaire en faveur de ses partenaires du traité de Rome, tant que nous ne nous conformions pas aux dispositions du code de libération des échanges.

A noter que, par suite de l'extension à tous les pays fournisseurs des mesures de libération visant le coton, le pourcentage des libérations vis-à-vis de la zone dollar sera fortement accru.

Ces mesures d'ordre commercial et financier ont été complétées par des dispositions tendant à réaliser un assainissement du budget: augmentation de certains impôts et taxes, réduction de la participation du budget au financement des entreprises publiques, révision de la politique suivie en matière de subventions, recherche de l'équilibre du régime des prestations sociales, suppression des indexations, y compris l'indexation des prix agricoles (sans toutefois revenir sur la fixation des prix d'objectifs), considérées comme des manifestations de méfiance contre la monnaie. Ainsi il a été possible de maintenir l'impasse budgétaire au-dessous de 600 milliards (587 milliards) tout en accroissant de 245 milliards les crédits affectés aux investissements sociaux et économiques.

Des mesures ont été prises pour accroître le pouvoir d'achat: hausse du SMIG, majoration de la retraite des vieux, augmentation de 4% des traitements de la fonction publique, compte-tenu des hausses de prix qui pourraient, au moins momentanément, se produire.

Nous passons notre temps à nous forger des chaînes et ensuite nous nous plaignons d'avoir à les porter.

Une nouveau timbre pour commémorer la fusée

LONDRES — Un nouveau timbre russe est en vente, "pour marquer la conquête du cosmos par le peuple soviétique" (Radio-Moscou).

Le timbre montre les trois spoutniks et la nouvelle fusée filant dans le firmament nocturne, avec le Kremlin profilé à l'arrière-plan.

A l'Hôtel de Ville

La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le samedi 3 janvier à 10 h. a.m. qu'avait lieu la première réunion des échevins pour procéder à la formation des comités permanents ainsi que des commissions de la Ville de St-Boniface. M. Maurice Prud'homme fit lecture du jugement du Juge A. Bernier qui déclare M. Jules Jérôme Pynoo échevin du quartier no 1.

M. Prud'homme procéda ensuite à assermenter les nouveaux échevins, MM. Thomas Lonergan, J. St-Hilaire et Donald A. Hart. M. le maire prit la parole dans les deux langues pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus et profita aussi de l'occasion pour remercier encore une fois les chefs de départements ainsi que tous les employés de la Ville pour le beau travail accompli durant l'année dernière; l'année s'annonce belle, de dire M. le maire, avec plusieurs nouveaux développements à l'horizon ainsi que les projets du Canadien National aux cours de triage Symington, agrandissement de Windsor Park, nouvelles industries. L'on procéda ensuite à la formation des comités qui se composent comme suit:

A — Comités permanents:

a) des Finances: MM. les échevins C. S. Warman, J. Pynoo, T. Lonergan, J. St-Hilaire et C. A. Ursel.

b) des Travaux publics: MM. J. Pynoo, T. Lonergan, J. St-Hilaire, C. A. Ursel et C. S. Warman.

c) de l'Eau et de l'Eclairage: MM. C. A. Ursel, J. Pynoo, T. Lonergan, J. St-Hilaire et C. S. Warman.

d) d'Incendie: MM. J. St-Hilaire, J. Pynoo, T. Lonergan, C. A. Ursel et C. S. Warman.

e) de la Santé et des Permis: MM. D. Parent, P. McKall, J. Guay, D. A. Hart et W. R. Appleby.

f) de Législation et de Réception: MM. W. R. Appleby, P. McKall, D. Parent, J. Guay et D. A. Hart.

B — Comités spéciaux:

a) du Bien-être public: M. D. A. Hart et tous les autres échevins.

b) des Propriétés municipales: MM. J. Guay, P. McKall, D. Parent, D. A. Hart et W. R. Appleby.

c) de la Circulation et du Transport: MM. T. Lonergan, J. Pynoo, J. St-Hilaire, C. A. Ursel et C. S. Warman.

d) du Personnel et de l'Administration: MM. P. McKall, D. Parent, J. Guay, D. A. Hart et W. R. Appleby.

e) de l'Unité sanitaire: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, MM. D. Parent, J. Guay et C. S. Warman.

f) du Fonds d'amortissement: M. l'échevin C. S. Warman et MM. J. A. Schimnowski et G. P. Shearer.

g) de Sûreté: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, S. H. le juge A. Bernier, MM. les échevins J. Guay et C. A. Ursel et M. Orville Skelton.

h) des Parcs publics: S. H. le marie J. G. Van Belleghem, MM. les échevins P. McKall, D. Parent, J. St-Hilaire, D. A. Hart et W. R. Appleby et MM. A. Pichette, F. McDonald, L. C. Waugh, C. Turner et Lucien Chaput.

i) de la Bibliothèque publique: MM. les échevins C. A. Ursel et T. Lonergan, MM. H. L. Thompson, G. E. Winter, G.-A. Guilbault, Mmes L.-O. Beaudry et Anna Ediger et M. l'abbé A. d'Eschambault.

j) de la Commission d'Urbanisme: MM. les échevins J. Guay et W. R. Appleby et MM. Joseph Chaput, L. E. Ostrander, David Henderson, Léo Hervo et C.-E. Huot.

M. l'échevin Ursel fut nommé pro-maire pour le premier trimestre. Certains déboursés urgents, tels que les salaires des employés, loyers de ceux qui sont sur les listes de l'assistance publique, etc., furent autorisés.

Des lettres de remerciements seront envoyés aux échevins sortant de charge, MM. Schimnowski. Guilbault et McGurran, ainsi qu'aux citoyens qui ont servi dans diverses commissions, MM. H. d'Eschambault, H. DeLeeuw et L. Paquin.

Le lundi 5 janvier avait lieu la réunion régulière des comités, et les nouveaux échevins commencaient l'apprentissage de leur dure tâche de représentants du peuple. Je ne sais si c'est dû à l'optimisme général qui semble régner au Conseil ou au froid intense qui se faisait sentir même dans la salle du Conseil, mais le premier item était une lettre de la société pour le contrôle des maringouins. Le quote-part est de $5,727 ou 20c per capita.

La Toronto General Trust Corporation, au nom de l'église anglicane St. Philip's,, fait part d'un projet de logements pour les couples âgés; un édifice de deux étages et demi serait construit au coin de Kitson et Taché. La compagnie demande si ce logement pourrait jouir de l'exémption de taxes accordée aux institutions de ce genre.

Il fut recommandé d'agréer la requête de la Commission des parcs pour une avance de $1,000 par mois jusqu'à ce que le budget soit passé.

Le propriétaire du bloc Oliver, rue Marion, accompagné de sa fille, de son électricien et de son agent d'affaires, s'amenait devant le comité des incendies pour protester contre l'ordre de la ville qui condamnait cet édifice à la destruction au beau mois de mai cette année. Le propriétaire prétend avoir fait des réparations considérables, mentionnant le chiffre de $5,000. L'inspecteur des bâtiments, au contraire, dit que les réparations faites ne sont que minimes et qu'il est presque impossible de réparer convenablement cet immeuble, sinon en le démolissant pour le reconstruire. Le comité, après avoir délibéré, décida de recommander au Conseil de s'en tenir à sa première décision de démolir cet édifice en mai. Il est très probable que le propriétaire ira en cour de justice et réussira ainsi à prolonger la vie de son immeuble.

Le comité de finances recommande au comité de personnel et d'administration d'engager un commis grade "B" pour le bureau du commissaire des évaluations, à cause du surcroit de travail imposé par la St. Boniface Advisory Planning Commission.

La paroisse du Précieux-Sang avait demandé l'an dernier exemption de taxes pour les classes qui se trouvent dans le Club St-Vincent et avait basé sa requête sur un amendement à l'acte municipal. Comme cet acte ne régit pas la ville, celle-ci se trouve dans l'obligation de s'en tenir à la chartre de la ville et se voit dans l'impossibilité d'agréer à cette requête. Il faudrait qu'une demande soit faite à la législature pour pouvoir amender la chartre de la ville.

Il fut recommandé aussi que l'avocat de la ville envoie à Son Exc. Mgr l'archevêque une copie de la section de la chartre qui s'applique aux exemptions de taxes des chapelles de communautés lorsqu'elles servent à l'usage du public, afin que la ville puisse établir une ligne de conduite à suivre dans ces cas.

A lundi prochain.

Le bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb du Manitoba

Le bonspiel annuel du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba aura lieu au club de curling Granite, à Winnipeg, le lundi 26 janvier. Le Conseil de St-Pierre défendra le trophée Coutu, gagné l'an dernier. Les demandes d'entrée peuvent être faites à n'importe quel Grand Chevalier d'un conseil ou adressées à M. Tom Dooley, 104, avenue Chandos, Norwood. Téléphone: GLobe 2-3775.

Importants projets pour le développement du Parc Whittier

Le Parc Whittier, ancien site d'une piste de courses autrefois florissante à St-Boniface, sera bientôt transformé au coup de millions de dollars en un important quartier résidentiel, industriel et d'affaires, a-t-on annoncé le mardi 6 janvier.

Le contrat pour la construction préliminaire de routes, des services essentiels et même d'embellissement de ce site de 45 à 70 acres a été confié à la compagnie nouvellement constituée The Whittier Park Development Corp. Ltd. Ces premiers travaux coûteront $10,000,000 et devront être terminés pour 1960.

Le terrain qui a été loué par la compagnie Supercrete Ltd par bail à long terme, de 99 ans, portera pour fins de ce développement le nom de Shangrai-La. La compagnie nouvellement fondée s'occupera non seulement du développement de la propriété, mais aussi de son administration pour la compagnie Supercrete.

D'après les plans préliminaires, ce quartier se suffira. Il y aura maisons de rapport, centre de ventes et immeubles industriels se rapportant à l'usine Supercrete.

On propose de construire une enceinte, parallèlement au monticule élevé du CNR, de sorte que tout le terrain constitue une sorte de vallée se suffisant à elle-même, isolée du trafic extérieur et "très différente de tout ce qu'on peut trouver dans le Grand-Winnipeg", a dit M. S. J. Drache, C.R., conseiller légal de la compagnie, qui ajouta: "Quoique autonome, elle donnera à ses habitants l'avantage de se trouver à cinq minutes du centre de Winnipeg. On se propose de compléter tous les plans pour ce terrain, avant de commencer les constructions".

Le coût de cette deuxième phase de construction n'a pas été révélé.

L'ancienne piste de courses du Parc Whittier, la première piste moderne du Manitoba, avait été ouverte en 1924 et elle fut fermée en 1942. Depuis 1956, elle servait de centre d'entraînement pour les courses.

Décès

Mlle Dorothée Vivier

Mlle Dorothée Vivier, de 327, rue Dumoulin, St-Boniface, est décédée le lundi 29 décembre, à l'âge de 70 ans. Elle était née à Lorette. Elle laisse dans le deuil, une soeur, Mme A. Lambert.

Le service fut chanté le vendredi 2 janvier en la basilique de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

• • •

M. Alphonse Badiou

M. Alphonse Badiou, de 171, rue Kitson, Norwood, est décédé le mardi 30 décembre, à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 63 ans. Il fut fermier à Notre-Dame-de-Lourdes durant 25 ans et demeurait à St-Boniface depuis 10 ans.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Léonice; deux soeurs, Mmes J. Comte et V. Delorme.

Le service fut chanté le samedi 3 janvier en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Précieux-Sang

Ligue de 5 quilles

Equipes	Points
Leo's Electric	31
Les Météores	24
Toupin Lumber	24
Les Joyeux	23
Les Aces	20
Les Royals	18
Sunshine	16
Les Hirondelles	12
Dames:	
H 1 P—L. Rodrigue	260
H 3 P—L. Rodrigue	614
Hommes:	
H 1 P—A. Comeau	299
H 3 P—H. Sourisseau	632
Equipes:	
H 1 P—Les Royals	1263
H 3 P—Les Royals	3544

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Visite du député d'Etat

A notre dernière réunion, le lundi 5 décembre, nous avions l'honneur de recevoir la visite du député d'Etat, le frère Léo Soenen. Malgré un froid intense, l'assistance était remarquable. Notre visiteur raconta son voyage à la convention suprême de Cleveland et donna force détails dans le but de mettre les frères au courant de la façon dont se passent les choses dans de telles circonstances. Il sut toucher plusieurs autres points importants de l'Ordre et l'on peut dire que les membres présents apprécièrent grandement son exposé. Le Grand Chevalier fit les remerciements d'usage.

Félicitations

Félicitations aux deux frères qui reçurent un gobelet d'argent à cette assemblée: Marcel Lafleur (une fille) et Bernard Laverdière (un garçon).

Malade

Voeux de prompt rétablissement au frère Philippe Péloquin, patient à l'hôpital St-Boniface.

Envoyons fort ...

Un frère tranquille et que l'on trouve toujours à son poste, le frère Denis Normandeau, mérite depuis longtemps les remerciements de tous les membres pour son savoir-faire dans la préparation du café qui suit régulièrement nos soirées sociales. Bravo, frère... votre travail obscur mais effectif est hautement apprécié de tous!

RIGOLETTO.

Bienvenue aux Routiers

Deux jeunes de St-Boniface, MM. Robert Painchaud et Claude Boily sont venus au bureau de rédaction, cette semaine, pour annoncer que le mouvement diocésain des Routiers, Scouts et Leaveteaux est prêt à commencer le 16 janvier la publication d'une chronique hebdomadaire sur ses nombreuses activités. Bienvenue aux jeunes, qui sauront intéresser tous les lecteurs.

Pour le moment, il s'agit de les encourager dimanche prochain alors que, sous la direction des Routiers, des jeunes de plusieurs organisations de la Paroisse-Cathédrale passeront de porte en porte pour la quête annuelle de la Guignolée. Que la générosité des uns réponde à l'enthousiasme des autres!

Les Routiers ont aussi décidé de présenter au cinéma Paris, avenue Provencher, les 19 et 21 janvier, le premier d'une série d'excellents films français. Tous se dévoueront, sous la direction de M. Michel Soulodre, chef de clan, pour la vente des billets.

Tableaux des octrois pour salaires de maîtres dans les divisions scolaires

Récemment l'hon. Stewart McLean, ministre d'éducation, a annoncé les règlements qui guideront son ministère dans la calcul des octrois aux divisions scolaires et le cédule qui gouvernera les octrois pour salaires de maitres d'écoles.

(Dans le rapport sur les règlements, la semaine dernière, il s'est glissé deux erreurs mineures. Le nombre d'élèves requis pour obtenir des octrois pour trois maitres des écoles élémentaires fut indiqué ainsi: "De 75 à 105 . . ." Il aurait fallu lire: "De 70 à 105 . . ." La deuxième imprécision consistait à dire que deux élèves d'un jardin d'enfance étaient évalués au même taux que deux élèves élémentaires dans le calcul des octrois. Il aurait fallu dire deux élèves d'un jardin d'enfance équivalent un élève de grade élémentaire.)

Le calcul de ces octrois sera étudié plus tard.

Voici les tableaux des octrois pour maitres d'école.

M. McLean signale que la province ne paye pas et ne fixe pas les salaires mais qu'elle donnera des octrois pour aider à défrayer les salaires jusqu'au maximum indiqué dans les tableaux. Il est à remarquer de plus qu'il s'agit de salaires réels, qui sont payés concrètement à des maitres.

Dans le calcul de cet octroi il faut tenir compte de trois facteurs: (1) les années de service, chaque étape des tableaux étant l'équivalent de deux années d'enseignement; (2) les degrés d'études académiques; (3) les degrés d'études professionnelles. Par exemple A-1 symbolise l'achèvement du grade 12 ou de la première année universitaire, etc.; P-1 signifie une année de l'école normale ou des études à la faculté d'éducation. On calcule les années à partir de la réception du certificat par le maître. Il y a des augmentations spéciales pour principaux d'écoles:

Ecoles élémentaires

Etapes achevées	A0	P1A0	P1A1	P1A2	P1A3	P1A4	P1A5 ou P2A4	P2A5 ou P1A6	P2A6
0	$2,000	$2,400	$2,800	$3,000	$3,200	$3,400	$3,800	$4,200	$4,500
1	—	—	2,900	3,100	3,300	3,500	3,900	4,300	4,600
2	—	—	3,000	3,200	3,400	3,600	4,000	4,400	4,700
3	—	—	3,100	3,300	3,500	3,800	4,200	4,600	4,900
4	—	—	3,200	3,400	3,600	4,000	4,400	4,800	5,100
5	—	—	3,300	3,500	3,700	4,200	4,600	5,000	5,300
6	—	—	—	3,700	3,900	4,400	4,800	5,200	5,500
7	—	—	—	3,900	4,100	4,600	5,000	5,400	5,700
8	—	—	—	4,100	4,300	4,800	5,200	5,600	5,900
9	—	—	—	4,300	4,500	5,000	5,400	5,800	6,100
10	—	—	—	4,500	4,700	5,200	5,600	6,000	6,300
11	—	—	—	—	4,900	5,400	5,800	6,200	6,500
12	—	—	—	—	5,100	5,600	6,000	6,400	6,700
13	—	—	—	—	—	5,800	6,200	6,600	6,900
14	—	—	—	—	—	6,000	6,400	6,800	7,100
15	—	—	—	—	—	6,200	6,600	7,000	7,300
16	—	—	—	—	—	—	6,800	7,200	7,500
17	—	—	—	—	—	—	7,000	7,400	7,700
18	—	—	—	—	—	—	7,200	7,600	7,900
19	—	—	—	—	—	—	—	7,800	8,100
20	—	—	—	—	—	—	—	8,000	8,300
21	—	—	—	—	—	—	—	8,200	8,500
22	—	—	—	—	—	—	—	—	8,700

Ecoles secondaires

Etapes achevées	A3	P1A3	P1A4	P2A4 ou P1A5	P2A5 ou P1A6	P2A6
0	$3,000	$3,500	$4,000	$4,400	$4,800	$5,500
1	—	3,600	4,100	4,500	4,900	5,600
2	—	3,700	4,200	4,600	5,000	5,700
3	—	3,900	4,400	4,800	5,200	5,900
4	—	4,100	4,600	5,000	5,400	6,100
5	—	4,300	4,800	5,200	5,600	6,300
6	—	4,500	5,000	5,400	5,800	6,500
7	—	4,700	5,200	5,600	6,000	6,700
8	—	4,900	5,400	5,800	6,200	6,900
9	—	5,100	5,600	6,000	6,400	7,100
10	—	—	5,800	6,200	6,600	7,300
11	—	—	6,000	6,400	6,800	7,500
12	—	—	6,200	6,600	7,000	7,700
13	—	—	6,400	6,800	7,200	7,900
14	—	—	6,600	7,000	7,400	8,100
15	—	—	6,800	7,200	7,600	8,300
16	—	—	7,000	7,400	7,800	8,500
17	—	—	7,200	7,600	8,000	8,700
18	—	—	—	7,800	8,200	8,900
19	—	—	—	8,000	8,400	9,100
20	—	—	—	—	8,600	9,300
21	—	—	—	—	8,800	9,500
22	—	—	—	—	—	9,700

Un autre régal artistique à St-Boniface, grâce au JMC

Les membres de l'exécutif des Jeunesses Musicales Canadiennes, section de St-Boniface, ont tenu une importante assemblée cette semaine, sous la présidence du docteur André Lachance, afin de discuter du programme des quatre autres concerts qui seront donnés au cours des prochains mois.

Le docteur Lachance a succédé à M. l'abbé Léo Couture, président démissionnaire. L'assemblée votait une motion de remerciements en faveur de M. l'abbé Couture pour son dévouement au cours des jours importants de la fondation du mouvement à St-Boniface.

Le prochain concert aura lieu avant la fin de ce mois. (On sera en mesure d'indiquer la date précise dans le journal de la semaine prochaine). Les membres se promettent d'envahir ce soir-là la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph se souvenant du succès remporté en décembre par Guy Fallot, jeune violoncelliste français. Il s'agira cette fois d'artiste de chez nous, Joan Maxwell, mezzo-soprano de Winnipeg, accompagnée par un grand pianiste de Montréal, M. Charles Reiner qui, parfait bilingue, jouera aussi le rôle de commentateur.

Mlle Maxwell

La réputation artistique de Joan Maswell n'est plus à faire. Après avoir remporté beaucoup de succès dans son milieu au



Mlle Joan Maxwell

cours de ses années de high school, alors qu'elle consacrait de nombreuses heures au piano et au chant et obtenait la vedette dans des concerts, Mlle Maxwell reçut en 1948 une bourse d'étude de deux ans à l'Institut de Musique de la Colombie-Britannique, à Vancouver. Elle étudia ensuite à la Faculté de Musique de Toronto. De 1951 à 1954, elle fit valoir ses talents au cours du programme tant apprécié des "Futures Etoiles" à Montréal et à Toronto.

M. Gilles Lefebvre, fondateur au Canada des Jeunesses Musicales, sut recourir au talent de cette grande artiste pour le bien des membres de nombreuses sections de la province de Québec. Mme Maxwell-Rempel (son mari, M. Harvey Rempel, est gérant à Winnipeg de la compagnie d'assurances suisse Zurich) parle encore avec beaucoup d'enthousiasme de cette tournée de concerts au Québec, alors qu'elle donna 23 concerts en 30 jours et rencontra partout des jeunes épris de belle musique et de beau chant. Elle apprit du coup à mieux connaître les Canadiens français et c'est sans doute à cause de cela qu'elle apprend actuellement le français à l'école de Mme Ragot, de St-Boniface, et qu'elle est une fidèle auditrice du poste CKSB. Ajoutons qu'elle a aussi inscrit son nom comme abonnée de **La Liberté et le Patriote.**

Eloges unanimes

Mme Rolande Garnier, dont les succès passés au programme "Futures Etoiles" et auprès des Jeunesses Musicales du Québec ressemblent à ceux remportés par Joan Maxwell, ne tarit pas d'éloges à l'adresse de sa compagne de Winnipeg et dit que tous les critiques musicaux qui l'ont entendue ont su rendre hommage aux grandes qualités de sa voix, à sa manière vivante d'interpréter ses chants, à son aisance devant le grand public. En somme, le concert qui aura lieu prochainement à St-Boniface constituera un régal artistique de première valeur. D'autant plus que Joan Maxwell assure que son accompagnateur, M. Charles Reiner, est un des plus grands pianistes du pays.

Voici le programme que donnera Joan Maxwell: O Say What Glory (Arietta), Benedetto Marcello, arr. par H. Foss; O Turn Away Mine Eyes, William Boyce; Die Mainacht, Wiegenlied, Vergeblichef Standchën, de Brahms; Divinités du Styx (aria d'Alceste), Gluck; 4 chants de folklore (pour voix et piano) de Ravel: français, espagnol, italien et hébreu; 5 chansons créoles (arr. par Camille Nickerson): Cherè Mo Lemme Toi (Mon cher, je t'aime tant), Lizette, To Quitté la Plaine (Lizette, ma très chère), Fais Do Do et Michieu Banjo (Monsieur Banjo).

On espère qu'à l'occasion de ce grand concert de nombreux autres jeunes joindront les Jeunesses Musicales: pour le moment on compte 236 membres inscrits. Cette invitation s'adresse aussi naturellement aux éducateurs et à tous ceux qu'intéresse la belle musique. Pas de limite d'âge pour cet amour du beau!

HAMILTON—L'hôpital Saint-Joseph de cette ville vient d'instituer un système d'information — 24 heures par jour — dont les reporters locaux feront largement leur profit. La directrice du service est la R. S. Marie-Cléophas qui occupe également le poste d'économe de la maison.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

CKSB à 10,000 watts

CKSB continue sa marche vers de plus hauts sommets et d'ici quelques semaines, plus probablement d'ici la fin de janvier, on fixera d'une façon définitive la date de l'ouverture officielle de votre poste à 10,000 watts.

Cette augmentation de puissance augmentera d'au moins 20 pour cent le nombre des auditeurs du premier poste français de l'Ouest et permettra à plusieurs autres d'entendre un meilleur signal avec une puissance plus élevée, à 1050 sur le cadran.

Cette semaine, l'ingénieur-conseil du poste, M. Don Williamson, de Cobourg, Ontario, en compagnie de M. Yves Savignac, ingénieur du poste, parcoureront la province du Manitoba en toutes les directions en vue de compléter le sondage requis par le Ministère du transport.

En somme, il faut établir l'intensité du signal et connaître d'une façon non équivoque le nouveau rayonnement de CKSB à 10,000 watts. Tous se réjouiront encore une fois du progrès qui s'est fait à CKSB depuis 1946. Il faudra sans doute marquer d'une fête spéciale ce pas en avant réalisé par le groupe canadien-français.

* * *

M. Maxime Désaulniers, rédacteur en chef des nouvelles et chroniqueur sportif à CKSB depuis plusieurs années, acceptait à compter du début de l'année le secrétariat du Syndicat Catholique de St-Boniface. Plusieurs auditeurs vont certes manquer ses chroniques et ses nouvelles, mais il faut s'attendre à de tels changements de temps à autre et la direction lui souhaite un succès toujours grandissant dans ce nouveau domaine.

CKSB aura certes du nouveau à vous communiquer très bientôt en fait de nouvelles recrues.

"Point d'interrogation"

Le programme "Point d'interrogation" reprendra son cours normal le 13 janvier prochain. Les deux écoles qui s'affronteront ce jour-là seront la Maison St-Joseph d'Otterburne et l'école St-Joseph. Encore une fois, nous invitons les autres écoles qui voudraient prendre part à ce programme "Point d'interrogation" de bien vouloir nous envoyer leur nom.

"Nos écoles à la ronde"

Le programme "Nos écoles à la ronde" reprendra le 18 janvier, avec la participation de l'école du Précieux-Sang.

"Le bonheur"

Le dimanche 11 janvier, à 7 h., le poste CKSB présentera une comédie radiophonique intitulée "Le bonheur". Cette comédie, mettra en vedette un groupe de jeunes de St-Boniface. En plus des deux sketches radiophoniques donnés jusqu'ici, nous comptons en présenter d'autres durant l'année. C'est dire que nous comptons sur les auditeurs de CKSB pour encourager cette nouvelle initiative de jeunes. La réalisation de la comédie a été confiée à Ubald Laurencelle.

"D'un océan à l'autre"

"D'un océan à l'autre", le mardi soir à 8 h. Grâce à la radio, un dialogue s'engage à l'échelle nationale. Dans chacune des dix provinces du Canada, des minorités françaises ont leur vie propre, leurs institutions, leurs moyens d'expression. Cela, les Canadiens français de la province de Québec le savent. Mais souvent la connaissance du "fait français" se résume à une sèche statistique des populations minoritaires et à un attachement sentimental qui, faute de véritable contact, n'est que symbolique.

De par ses possibilités exceptionnelles, la radio se devait de favoriser le contact, de mieux faire connaître l'existence, les problèmes et les aspirations des diverses collectivités d'expression française au pays. De permettre un dialogue entre Canadiens français de quelque région qu'ils fussent.

Avec la collaboration de l'Association des Educateurs de langue française, le réseau français de Radio-Canada présente, depuis le mardi 30 décembre, à 8 h. du soir, une nouvelle série radiophonique intitulée "D'un océan à l'autre". Chaque semaine, des invités choisis chez les groupes français de chacune des provinces canadiennes font table ronde et discutent des problémes particuliers aux différentes minorités.

En fait, chaque semaine, l'animateur de l'émission se trouvera dans un studio à Montréal et interrogera les participants de St-Boniface, de Halifax, de Saskatoon, etc. Les dix premières émissions de la série viendront tour à tour de chacune des provinces canadiennes et constitueront surtout des exposés documentaires sur la vie des différents groupes français.

Soyez à l'écoute la semaine prochaine pour entendre l'équipe de St-Boniface composée du R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur des écoles de langue française au Manitoba, M. Brunelle Léveillé, gérant du journal **La Liberté et le Patriote,** et Mlle Yolande Gendron, institutrice. Ils discuteront du "fait français" lors de l'émission d'"Un océan à l'autre", le 13 janvier, à 8 h. p.m.

Transcona

Crèches de Noël

Le concours "Crèches de Noël", organisé par les Chevaliers de Colomb de la paroisse, auquel tous les écoliers de l'Assomption et de la desserte St-Joseph furent invités à participer, fut un succès. Environ 88 belles crèches de diverses dimensions furent étalées dans la salle le dimanche après-midi 21 décembre.

Les heureux gagnants des prix en argent furent: grade 1, Cary Hannah et John Olthof; grade 2, Raymond MacQuarrie et Annette Grégoire; grades 3 et 4, Cheryl Katchnoski, Paulette Babey et Maurice Lazaruk; grades 5 et 6, Armand Lamoureux et Linda Laden; grades 7 et 8, Thérèse Paquette et Maureen McCormick.

Comme juges, on remarquait M. l'abbé A. Fréchette, vicaire, les Rév. Srs St-Marcel, supérieure, et Marie-des-Anges, M. G. Torchia, Grand Chevalier, et Mme J. Shepherd.

Le même après-midi, environ 300 enfants de la paroisse, âgés de 1 à 10 ans, assistèrent au dépouillement de l'arbre de Noël. Saint Nicolas et "Black Peter" firent leur apparition et distribuèrent des friandises à chacun.

Félicitations

Félicitations à Marguerite Lambert et à William Hrynkow, du grade 9 de l'école paroissiale, qui reçurent des chèques de $3.00 chacun de la part du Winnipeg Free Press comme récompense pour leur participation au "Student's Book Review", lors du "Young Canada Book Week". Leurs articles furent publiés dans le journal "Free Press".

Banquet de Noël

Le banquet annuel de Noël des membres de la Ligue des Femmes Catholiques, section Notre-Dame de l'Assomption, eut lieu le 21 décembre dans le Bamboo Room de l'Oxford Grill. Une magnifique crèche et un bel arbre de Noël furent installés pour l'occasion. M. l'abbé W. J. Szumski, directeur de la Ligue, était présent et récita le bénédicité. L'invitée d'honneur était Mme L. Lanthier, présidente diocésaine, qui adressa la parole. Le dîner terminé, il y eut échange de cadeaux.

M. l'abbé Szumski remercia chaleureusement les membres de la Ligue pour leur travail durant l'année, offrit ses souhaits de Noël et enfin donna sa bénédiction. La veillée se termina par des chants de Noël, des jeux, et puis un "Fashion Show, intitulé "La mode du sac", qui dérida l'auditoire. Mmes S. Kornell et L. Dion étaient en charge de ce banquet.

Tour par autobus

Le dimanche soir 28 décembre, les membres de la L.F.C. de l'Assomption et les huit religieuses Oblates du couvent, membres honoraires de la Ligue et invitées spéciales, firent une tournée de diverses églises et des rues de Winnipeg et de St-Boniface par autobus réservé afin de visiter les crèches et de jouir des lumières et des décors de Noël.

La basilique de St-Boniface, les églises de Holy Cross et de St-Ignace, la cathédrale Ste-Marie et la Maison-Chapelle furent visitées. De retour à Transcona, un goûter fut servi. Grand merci à Mme Girardin pour avoir préparé cette soirée agréable.

Réunion mensuelle

La prochaine réunion de la L.F.C. aura lieu le mardi 13 janvier, à 8 h. p.m. Mme A. A. Murphy, du comité diocésain des guides de la L.F.C., sera l'invitée d'honneur. Les guides, sous la direction de Mme J. A. Stewart, capitaine, donneront une démonstration de leur travail. Mme B. Pitre, présidente du comité des guides, en est l'organisatrice.

Messe de minuit

La messe de minuit du 25 décembre, dans l'église Notre-Dame de l'Assomption, fut célébrée par M. l'abbé W. J. Szumski, curé, qui donna aussi le sermon de circonstance. Le choeur de chant, sous la direction de Mme E. Ball, fit entendre la messe responsoriale, composition de Gélineau. Mme W. Fraser était l'organiste et M. H. Bélanger, le soliste. Des cantiques de Noël furent chantés durant la messe de l'Aurore. Une messe de minuit fut également célébrée par M. l'abbé A. Fréchette, vicaire, dans la salle paroissiale. L'assistance fit les frais du chant, sous la direction de M. l'abbé A. Hacault. Le sermon fut donné par M. l'abbé Fréchette en anglais et par M. l'abbé Hacault en français.

Crèche de Noël extérieure

Comme l'an dernier, une magnifique crèche de Noël avec personnages de grandeur naturelle, découpés et peints artistiquement, est installée à l'extérieur de l'église. Le tout est illuminé le soir et de la musique de Noël d'un haut-parleur rend plus vive la mise en scène. Grand merci à Mme J. Shepherd pour ce beau travail.



A leur première réunion de l'année 1959 tenue le lundi soir 5 janvier, les membres de la Commission scolaire de St-Boniface ont réélu **M. Robert Bockstael** au poste de président de cette commission. Comme on s'en souviendra peut-être, M. Bockstael avait succédé à M. Alfred Monnin lorsque celui-ci fut nommé juge de la Cour du Banc de la Reine en 1956.

Funérailles à Haywood de Mme Arthur Rouire

HAYWOOD — Le mardi 16 décembre 1957 s'éteignait à l'hôpital de St-Claude, après quelques heures de maladie seulement, Mme Arthur Rouire (née Rosa Mangin), âgée de 66 ans.

Le service fut chanté le vendredi 19 décembre par M. l'abbé Antoine Hacault, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés J.-M. Gagné, curé de St-Claude, et L. Bédard, curé de la paroisse. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Laurent McGrath, Louis Viallet et Ovide Labossière, petits-fils de la défunte, Laurent Mangin, René Rottiers et Gérard Mangin, ses neveux. La bannière de Ste-Anne portée par M. Albert Rouire, un neveu, précédait le cercueil. Portaient les rubans: Mmes E. Navillod, P. Dedieu, H. Vaillant et W. Robidoux. Mmes P. Dedieu et J.-E. Hébert firent la quête.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, trois fils, Lucien, Adrien et André; six filles, Mmes V. Labossière (Angèle), A. Buisson (Agnès), H. Viallet (Solange), A. Viallet (Lucie), A. Richard (Thérèse) et J. Robidoux (Annette); sa mère, Mme Mathilde Mangin; deux soeurs, Mmes A. Semons et J. Toner; deux frères, Joseph et Léon; 54 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

D'origine belge, Mme Arthur Rouire naquit à Bruxelles, Man., le 2 septembre 1892. Chrétienne convaincue, elle fut un modèle de piété et de dévouement. Elle occupa la place de présidente des Dames de Ste-Anne pendant trois ans.

Remerciements

La famille Rouire désire remercier tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil. Un merci spécial à MM. les abbés Gagné et Bédard et aux religieuses de l'hôpital de St-Claude.

Noël

Comme par les années passées, l'église de Haywood possède sa crèche avec son petit Jésus, si invitant, la sainte Vierge, saint Joseph, etc., mais de plus cette année, une charmante crèche, toute illuminée, orne le devant de l'église paroissiale. Merci au dévoué curé.

Les paroissiens ont aussi eu la joie d'entendre de beaux chants de Noël exécutés par les élèves de l'école Dandurand et transmis par haut-parleurs à travers le village et les alentours. C'était vraiment beau. On aurait cru entendre les anges de Bethléem. Les paroissiens en sont reconnaissants à M. le curé, aux religieuses et institutrices. Félicitations aux élèves.

A la messe de minuit, la chorale fit entendre une belle messe. Mlle Irène Massinon touchait l'orgue. Le "Minuit, chrétiens" fut chanté par André de Rocquigny, "Adeste Fideles", par Ovide Poirier et le "Panis Angelicus", par Irène Massinon. Plusieurs autres cantiques furent aussi bien goûtés de tous.

La crèche de Haywood

Quand vous passez sur notre route,
Voyez au pied de nos clochers,
Ces verts sapins. Sans aucun doute,
C'est une crèche! Approchez.

Dans la tempête et dans la brume,
Le soir, l'étoile s'allume,
Guidant nos pas vers la lumière,
Vers l'enfant Dieu et vers sa Mère.

C'est de Noël, le doux mystère,
Nous invitant à la prière.
Venez, venez, adorez tous,
Le Dieu Sauveur, venu pour tous.

LECTRICE.

Ste-Anne-des-Chênes

Mariage

Le 27 décembre, en l'église de Ste-Anne, Mlle Lucille Tougas, fille de Mme Omer Tougas, unissait sa destinée à celle de M. Fernand St-Amant, fils de M. et Mme Clovis St-Amant, de St-Jean-Baptiste.

Baptêmes

Le 16 novembre: Jaques-Marcel-Alfred-Patrick, fils de M. et Mme Jean-Charles Lambert. Parrain et marraine, Sylvestre Purtell et Jeanne Lambert.

Le 16 novembre: Gail-Patricia-Marie, fille de M. et Mme Robert Ellard (Diana Vandal). Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Vandal.

Le 30 novembre: Gregory-Ronald, fils de M. et Mme Ronald Van Halst (Huguette Roque). Parrain et marraine, M. et Mme Julian Van Halst.

Le 14 décembre: Joseph-Adrien-Edmond, fils de M. et Mme Gabriel Ste-Marie (Marie Mondor). Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Ste-Marie.

Le 14 décembre: Susan-Cashy, fille de M. et Mme Ulric Rondeau. Parrain et marraine, M. et Mme Gerry Huppé.

Le 24 décembre: Raymond-Georges-Edward, fils de M. et Mme Eugène Perron, fils (Iris Hunter). Parrain et marraine, M. et Mme Georges Cloutier.

Le 27 décembre: Lucille-Elisabeth-Marie, fille de M. et Mme Solas Michaud (Simone Charrière). Parrain et marraine, M. et Mme Lévi Michaud.

Partie de cartes

Le dimanche 14 décembre, à la salle paroissiale avait lieu une partie de cartes organisée par la Société d'agriculture La Vérendrye. Malgré une température inclémente, l'assistance fut assez nombreuse. 23 tables étaient remplies. Les prix d'entrée, dons du R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé, et de M. Louis Massicotte, furent gagnés par M. Roland Desautels et Mmes V. Tougas et D. Rettig.

Les gagnants aux cartes furent: premiers prix, M. Maxime Bériault et Mme Jean-Paul Trudeau, dons de M. O. Ménard, propriétaire de l'hôtel Ste-Anne; deuxième prix, M. Steeve Langill, deux pintes d'antigel, don du Garage Dusessoy, et Mme Roland Desautels, un don de M. et Mme Robert Arbez. Trois tours de bingo furent joués. Les prix avaient été donnés par MM. L. Sabot, de Richer, Lionel Théberge et Wilfrid Grouette, de Ste-Anne. La chance favorisa Mme Adélard Gauthier et MM. O. Levesque et Paul Tougas.

Les gagnants au tirage des six dindes furent: MM. Jimmie Pitura, Jean Lavack, O. Rémillard, E. Perry, Norman Proulx et Francis Benoit. La soirée se termina par un goûter servi par les directeurs de la société.

Remerciements

Le président et les directeurs de la société désirent, par la voix du journal, remercier les généreux donateurs ainsi que tous ceux qui ont aidé à faire un succès de cette soirée.

Messe de minuit

Comme par les années passées les paroissiens se sont rendus en foule à la messe de minuit. Le "Minuit, Chrétiens" fut chanté par le R. P. A. Ferland. Un choeur mixte chanta les parties de la messe. A la communion, M. Ubald Trudeau fit entendre "Adeste Fideles".

Le R. P. W. Boulet, C.Ss.R., célébra la sainte messe et donna le sermon en français et en anglais. Le texte en était, "Paix sur la terre". Pendant la messe de l'aurore, la chorale exécuta de beaux cantiques. Mme Steeve Langill touchait l'orgue. Deux basses messes furent célébrées le Jour de Noël, à 8 h. et 10 h. 30 a.m.

Journée de l'Association d'Education du Manitoba

STE-ELISABETH

$5.00: A. Desaulniers.
3.00: Antonin Lussier, Arthur Desaulniers, J.-E. Lussier.
2.00: Noël Alarie, A. Bérard, X. Desaulniers, R. Dupuis, D. Gratton, E. Lussier, R. Lussier, A. Marion.
1.55: A. Collette.
1.50: A. Gagnon.
1.00: R. Bérard, O. Collette, M. Collette, E. Desaulniers, B. Dupuis, M. Duprey, E. Lussier, V. Desaulniers.

Total: $41.05
(68% de l'objectif)

• • •

AUBIGNY

$10.00: M. l'abbé Robert Nadeau, Jean Sorin.
5.00: Albini Robert, Noël Roy, Mme Z. Chartier.
3.00: L.-F. Palud, Edmond Saurette, James Ritchot.
2.00: Octave Clément, Louis Guillou, Alfred Landry, C. Vermette, C. Roy, Hector St-Onge.
1.50: Mme L. Palud.
1.00: F. Chartier, L. Chartier, T. Dittrick, P. Godard, F. Guillou, J. Hébert, D. Lévesque, H. Ouimet, J. Ouimet, J.-M. Palud, O. Roy, A. St-Jacques, B. Saurette, J. Touchette, J. Verrier.
.50: Divers.

Total: $73.00
(64% de l'objectif)

Steinbach demande un poste de radio

Le nouveau Comité des Gouverneurs de Radio-Canada étudiera, du 28 au 31 janvier prochains, la requête soumise par la ville de Steinbach, Man., en vue de l'établissement d'un poste de radio.

Plusieurs hommes d'affaires de Steinbach se sont groupés pour former un comité chargé de trouver les fonds nécessaires à la construction de ce poste.

Cette requête, soumise par M. P. J. Reimer, demande un poste de 1,000 watts, sur les ondes 810 du cadran, et est une de 13 que devront considérer le comité.

La Salle

Çà et là

Le lundi soir 22 décembre avait lieu un concert de Noël à l'école Beaudry, sous la direction de Mme Denis Cormier, institutrice.

Pour clôturer la fin de l'année, une veillée sociale eut lieu le mercredi 31 décembre à la salle paroissiale. Elle fut aussi organisée en vue de fêter le gérant de la Caisse Populaire, M. Adélard Lagacé.

Récemment, M. et Mme Jean-Marc Cloutier et leur famille, de St-Boniface, rendirent visite à M. et Mme Gaston Rochon.

M. et Mme Roy Skow, de Weyburn, Sask., passèrent la fin de semaine du 27 décembre chez M. et Mme Georges Bernuy.

Mlle Gisèle Cormier, de St-Boniface, a joui de quelques jours de vacances des fêtes chez ses parents, M. et Mme Charles Cormier.

M. et Mme Gilbert Cormier, de Goderich, Ont., étaient en promenade du 23 au 29 décembre chez M. et Mme Moïse Cormier et leur famille. Ils quittèrent le Manitoba pour London, Ont., où M. G. Cormier, de l'Aviation canadienne, sera dorénavant stationné. M. et Mme Joseph Bourbonnière, de St-Boniface, allèrent les reconduire.

Au cours de la semaine du 28 décembre, MM. et Mmes Henri et Ovide Gousseau eurent la joie d'être visités par M. et Mme Edouard Bremner et leur famille, de Williams Lake.

Parmi les visiteurs qui vinrent de l'extérieur au temps des fêtes, on remarquait chez M. et Mme Raoul Rochon: Mme Alain Grouette, de Shilo, et M. et Mme Richard Bayer, de St-Boniface; chez M. et Mme Gaston Rochon: Mme Clara Jutras et Mlle Mariette, de Letellier, et M. et Mme Edmond Brodeur, de St-Adolphe; chez M. et Mme Charles Cormier: M. l'abbé Edmond Cormier, du Grand Séminaire de St-Boniface, M. et Mme Armand Durand, de Routhledge, Man., Mme James McKenna et ses enfants et M. Benoit Cormier, de St-Boniface; chez M. et Mme Georges Bernuy: M. et Mme Gabriel Bernuy, de Keewatin, Ont.; chez MM. et Mmes Aimé, Edouard et Denis Cormier: M. et Mme René Rivard, de Fisher Branch; chez MM. et Mmes Omer Comeau et Henri St-Godard: M. et Mme Charles Lecomte, de Red Road Lake, Ont., et M. André Comeau, de Winnipeg; chez Mmes Albertine Rochon et Marie Lagacé: M. et Mme Roland Lagacé, de Lorette; chez Mme Florida Lafond: MM. et Mmes Roméo Marion et Fernand Desrochers, de St-Boniface; chez Mme Robertine Cormier et ses filles: MM. et Mmes Félix Cormier et Joseph Mahé, de St-Boniface; chez M. et Mme C.-E. Lafond: MM. et Mmes Francis Pichette, Noël Trudeau et Roland Lafond, de St-Boniface; chez MM. et Mmes Georges Bernuy, Moïse Cormier et Gaston Rochon: MM. et Mmes Oscar Rochon et Armand Martel et leurs familles, de St-Boniface; chez M. et Mme Rodolphe Gendre: Mlles Marie et Emma Gendre, de Winnipeg; chez Mme Alfréda Lagacé: Mlle Bibiane Lagacé, de St-Boniface.

Rendirent visite aux parents des paroisses environnantes: M. et Mme Hyacinthe Lanoie, chez MM. et Mmes Gérard Emond et Jules Bonneau, de St-Norbert; M. et Mme Aimé Cormier et leur famille, chez M. et Mme Jean Rivard, de Fisher Branch; Mme Virginie Girardin et M. et Mme Louis Hogue, chez MM. et Mmes Edouard Hogue et John Novak, de Transcona; M. et Mme Moïse Cormier, chez M. et Mme Léon Alary, de Winnipeg; M. et Mme François Calvez, chez M. et Mme Robert Boden, de Winnipeg.

Notre étoile est en nous, et de nous il dépend qu'elle soit bonne ou mauvaise.

Charles BAUDOIN.

Saint-Claude

Tableau d'honneur

Voici la liste d'honneur de l'école de St-Claude pour le mois de décembre:

Grade XII: catéchisme, Marita Magne 94; francais, Norbert Girardin 83; anglais, Marita Magne 84.

Grade XI: cat., Georgette Picton 80; fran., Cécile Jobin; ang., Linda Kirkland 86.

Grade X: cat., Jacqueline Magne 95; fran., Jacqueline Magne 91; ang., Jacqueline Magne 87.

Grade IX: cat., Marcel Demas 89; Edith Chatel 85; fran., Annette Gautron 79, Edith Chatel 78, Brunel Girardin 79; ang., Marcel Demas 81, Jean Demas 80.

Grade VII: cat., Claudette Arbez 84, Jeannine Jubinville 81; fran., Jeannine Jubinville 91, Claudette Arbez 87; ang., Jeannine Jubinville 89, Claudette Arbez 84.

Grade VI: cat., Georgette Binne 100, Denis Magne 100; fran., Georgette Binne 86; ang., Georgette Binne 93.

Grade V: cat., Roger Binne 100, Lorraine Dupasquier 100, Raymond Dubourg 90; fran., Elaine Rey 92; ang., Louis Trémorin 79; Lucille Lecunff 87.

Grade IV: cat., Arlette Laurent 97; fran., Solange Dacquay 96; Simone Oliviero 89.

Grade III: cat., Norbert Dupasquier 96; fran., Odile Rocan 97; ang., Catherine Ray 90.

Grade II: cat., Lorraine Binne 98, Léonce Demas 93, Gisèle Burgoyne 92, Johnny Ray 92; fran., Paulette Jubinville 92, Gisèle Burgoyne 90, Gérald Rey 89; ang., Deborah Cewick 89, Gisèle Burgoyne 89, Lionel Burgoyne 88.

Grade I: cat., Marilyne Martin, Huguette Girardin; fran., Marilyne Martin, Eveline Lecunff; ang., Marilyne Martin, Denise Dupasquier.

Gagnants du bonspiel

Voici le résultat du bonspiel qui eut lieu du 26 décembre au 4 janvier:

1er concours: 1er prix, M. Raymond Chatel; 2e prix, M. Henri Bazin.

2e concours: 1er prix, M. Félix Magne; 2e prix, M. Gérald Burgoyne.

3e concours: 1er prix, M. John Campbell; 2e prix, M. l'abbé J.-M. Gagné.

N.-D.-de-Lourdes

Décès

Mme Lucien Vigier, née Sidonie Rozière, de Cardinal, Man., est décédée à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes le jeudi 27 novembre, à l'âge de 72 ans, après de longues et cruelles souffrances.

Veuve en 1939, trois mois plus tard, elle perdait le plus jeune de ses enfants, Aurèle, âgé d'un peu plus de 10 ans, et, quelques années plus tard, Adrien, âgé de 21 ans, mourait dans un accident de la route. Bien avant ces deuils, elle avait perdu un garçonnet de 11 mois, Marc.

Mme Vigier naquit à Malzieuville, Lozère, France, et vint au pays toute jeune. Ayant souffert des débuts d'une colonie plantée en pleine forêt vierge, elle ne fréquenta l'école qu'au beau temps pour quelques saisons et sortit de l'école avec la connaissance de l'alphabet et du calcul élémentaire. Muni de ce chétif diplôme cette âme courageuse, par la suite, enseigne à ses sept enfants à lire, à écrire, à prier, à "bien faire" en classe et elle lut une bibliothèque de livres, de journaux, de revues françaises. Elle aimait son jardin avec ses arbres fruitiers, ses belles rangées de légumes, ses coins de fleurs; elle aimait son foyer, sa famille, ses enfants. Elle passa toute sa vie dans la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Alexandre, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Pierre, de Cardinal; trois filles, Isabelle (Mme A. Boileau), de New Westminster, C.-B., Victorine (Mme L. Cousin), de Swan Lake, et Hélène (Mme P. Lejeune), de Notre-Dame-de-Lourdes; douze petits-enfants; deux soeurs, Natalie (Mme E. Thévenot), autrefois de St-Front, Sask., et Marie-Louise, de Notre-Dame-de-Lourdes, et trois frères, Cyrille, de Ste-Geneviève, Joseph et Baptiste, de Winnipeg.

Remerciements

Les membres de la famille Vigier désirent remercier tous ceux qui offrirent des condoléances, des fleurs, des prières, des bouquets spirituels, des honoraires de messes, etc. spécialement M. l'abbé M. Dacquay, curé, le personnel de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, MM. les docteurs H. Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Molgat, de St-Boniface, les religieuses de l'hôpital St-Boniface et de l'Institut Collégial St-Joseph, les Ursulines de l'école Ste-Marie, M. Marcel Roch, Mme B. Dupasquier, la famille Charles Augert, M. et Mme Ovila Rondeau, toutes les personnes qui rendirent visite à Mme Vigier chez elle ou à l'hôpital et les voisins qui lui rendirent maints services, enfin, tous ceux qui assistèrent aux funérailles malgré le grand froid.

Baptêmes

Le 18 décembre: Hubert-Joseph-Raymond, fils de Gabriel Vuignier et d'Elise Tranq, né le 12 décembre. Parrain et marraine, Raymond Tranq et Helen Knorr.

Le 28 décembre: Gisèle-Noëlla-Marie, fille d'Adrien Lepage et de Lorraine Grenier, née le 22 décembre. Parrain et marraine, Charles Hague et Gertrude Lesage.

Le 29 décembre: Lucien-Henri-Joseph, fils de Donat Lesage et de Denise Delaquis, né le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri-B. Vuignier.

Le 4 janvier: Gérald-Léo-Jacque-Yves-Fernand, fils de Clément Le Moullec et de Carmen Labossière, né le 23 décembre, 1958. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Liban.

St-Pierre-Jolys

Réunion de Parents et Maitres

Les hommes, les hommes! Ils savent faire les choses. Toutes les personnes qui ont assisté à la réunion du 16 décembre, organisée par le sexe fort, ont pu constater cette vérité. L'assistance comptait environ 150 personnes.

Après une courte prière et un mot de bienvenue par M. René Préfontaine, président, M. le Dr Sabourin lut le Credo des Papas. Ils proclament ces chers messieurs comme les maitres de la maison tenant à ce que leurs droits et jugements soient respectés. Il semble que les dames ont souri avec indulgence en écoutant tous ces propos audacieux.

M. le président passa ensuite à la correspondance et lut une lettre du président de la fédération, M. Jean Lagassé. Cette lettre portait certaines critiques peu flatteuses. D'après son contenu, il semblait que l'association ne comptait pas assez de membres et ne faisait pas assez rayonner son mouvement auprès des associations des paroisses voisines et que les programmes manquaient de réalisme et n'attaquaient pas les grands sujets. La lecture de cette lettre fut suivie d'un monde de protestations par l'assemblée. M. Jean Lagassé n'était pas présent; il eut été décapité. Imaginez un peu les éclats de rire quand on apprit que toute l'affaire n'était qu'une plaisanterie.

M. le président présenta les remerciements de Mlle Thérèse Dondo aux parents et maitres pour le prix donné à la classe qui était la mieux représentée à la réunion tenue en novembre dernier.

Un forum sur l'argent dépensé par les jeunes fut par la suite un sujet d'intérêt spécial pour tous les membres. Les participants de ce forum étaient M. le Dr Georges Sabourin et MM. Gérard Gagné et Armand Desharnais.

Avant de procéder à ce forum, un certain médecin de la Winnipeg Child Guidance Clinic du nom de Jameson recommanda fortement un livre écrit par lui-même, livre traitant précisément du sujet qui devait être présenté par le forum. Comme M. Jameson parlait en anglais et que son introduction se prolongeait, M. Maurice Lacroix se leva et fit remarquer à M. le président que ce M. Jameson devenait un peu fatiguant avec son discours à l'anglaise. M. Gerry Roy seconda M. Lacroix en précisant que ce monsieur ne cherchait que son intérêt personnel, la vente du livre. M. le président était dans l'embarras. Pour mettre le comble à la situation, M. le Dr Sabourin appuya les dits des MM. Lacroix et Roy. Les religieuses de leur côté demandèrent que par charité on laisse ce monsieur anglais finir son discours. Enfin, tout s'est éclairci et tous purent de nouveau respirer à l'aise quand ce cher docteur enleva sa moustache et que l'on reconnut en sa personne M. Louis Masson, de St-Boniface.

Vint ensuite le forum présidé par M. René Préfontaine. Que doit-on penser d'une allocation donnée aux enfants soit par privilège ou salaire? Les participants du forum émirent leurs idées sur le sujet. En résumé, on dit qu'une allocation peut être versée comme moyen pour arriver à un but. Chaque enfant doit être considéré comme individu et l'allocation est versée selon le milieu, le sexe, le tempérament de l'enfant et le degré social de sa famille.

Le forum fut suivi d'un petit sketch ayant pour acteurs MM. Achille Rioux, St-Arnaud, Marcel et Lionel Tessier et d'un questionnaire dirigé par M. L. Masson. Tous deux vinrent appuyer les points exposés par les membres du forum.

Un délicieux goûter termina cette agréable réunion. Parents et maitres purent discuter de problèmes communs.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
6 janvier 1959

BEURRE

Crémerie	.63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.30-.31
Grade A moyens	.19-.20
Grade A petits	.14
Grade B	.18-.19
Grade C	.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.24-.26	.15-.18
5-6 lbs	.27-.28	.22-.24	.14-.16
4-5 lbs	.23-.24	.18-.19	.12-.14
Moins de 4 lbs	.20	.13-.16	.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.16-.18	.10-.12
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.09-.11
Moins de 4 lbs	.13-.15	.10-.12	.07-.08

DINDES

Grade A	.34-.35
Grade B	.29-.30
Grade C	.18-.20

DINDONS

Grade A	.26-.28
Grade B	.24-.26
Grade C	.19-.21

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$26.00-$27.50
Bons	26.00- 27.50
Moyens	23.00- 25.00
Ordinaires	18.00- 22.00
Génisses:	
Bonnes	$23.50-$25.50
Moyennes	21.00- 23.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Vaches:	
Bonnes	$18.00-$19.00
Moyennes	17.00- 18.00
'Canners' et 'Cutters'	13.00- 16.50
Taureaux:	
Bons	$20.00-$21.00
Ordinaires	18.00- 19.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$35.00-$37.00
Bons	35.00- 37.00
Moyens	30.00- 34.00
Ordinaires	20.00- 29.00
Porcs:	
Grade A	$22.25-$22.50
Agneaux:	
Bons	$17.50
Moutons:	
Bons	$ 4.00-$ 5.00

Saint-Labre

Baptême

Le 4 janvier: Noellia-Lucille, fille de Joseph Adam et de Berthe Gauthier, née le 24 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gisiger.

Messe de minuit

A la faveur d'une température idéale, la messe de minuit a été célébrée avec beaucoup de piété et de grandeur par une foule nombreuse.

Dans le grand silence de cette belle nuit, M. Paul Grenier entonna le "Minuit, chrétiens". La chorale exécuta ensuite la messe en deux parties.

L'église était décorée avec un goût sûr. L'autel resplendissant de lumière avait revêtu sa parure des grands jours.

Les nombreux paroissiens qui étaient venus rendre hommage, remercier et formuler leurs demandes à l'Enfant-Dieu se pressèrent à la sainte table pour communier.

Le R. P. E. Lalonde, S.J., officiait.

Un grand merci à tous ceux qui se sont dévoués pour faire de cette messe un si beau succès.

Malade

Prompt retour à la santé à M. Joseph Yvon, patient à l'hôpital de Steinbach.

Va-et-vient

Etaient dans leurs familles pour Noël et le jour de l'an: MM. et Mmes Arthur Dorgé, Donat Gagnon, Joseph Grenier, Louis Gagnon, Denis Comeault, Raymond Le Leannec, Arthur Lorteau, Lucien Laurencelle et Lucien St-Pierre, Mlles Angèle et Hélène Gisiger, Odile Poncelet, Gabrielle Gérardy et Alice Grenier et Jules Gérardy, tous de St-Boniface, M. et Mme Jean Gisiger, d'Ashern, Man., et M. et Mme Joseph Kirouac, de Vermillion Bay, Ont.

Les gens sont heureux d'être loués, non pas pour leurs qualités, qu'ils connaissent aussi bien que vous, mais pour les qualités qu'ils pensent ne pas avoir.

André MAUROIS.

Dunrea

Célébration

Comme partout dans le monde chrétien, les paroissiens de Dunrea ont senti une joie céleste envahir leur coeur, au cours de la nuit où était commémorée la naissance du petit Roi de la crèche, apportant au monde troublé un nouvel espoir de paix.

La modeste église, toute étincelante et bien décorée pour la circonstance de poinsetties, fougères et lumières multicolores, était bondée d'une foule recueillie devant le mystère célébré et, en même temps, joyeuse à la perspective des réunions familiales traditionnelles.

La chorale, dirigée par M. Napoléon Boulet, rendit avec succès la messe St-Michel harmonisée.

M. G. Boulet entonna le "Minuit, chrétiens". A l'Offertoire, "Adeste Fideles" à quatre voix fut exécuté par M. N. Boulet et Mmes Gérard et A. Boulet et Thérèse Lavoie. Les solistes pour la messe et les chants de Noël furent Mlles Aurélie et Thérèse Boulet, Mmes Napoléon et Gérard Boulet, Maria Toutant et Thérèse Lavoie, MM. Joseph, Napoléon, Gérard, Arthur et François Boulet, Jules, Fernand et Roger Légaré.

Pendant la messe de l'Aurore, les anciens mais toujours nouveaux et si touchants cantiques de Noël furent bien rendus et l'office religieux prit fin aux doux échos de "Dans la nuit étoilée".

Les communions furent nombreuses, chacun voulant faire naitre dans son coeur le Jésus de la crèche.

Remerciements sincères au R. P. G. Jolicoeur, S.J., du collège de St-Boniface, qui vint prêter son concours à M. le curé pour entendre les confessions et faire un très éloquent sermon dans les deux langues à la messe de minuit.

La messe du premier de l'an eut lieu à 11 h. a.m. et fut suivie de la bénédiction du T. St-Sacrement. Elle débuta par le chant du "Veni Creator" et le "Te Deum" fut chanté à la fin de la messe. La messe St-Michel fut répétée aussi ce jour-là avec le cantique approprié, à l'Offertoire, "Mon Dieu, bénissez la nouvelle année".

Va-et-vient

Malgré le froid intense qui sévit pendant ces derniers temps, de nombreux visiteurs sont venus prendre part aux réjouissances familiales traditionnelles: MM. et Mmes Fernand et Roger Légaré et leurs enfants, de Justice et de Brandon, Mlles Jacqueline, Françoise et Louise Boulet, de St-Boniface et de Shilo, M. Gerry Bettesson, de Winnipeg, M. et Mme Jos. Piché et leurs enfants, de Fannystelle, tous chez M. et Mme P. Boulet; MM. et Mmes Tognet et Arnie Ashcroft, de St-Boniface, chez M. et Mme Aimé Boulet; M. et Mme Oliva Boulet, de Winnipeg, chez M. et Mme Delaronde; M. François et Mlle M.-Antoinette Boulet, de Prince-Albert et de St-Boniface, et M. et Mme Maurice Côté, de Letellier, chez M. et Mme Albert Boulet.

M. et Mme Léo Broulhart (Monique Dionne), nouvellement mariés à Montréal, sont venus visiter les familles Dionne et Stéphane Maurice pour aller demeurer ensuite à Porto Rico, Antilles.

M. et Mme Alexandre Dionne et leurs enfants, de Virden, venaient aussi prendre part aux agapes familiales.

MM. et Mmes Auguste, Raoul et Benoit Garand ont joui de la visite de M. et Mme Armand Garand et de leurs enfants, de Ste-Thérèse, P.Q., où ils demeurent depuis quelques années.

M. et Mme Edmond Beaupré ont eu la visite de MM. et Mmes T. Knook, de Glenora, J. Prescott, de St-Lazare, et Albert Delighte et leur bébé, de St-Alphonse.

Mlle Jocelyne Souyri, de St-Boniface, jouissait pour quelques jours de la douceur du foyer familial.

MM. et Mmes René Côté et Richard Rondeau, accompagnés de leurs enfants, se sont rendus à Somerset, le jour de l'an, y visiter M. et Mme Cadorette.

M. et Mme Norbert Fortier et leurs enfants se sont rendus à St-Boniface passer les vacances de Noël parmi leur nombreuse parenté.

M. et Mme Victor Poirier, de Selkirk, sont venus passer quelques jours au presbytère et ont visité en même temps leurs nombreux amis.

M. et Mme Arthur Paradis et leurs enfants se sont rendus, en fin de semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Pierre Huberdeau, de St-Lazare, et revenaient accompagnés de Mme Jules Boulet (Yvette Paradis) et de ses enfants, Claire et Raynald, de Lestock.

Mme Alfred Paradis, accompagnée de sa fille, Rose-Marie, est allée rendre visite à ses parents de St-Norbert, ces jours derniers.

Mlles Claudette et Rita Toutant et Pauline Boulet et les jeunes Paul Paradis, Denis Rondeau, Richard Boulet et Pierre Carney, étudiants dans les différentes communautés de la province, sont venus prendre un repos bien mérité dans leurs familles respectives pendant les vacances de Noël.

Les hommes vraiment virils sont souvent très timides. Les frivoles sont les plus entreprenants, simplement parce qu'il est facile d'être audacieux, lorsqu'on n'a pas l'intention de voir sa sincérité mise à l'épreuve.

Joseph CONRAD.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	76.4	76.6	76.6	....	77
C.W. no 3	72.6	73	73	....	73.2
Fourrage no 1	69	69.2	69.2	....	69.4
Fourrage no 2	66	66.2	66.2	....	66.4
Fourrage no 3	63	63.2	63.2	....	63.4
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	112.4	112.4	112.4	....	112.4
C.W. no 3 6 rangs	110.4	110.4	110.4	....	110.4
Fourrage no 1	96.2	96	96.2	....	96.6
Fourrage no 2	95.6	95.4	95.6	....	96.2
Fourrage no 3	92.6	92.4	92.6	....	93.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	100⅜	101.6	101⅜	....	102.6
C.W. no 3	95⅜	96.6	96⅜	....	97.6
C.W. 2 rej.	96⅞	98.2	98⅛	....	99.2
C.W. no 4	85⅜	86.6	88⅞	....	90
Ergot	81⅜	82.6	84⅞	....	86
Sur voie net	100⅛	101.4	101⅝	....	103
AVOINE —					
Décembre	73⅛	73	72.6	....	
Mai	73.4	73⅝	73.6	....	74
Juillet	72N	72	72	....	72.4
ORGE —					
Décembre	99.4	99⅜	99⅜	....	
Mai	99⅝	99.4	99.6	....	100⅛
Juillet	97.4	97.4	97⅞	....	98⅛
LIN —					
Décembre	296.4	297.4	300	....	
Mai	281.4	279.4	279⅞	....	280.6
Juillet	275.2	272⅝	273⅛	....	274.4
SEIGLE —					
Décembre	100⅜	101.6	101.6N	....	
Mai	105⅝	107	106⅞	....	108
Juillet	105.4	107	108⅞	....	108

Saint-Front

Décès

La famille Léo Senez, de Bellsite, Man., autrefois de St-Front, terminait 1958 dans la tristesse. Mme Senez, née Léa Lupien, originaire de Nobleville, rendait son âme à Dieu, à l'hôpital de Zenon Park, le 12 décembre, à l'âge de 47 ans. La défunte laisse dans le deuil 11 enfants dont trois à Prince George, C.-B., et les huit plus jeunes à la charge de M. Senez. La sépulture eut lieu à Périgord, le lundi 15 décembre. Mme Senez était bien connue à St-Front y ayant résidé une dizaine d'années.

M. et Mme Armand Plamondon furent affligés par la perte de leurs jeunes jumeaux, garçon et fille, âgés de quelques jours seulement.

Cérémonies de Noël

Les cérémonies de la Noël furent impressionnantes avec les brillantes décorations électriques et les jolis chants religieux exécutés par la chorale avec l'aide de M. L. Happ, de St-Brieux, et de Mlle Aline Happ, de Moose Range, Sask.

Une grande épinette poussant devant le presbytère était ornée de multiples ampoules électriques aux couleurs variées. Durant la messe de minuit, célébrée par le R. P. G. Massé, P.S.M., environ 150 communions furent distribuées. Le "Minuit, Chrétiens" fut chanté par M. Louis Syrenne. Les autres solistes, pour la messe de la Sainte Vierge, la Pastorale et autres cantiques, étaient MM. Léo Syrenne, Laurent Happ, Joseph Vaillancourt, Auguste Syrenne et Alphonse Picton.

Visiteurs

Parmi ceux qui sont venus passer les fêtes chez leurs parents on remarquait: M. J. Happ et sa fille, Aline, institutrice à Moose Range, Sask., M. Laurent Happ, instituteur à St-Brieux, et son frère, Maurice, employé à l'aille de Weyburn; MM. Aurel et Martial Dufault, de Flin Flon, Léon Bourque, de Bellsite, Man.; A. Lamoureux, de Hudson Bay; Gérard Le Strat, du collège de Gravelbourg, M. et Mme G. Chiasson, de Saskatoon, Miles Claudette Quessy et Betty Pylatiuk, de Spalding, et Miles Yvette Le Strat et Florence Nivon, de Prud'homme.

Çà et là

Le lundi 22 décembre avait lieu le concert de Noël donné par les élèves. Une foule nombreuse remplissait le soubassement de l'église. Après plusieurs chansons et récitations il y eut la distribution des prix de français obtenus par les élèves aux examens du mois de juin dernier.

La patinoire est enfin terminée et les jeunes peuvent exercer leur talent de patineurs, malheureusement la première joute de hockey ne fut pas chanceuse car l'équipe de Dahlton l'emportait au pointage de 4 à 0.

Le jour de l'an se fit remarquer par une véritable tempête qui rendit les chemins autour de St-Front impassables.

TRIBUNE LIBRE

Hôpital de Rose Valley, Sask. le 2 janvier, 1959

R. P. Rédacteur,
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg, Man.

Mon Révérend Père,

Le lit d'un hôpital de campagne n'est pas une place très confortable pour écrire un article de journal. Je vous demande donc d'être indulgent au sujet de mon écriture.

Je suis venu de St-Front ici le lundi 29 décembre et le docteur compte me garder au moins trois semaines, alors pas de nouvelles de St-Front pour le journal, à moins qu'une âme généreuse ne vienne me remplacer à la rédaction des nouvelles.

Avec les meilleurs sentiments pour la nouvelle année je reste

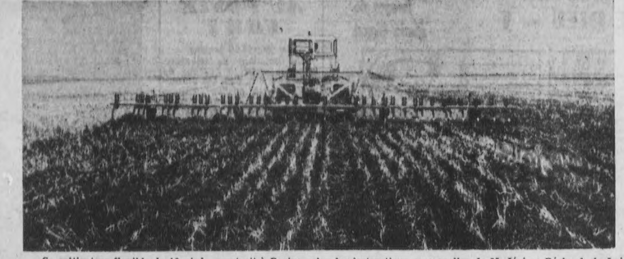
Correspondant.

NDLR—Souhaits d'un prompt rétablissement à ce généreux correspondant, et merci pour sa délicatesse.

Domremy

Va-et-vient

M. et Mme Léo Forest sont venus en automobile passer la fête de Noël chez les parents de Mme Forest, M. et Mme Eugène Boutin. M. Raymond Boutin, frère de Mme Forest, est retourné avec eux pour une semaine de vacances à St-Boniface.



Ce cultivateur flexible de 40 pieds, construit à Regina selon les instructions personnelles de M. Jérôme Béchard, de Lajord, Sask., a permis de cultiver 320 acres de terrain gelé et couvert d'un pouce de neige au coût minime de 3.6 cents l'acre en fait de combustible et d'huile. C'est ainsi, selon ce fermier entreprenant, que la lourde machine agricole diminue le coût d'opération et peut permettre de vivre aisément même si le blé se vend à prix ridiculement bas. (Photo Leader Post)

Wolseley

Messe de minuit

La chorale de Ste-Anne, sous la direction de Mme Henri Coueslan, exécuta une belle messe de minuit en parties. Un Rév. Père Franciscain, de Regina, vint aider à M. l'abbé Savoie pour les confessions puis alla chanter la messe de minuit à la mission de Sintaluta.

Hospitalisés

Mmes Eugène Laverdière et Anna Laplante sont hospitalisées à Wolseley depuis une couple de semaines.

Mme Gordon Keith et M. Stanley Wrobel furent hospitalisés pour quelques jours pendant les Fêtes.

Va-et-vient

M. C. Dureau est retourné à Vancouver après trois semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureau.

M. et Mme E. Souchotte et leur famille passèrent la semaine de Noël à visiter des parents à Melville, Grayson et Southey.

M. et Mme Emile Tourigny étaient les invités de M. et Mme P. Gauvin, de Regina, le Jour de Noël.

M. et Mme E. Klein, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme Alphonse Pitre, avant de partir en vacances dans l'Ontario et les Etats-Unis.

M. et Mme A. Chaye et leur bébé sont allés passer les Fêtes chez des parents de Fort William, Ont.

Parmi les visiteurs aux Fêtes, on remarque les familles E. Labrèche, de Montmartre, et G. Vallée, de Regina, chez M. et Mme Antonio Béliveau; la famille A. Hanson, de Regina, chez M. et Mme L. Noels; les familles P. Bonnerville, de Grenfell, T. Frier, de Broadview, G. Rashbrooke, de Govan, Georges Dureault, de Regina, et Miles Lorraine et Carmelle Dureault, de Regina, chez M. et Mme Emile Dureault; les familles O. Théraiult et J. Levesque, de Montmartre, chez M. et Mme Marcel Souchotte; la famille L. Anderson, de Regina, chez M. et Mme A. Bonneville; la famille S. Kosier, de Filmore, chez Mme Rose Perras; M. et Mme Best, de North Battleford, chez M. et Mme Fred Best.

La famille L. Noels alla passer la Noël chez M. et Mme J. Joubert de Montmartre; et la famille Léo Perra chez leur mère, Mme Whilidalh, de Grayson.

Décès

Le 4 janvier est décédé subitement M. Edwards, à l'Hospice des Vieillards, à Wolseley. Il était âgé de 89 ans.

Titanic

Concert de Noël

Le 19 décembre avait lieu, à l'école St-Jean-Baptiste, un concert de Noël donné par les élèves. Le programme débuta par l'hymne national "O Canada" chanté en français. Ensuite, le rideau s'ouvrit et on aperçut un petit Père Noël, personnifié par Denise Arcand, assise dans un traîneau auquel étaient attelés deux chevreuils en carton, alors que les élèves chantaient "Santa Claus is coming to town", "Red nose reindeer" et "Jingle Bells".

Une récitation "Prière au Petit Noël" fut déclamée par Suzanne Mercereau. La mignonne Christine Mercereau figurait une poupée dansante, accompagnée à l'harmonium par Mme Lucie Romancyia. Elaine et Marlene Arcand et Rose-Marie Fiolleau firent sensation lorsqu'elles apparurent vêtues en matelot et chantant "Le petit Mousse" représenté par Michel Fiolleau dans un bateau.

Une amusante petite chanson "All I want for Christmas" fut exécutée par Marvin Arcand et Christine Mercereau. Une pièce intitulée "Old King Cole" et interprétée par les élèves fut bien rendue. "Gabway Bay" fut chanté par Elaine Arcand. Vint ensuite deux récitations "Little New Year" et "Merry Christmas" par Christine Mercereau et le groupe d'élèves respectivement. Un pageant "La Nativité de Jésus" fut représenté par un bon nombre d'élèves, tandis qu'un autre groupe faisait entendre des cantiques en français, en latin et en anglais.

Le programme se termina par l'arrivée du Père Noël qui fit la distribution des cadeaux entassés sous l'arbre de Noël artistiquement décoré.

Merci sincère à l'institutrice, Mlle Colombe Tremblay, et à ses élèves, ainsi qu'à Mme Lucie Romancyia.

Messe de minuit

La messe de minuit, en l'église paroissiale, fut célébrée par M. l'abbé Gilles Aumont, de Rosthern.

Va-et-vient

M. et Mme B. Rio ont eu le bonheur d'avoir la visite de tous leurs enfants et petits-enfants à Noël.

MM. et Mmes Auguste Mercereau et Wall et Mlle Annette Mercereau étaient en visite chez M. et Mme L. Delisle.

M. et Mme E. Pampue, de Moscow, et M. et Mlle Lucille Dumont, de Duck Lake, ont rendu visite à leurs parents des environs.

Mlle M. Labrecque, de St-Denis, épouse M. D.-S. Peddie, de Calgary

ST-DENIS — Le samedi 13 décembre, en la cathédrale St-Paul de Saskatoon, M. l'abbé J. Wolfe bénissait le mariage de Mlle Muriel-M. Labrecque, fille de M. et Mme Louis Labrecque, de St-Denis, avec M. le constable David S. Peddie, fils de M. et Mme Jack Peddie, de Russell, Man.

La mariée, au bras de son père, était vêtue d'une longue robe de velours blanc avec corsage ajusté, jupe ample et courte traîne. Son voile d'emb-long était retenu par une couronne de perles et de pierres du Rhin, et elle tenait en main un missel ivoire garni d'une orchidée de laquelle se dégageaient des flots de rubans blancs noués de stéphanotis.

La dame d'honneur, Mme Doris Hunks, soeur de la mariée, ainsi que les deux filles d'honneur, Miles Joan Chisholm et Anne-Marie Clavelle, portaient également des robes courtes, à taille empire, en velours blanc, recouvertes d'une jupe de chiffon. Toutes trois étaient coiffées de demi-chapeaux de plumes rouges et tenaient de petits manchons de velours garnis d'oeillets.

M. le constable G. Buziak était garçon d'honneur; MM. les constables W. Sedler et E. Corewick, huissiers.

Après la cérémonie religieuse, en la salle Bamboo Gardens, M. et Mme L. Labrecque reçurent les invités, assistés des nouveaux mariés, des dame, filles et garçons d'honneur. Après avoir signé le registre, dont Mlle Vivianne Labrecque avait la charge, les convives partagèrent un succulent repas à la dinde.

Avec son éloquence bien connue et appréciée, M. Laurent Pion proposa un toast à la mariée. Le marié y répondit brillamment.

M. G. Buziak, agissant aussi comme maître de cérémonies, remercia les dame et filles d'honneur. Il lut ensuite des télégrammes de félicitations de la part de quelques invités n'ayant pu se rendre à la cérémonie.

Avec son esprit jovial habituel, M. l'abbé Wolfe termina le tout par un discours approprié.

Les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront à Calgary où Mme Peddie enseigne; elle avait enseigné auparavant à Saskatoon pendant quelques années.

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme Roland Bossé et leur fils, Riel, sont revenus enchantés de leur voyage aux Etats-Unis. Ils se sont rendus jusqu'à Fall River, Mass., où ils visitèrent la soeur de M. Bossé, Mme Laurette Choquette, et sa famille, ainsi que d'autres parents.

M. et Mme Jean Desroches et leurs enfants, de Saskatoon, ont passé la fête de Noël chez leurs parents, MM. et Mmes Zénon Dubé et Alfred Desroches.

M. Emile Fortin, accompagné de ses enfants, Cyrille, Camille et Jeanne d'Arc, est allé à Gravelbourg visiter son père à l'occasion de Noël.

M. et Mme Marc Pelletier sont allés passer l'hiver à Quesnel, C.-B., où ils visiteront leurs filles.

Mlle Joan Desroches, institutrice à Uranium City, a passé ses vacances de Noël chez ses parents, M. et Mme Alfred Desroches, et chez ses frères et soeurs.

M. et Mme Alpide Bernier et leurs enfants sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Edouard Bernier, et d'autres parents.

Mlle Frances Desroches est allée passer la fête de Noël à Lloydminster.

MM. Philippe Arsenault et Jean-Marie Bossé, employés à Hinton, Alta, et à Churchill, Man., ont passé la saison des fêtes dans leurs familles.

M. et Mme Gérard-T. Leblanc et leurs enfants ont passé Noël chez leurs parents, M. et Mme Albert Choquette, et M. et Mme Richard Thompson et leur fils, Harry, de Chelan, chez M. et Mme Edouard Bernier.

MM. Roland Bossé et Harvey Choquette ont conduit M. Albert Choquette à Regina pour soins médicaux; il sera hospitalisé pour quelque temps.

Messe de minuit

Il y eut une vraie belle messe de minuit à Noël. Vu la belle température, l'église était comble. Un bon nombre de personnes des missions environnantes étaient présentes.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Emile Martin à l'occasion de la naissance d'un fils, Yvon.

Décès

Le vendredi 12 décembre est décédée à l'hôpital de Zenon Park Mme Léo Senez (née Léa Lupien), de Belsite, Man.

Les funérailles eurent lieu à Périgord, dans le lot de famille. Le R. P. A.-E. Robveille, P.S.M., curé, chantait le service. Les porteurs étaient les fils de la défunte, André et Georges, ses frères, Osias et Roméo, et ses beaux-frères, Donat Plante et Narcisse Vaillancourt.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois enfants, Léonie (Mme Aimé Messier), André et Georges, tous de Prince George, C.-B., et sept autres enfants à la maison de Belsite, Man.; sa mère, Mme Anna Lupien, de Périgord; deux soeurs, Mmes Narcisse Vaillancourt (Léona), de Zenon Park, et Donat Plante (Marie) de Périgord, et deux frères, Osias, de Nobleville, et Roméo, de Prince George, C.-B.

Remerciements

La famille Senez désire remercier, par la voix du journal, tous ceux qui lui ont aidé d'une manière ou d'une autre.

Dumas

Va-et-vient

M. A. Legault, d'Elie, Man., vint visiter ses oncle et tante, M. et Mme O. Legault. Ensemble ils se rendirent à Ponteix pour y visiter leurs parents et amis.

M. Arthur Lamontagne et sa fille, Paulette, de Veillardville, ont passé le Jour de l'An chez M. et Mme Alphonse Lamontagne; M. Lionel Larrivée, de Regina, chez ses parents; M. Billie Jacques, de Virden, chez MM. et Mmes André Baudu et René Jacques; M. et Mme Jean Charles et leurs enfants, de Bender, chez Mme Délima Charles; M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, et M. et Mme Maurice Zébière, chez M. et Mme R. Zébière.

Sintaluta

Çà et là

Les paroissiens de la mission Ste-Hélène de Sintaluta remercient sincèrement le R. P. Joseph, franciscain, de Regina, qui est venu célébrer la messe de minuit. Le temps étant favorable, il y eut une nombreuse assistance et beaucoup de communions.

Les familles Henri Dolter, de Sintaluta, Bud Wright, de Regina, et Ronnie Dolter, de Swift Current, et M. Clément Dolter, de Moose Jaw, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Fred Dolter, à l'occasion de Noël; M. et Mme Fred Henry et leurs enfants et des amis, de Regina, chez M. et Mme Paul Français.

M. et Mme Léon Fortin et leur bébé et M. Armand Fortin sont allés visiter M. et Mme Laurent Fortin, de Dominion City, et sont revenus pour le jour de l'an.

M. et Mme Marcel Français sont allés à Wolseley pour fêter le 70e anniversaire de naissance de M. Pierre L.B.

Montmartre

Va-et-vient

M. Gibeau, de Regina, était de passage chez M. et Mme Hercule Robert.

M. A. Deschamps, de Dumas, est venu passer les fêtes chez M. et Mme Daniel Sauvé.

M. et Mme Martial Beaudin sont partis en voyage à Port Alberni, C.-B., où ils visiteront leur fille, Mme Johnny Kaufman.

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., professeur à Lebret, est venu prêter main-forte à M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, pendant les fêtes.

M. et Mme Lucien Perras, de Guy, Sask., sont venus passer les fêtes chez leurs parents.

M. et Mme Marcel Perras, accompagnés de leurs filles jumelles, étaient de passage chez M. et Mme Léger O'Shaugnessy.

M. Léo Bilodeau, d'Edmonton, est venu passer les fêtes chez sa mère, Mme Estelle Bilodeau. Il ramena sa mère et Maurice chez lui où ils passeront l'hiver.

Mme N. Faubert, de Regina, est venue passer les fêtes chez ses parents, M. et Mme F. Rainville.

M. et Mme Omer Rainville et leurs enfants, de St-Laurent, Man., étaient de passage chez M. et Mme F. Rainville et M. et Mme Emile Rainville.

M. Emilien Coupal s'est rendu dans l'Est pour visiter sa fille et autres parents.

Mme Ayotte et sa fille, de Regina, sont venues passer les fêtes chez leur fille et soeur, Mme Ernest Toupin.

M. et Mme Roland Faubert, de Grenfell, Sask., étaient de passage à Montmartre.

M. et Mme Claude Beaudin, Mlle Lorraine Beaudin, MM. Edwin et Hervé Beaudin et M. et Mme E. Thévenot, tous de Regina, étaient de passage chez M. et Mme Martial Beaudin.

Naissances

A M. et Mme Jean Faubert est née une fille.

A M. et Mme Wilfrid Lepage est né un garçon.

A M. et Mme Pete Dusyk est né un garçon.

Regina

Décès

M. Edmond Escaravage, de 1603, rue Broadstreet, Regina, est décédé le jeudi 1er janvier à l'hôpital des Soeurs Grises, à l'âge de 68 ans. Son épouse le précéda dans la tombe en 1950.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Paul, de Toronto, Charles et Edmond, de la Colombie-Britannique, et Louis, de Californie; une fille, Mme Unruh, de Californie; un frère, Julien, de Winnipeg, et 18 petits-enfants. Un de ses fils, Jean, fut tué durant la guerre de 1939-45.

Prince-Albert

Décès

Les funérailles de M. Joseph-François Caboche eurent lieu dans la cathédrale du Sacré-Coeur le 9 décembre. Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé, officiait. Les porteurs étaient MM. Jean Cuelenaere, Louis Mandin, Maurice Longpré, Mike Bundon et C. Frémont. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Memorial Garden de Prince-Albert. Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des funérailles.

M. Caboche, âgé de 81 ans, était natif de France, mais vint au Canada au début de ce siècle. Il laisse dans le deuil son épouse, Denise; deux fils, Joseph et Gilbert, et quatre petits-enfants, tous de Prince-Albert.

Premier bébé de 1959

De nombreuses félicitations et un grand nombre de cadeaux de toutes sortes furent reçus par M. et Mme J. Richmond, parents du premier bébé de l'année 1959, né le 1er janvier, à 3 h. 20 a.m., à l'hôpital Victoria de Prince-Albert.

Mariage

Le 27 décembre, M. l'abbé Martial Leblanc, vicaire, bénissait le mariage de M. Lucien Villeneuve, fils d'Henry Villeneuve et de Marguerite Henry, avec Mlle Mildred-Marie McDougall, fille d'Ernest McDougall et de Léonie Boyer, tous deux de Prince-Albert.

Baptême

Le 28 décembre: Edouard-Joseph, fils d'Emile Lussier et de Valida McDougall, né le 14 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jos.-E. Lussier.

Va-et-vient

La veille du Jour de l'An, M. et Mme Firmin D'Amours sont revenus d'un voyage de deux mois dans l'Est. En route, ils visitèrent les enfants de Mme D'Amours, de Saskatoon, puis se rendirent à Québec rencontrer trois des enfants de M. D'Amours. Poursuivant leur itinéraire vers l'Est à Rivière-du-Loup où M. D'Amours a un fils, trois frères et une soeur et à Edmunston, N.-B., un autre fils, M. le Dr Claude D'Amours, et la famille Pelletier, ainsi que des parents et amis à Madawaska, Maine, ils se sont ensuite rendus à Noranda, Abitibi, et à Senneterre, puis à Montréal où résident une fille de Mme D'Amours et un petit-fils de Mme Rayma, de Prince-Albert, M. Jean Commandeur, et son épouse.

M. et Mme Léo Lavigne, de Regina, sont venus passer les fêtes chez des parents et amis.

Mlle Donna Longpré, fille de M. et Mme Paul Longpré, est venue passer les vacances de Noël chez ses parents. Elle était accompagnée de Mlle Diane Ishergood, de Qu'Appelle, Sask.

M. Norman Mills quittait Prince-Albert pour Edmonton, Alta, vendredi dernier, où il a accepté une position dans le Département "Internal Revenue". Son épouse, née Madeleine Pagé, et ses quatre enfants iront le rejoindre bientôt.

Jackfish

Mariage Lavigne-Cole

Le samedi 27 décembre à 10 heures eut lieu le mariage de Mlle Nancy Cole, fille de M. et Mme Sam Cole, d'Edam, avec M. Roland Lavigne, fils de M. Honoré Lavigne, de cette paroisse. Le R. P. G. Roussel, O.M.I., bénit leur mariage et célébra la Sainte Messe.

Il y eut chants appropriés par Mme Arthur Blanchette, Mme Steve Sulatisky et M. J.-E. L'Heureux. Mme Sulatisky touchait l'orgue.

La mariée était assistée par son oncle; le marié, par son père. La mariée était charmante dans sa longue robe de dentelle et nylon, voile court et bandeau. Elle portait un bouquet de roses rouges. La fille d'honneur, Louise Lavigne, soeur du marié, portait une robe longue en dentelle de nylon rose. Le garçon d'honneur était Robert Cole, frère de la mariée.

Il y eut un dîner à la salle de la paroisse, et danse à la salle de Vawn.

Pour le voyage, la mariée avait choisi un costume gris avec accessoires roses. Meilleurs souhaits au jeune couple.

Décès

Le 25 décembre au matin mourait soudainement à 42 ans Mme Georges Bru, à l'hôpital de North Battleford où elle avait été transportée la veille. Le salon funéraire McDonald prit charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari: deux garçons, Maurice, 15 ans, et Gilles, 13 ans; sa mère, Mme Delima St-Amant; deux soeurs, Mme Anne-Marie Corbeil et Mlle Cécile St-Amant; cinq frères, Louis-Philippe, Rosario, Gérard, Albéric et Alban.

Le service fut chanté dans l'église de St-Léon à Jackfish, le lundi 29 décembre. La dépouille mortelle fut exposée dimanche soir dans la maison de Mme St-Amant où des prières furent récitées à 8 heures par le R. P. Roussel, O.M.I.

Les porteurs étaient trois frères de la défunte: Louis-Philippe, Gérard et Alban St-Amant, ainsi que trois beaux-frères: Clément et Paul Bru et M. Louis Corbeil.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Bellegarde

Messe de minuit

Une foule nombreuse assista à la messe de minuit qui eut lieu à la salle paroissiale, vu que la nouvelle église n'est pas encore terminée. La chorale de la paroisse avec le concours des élèves de l'école, sous la direction des religieuses, rendit de beaux cantiques de Noël en parties.

Merci au R. P. R. Lapointe, O.M.I., du scolasticat de Lebret, qui vint aider à M. l'abbé E. Toupin, curé, dans son ministère à cette occasion.

Çà et là

Plusieurs réunions de parents et d'amis eurent lieu à l'occasion des fêtes, ce qui est une tradition qu'il ne faut pas laisser disparaître.

MM. Alvin Gervais, Roger Sylvestre, Jean-Charles Poirier, Emile et Roger Bauche sont revenus dans leurs familles, à l'occasion des vacances de Noël et sont retournés à Gravelbourg pour l'ouverture des classes qui eut lieu le 8 janvier.

Sont venus en visite chez leurs parents pour les fêtes: M. et Mme Denis Lalonde, de St-Victor, chez M. Jean Wilvers; MM. et Mmes Lionel Fréchette, de St-Boniface, et Cliff Sylvestre, de Midale, chez Mme U. Sylvestre; M. et Mme Gérard Bourgeois et leurs enfants, de St-Boniface, chez M. et Mme Félix Sylvestre; Miles Eva et Alma Gervais, de Saskatoon et de Ste-Anne-des-Chênes, chez M. et Mme G. Gervais; Mlle Thérèse George, de St-Boniface, chez Mme Henri George; Mlle Lilianne Sylvestre, chez M. et Mme André Sylvestre; Mlle Jeannine George, d'Edmonton, chez M. et Mme Albert George; Mlle Réjeanne George, chez sa soeur, Mme F. Monin; MM. Patrick et Arthur McEvoy, de Regina, chez M. et Mme Lucien George; M. et Mme E. George, chez M. M. Dubois.

M. et Mme Maxtal Bélisle sont allés passer un mois chez leurs enfants de White River, Ont.

Une soirée récréative, organisée par les Chevaliers de Colomb, eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 4 janvier. Il y eut musique et chant par l'orchestre de la paroisse, sous la direction de M. Maurice Sylvestre.

"Rassemblez mille plaisirs, vous n'aurez pas encore l'ombre du bonheur."

O. PRIMEZ.

La journée de l'A.C.F.C.

CODERRE
Contribution globale: $200.00.

* * *

COURVAL
Contribution globale: $93.00.

* * *

DELMAS
Contribution globale: $223.50.

* * *

DUCK LAKE
Contribution globale: $204.00.

* * *

FRENCHVILLE
Contribution globale: $89.00.

* * *

MARCELIN
Contribution globale: $160.00.

* * *

PRUD'HOMME

Percepteurs: Guy Bandet, Léon Beauregard, René Grimard, Charles Hannotte, Paul Jeanneau, Edouard Lafrenière, André Lepage, Guy Masson, Donald Préfontaine.

$20.00: Le couvent (4 institutrices).

5.00: M. l'abbé D. Roy, Louis Bandet, Simplice Bandet, Catherine Dupont, Claude Leblanc, Mme Berthe Lepage, Gilles Leray, Lionel Loiselle, François Normand, Ludger Painchaud, Joseph Poilièvre, Emile Préfontaine, Joseph Rivard.

3.00: Charles Hannotte.

2.00: Mme Eva Billo, Joseph Daignault, Azénor Desautels, Claude Grimard, J.-B. Grimard, Victorien Grimard, Ernest Fontaine, Joseph Houngét, Napoléon Hounget, Adélard Jeanneau, Louis Jeanneau, Paul Jeanneau, Edouard Lafrenière, Léo Lafrenière, André Lepage, C.-M. Lepage, Laurier Lepage, Adrien Loiselle, Hervé Loiselle, Roland Mayrand, Paul Painchaud, Hervé Poilièvre, René Proulx.

1.00: Paul André, Guy Bandet, Léon Beauregard, Dollard Blain, Albert Fontaine, Armand Fontaine, Gérard Fontaine, Lucien Grimard, René Grimard, Robert Grimard, Auguste Hannotte, François Hounget, David Labelle, Louis Lafrenière, Roger Lévesque, Henri Masson, Guy Masson, Henri Painchaud, Gilbert Proulx, Stanley Pysh, Elzéar Rousson, Leslie Viczko.

.25: Edouard Painchaud.

Total: $156.25

* * *

ST-DENIS

Percepteurs: Clotaire Denis, fils, Léon Denis, Robert Denis, Joseph Labrecque, Liguori Leblanc, Alexandre Lepage.

$5.00: Clodomir Denis, Clotaire Denis, père, Clotaire Denis, fils, Léon Denis, Alphonse Gauthier, Liguori Leblanc, Adjutor Lepage, Alexandre Lepage.

4.00: Lucien Denis, Paul Denis.

3.00: Albert Bénard, Maurice Haudegand, Joseph Hounget, Louis Labrecque, Joseph Labrecque, Wilfrid Labrecque.

2.00: Mme Jules Beaudry, Maurice Beaudry, René Bénard, Désiré Bussière, Raymond Caron, Mme Clodomir Denis, Daniel Dinelle, Maurice Dinelle, Laurent Hounget, Bernard Hubert, Gilles Hubert, Lionel Jonis, Armand Labrecque, Roland Labrecque, Richard Leblanc, Albert Lepage, J.-M. Le Naour, Joseph Mercier, Joseph Pelletier, Albiny Pion, Edmour Pion, Laurent Pion.

1.00: Bertrand Beaudry, Bruno Beaudry, Gérard Beaudry, Arthur Bénard, Robert Denis, Mme F. Dellezay, Raymond Dellezay, Mme Desjardins, Albert Desjardins, Laurent Dinelle, René Grisé, René Hounget, Jean Hubert, Léo Joanis, Ernest Laliberté, Laurent Laliberté, Roger Le Naour, Alfred Mignault, Roland Raymond, Arthur Raymond.

Total: $130.00

* * *

VONDA

Percepteurs: Fernand Denis, Emile Hamoline, Louis Lepage, Félix Loiselle, Wilfrid Nobert.

$10.00: Le couvent (2 institutrices).

5.00: M. l'abbé O. Lacroix, Fernand Denis, Gustave Denis, Victor Detillieux, Alex. Fedora, Jérôme Florizone, Rose-Hélène Gaudet, Désirée Hamoline, Emile Hamoline, Jérôme Hamoline, Joseph Hamoline, Léo-Paul Hamoline, Georges Haudegand, Julien Haudegand, Adjutor Lepage, Albert Lepage, Juliette Lepage, Louis Lepage, Zénon Lepage, Félix Loiselle, Antonio de Margerie, Wilfrid Nobert, Anastase Rivard, Philippe Rivard, Antoine Willett.

3.00: Rosaire Bussière, Edgar Detillieux, Mme Haudegand.

2.00: Ernest Beaulieu, André Bussière, Claude Bussière, Léon Bussière, Philippe Bussière, Delphis Lepage, Edouard Lepage, Steve Willett.

1.00: Roland Beaulieu, Arthur Bussière, Roger Bussière, Thuribe Bussière, Guy Detillieux, Arthur Dinelle, Albert Hamoline, Jean Hamoline, Octave Hamoline, Gérard Lepage, Lionel Lepage, Marcel Lepage, Pierre Lepage, Yvon Lepage, Paul Loiselle, Alonzo Martineau, père, Alonzo Martineau, fils, Hervé Nobert, Ernest Parent.

.50: Mme Dansereau, Albert Marchand.

Total: $180.00

* * *

WAUCHOPE
Contribution globale: $120.00.

* * *

LISIEUX

Percepteurs: Georges Faucher, Jules Tessier, Claude Préfontaine, Mme Léopold Bouvier.

$15.00: Les Soeurs Grises.

11.00: Les élèves de l'école de Lisieux.

5.00: Henri Bouvier, père, Amédée et Georges Faucher, Adam Lanoie, M. l'abbé J.-Lucien Poulin, Bernard, Claude, Emilien, Georges et Omer Préfontaine, Paul Sabourin, Gustave et Jules Tessier.

3.00: Emile Fafard, Grégoire Faucher, Philippe Préfontaine, Mme Louise Ronceray, Ubald Audette.

2.00: Louis Beauregard, Léopold Bouvier, Albert Ermond, Armand Fafard, Laurent Fontaine, Télesphore Hubert, J. Jasmin, Lionel Lamontagne, Clément Préfontaine, Fridolin Riel, Olivier Rondeau, Georges Sabourin.

1.00: Cléophas et Xavier Bouvier, Georges Sabourin, Raymond Fafard, Alfred Lamontagne.

Total: $135.00

St-Brieux

Mariage Creurer-Perrault

Le lundi 29 décembre, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Jeanne Perrault, fille de M. et Mme Eugène Perrault, avec M. Arthur Creurer. MM. Eugène Perrault et Joseph Fagnou, oncle du marié, étaient leurs témoins. Les filles et garçons d'honneur étaient: Miles Céline Creurer et Marguerite Daubenfeld et MM. Joseph Perrault et Léo Fagnou; la petite bouquetière, Cécile Creurer et le petit page, Denis Ferré.

Durant la messe nuptiale, Mlle Marguerite Daubenfeld chanta l'Ave Maria. M. Albert LeJan et Panis Angelicus et Mmes Léon Senecal et Théophane Ferré, de beaux cantiques appropriés; la Rév. Sr Marie Donatien accompagnait à l'orgue.

Le dîner et le souper furent servis à environ 120 convives à la salle paroissiale. Mmes F. Rouault et A. Blandin étaient en charge. Au cours de l'après-midi, le cortège nuptial se rendit à Melfort chez le photographe.

Messe de minuit

La paroisse de St-Brieux peut se féliciter pour sa belle messe de minuit. Comme l'an dernier, le R. P. Rivard et les choristes, qui sont 44, se rendirent processionnellement à la crèche pour y déposer l'Enfant-Jésus au chant de: "Il est né le Divin Enfant". Un merci au R. P. Rivard pour son dévouement aux Chevaliers de Colomb pour la jolie crèche, aux Rév. Soeurs pour les décorations de l'autel, leur surveillance des choristes et la direction du choeur de chant qui exécuta une si belle messe de Noël.

Çà et là

Sont venus chez leurs parents et amis pour les Fêtes: Miles Cécile et Hélène Gallais, Yvette et Estelle Lavoie, Rolande et Lilianne Bergot, Irène et Annette Fagnou, Agnès Coquet, Alice Demay, Denise Senecal, Estelle Carfantan, Vivianne de Goesbriand, MM. Jack Guillet, François Gallais, Denis Hamonic, Daniel Creurer, Léo Thibault, Lucien Fagnou, M. et Mme Paul Creurer et leur famille, M. et Mme H. Ritchie, M. et Mme L. Hunt.

M. et Mme W. Vandall ont passé le jour de Noël chez leurs fille et gendre, M. et Mme Denis Creurer, à Melfort.

M. et Mme B. Tétreault et leurs enfants ont passé le jour de Noël chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme F. Folden, de Daysland.

M. Armand Pinelle, de Val Marie, est employé au bureau des Caisses Populaires depuis deux semaines.

M. et Mme Brieux Gallais sont les heureux parents d'une fille, née le 6 décembre.

Prompt rétablissement à Mmes F. Leberre et J.-A. Carfantan, hospitalisées à Melfort.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 1

Images de Marie Pignal





1 - Au pays d'Israël vivait un ménage de pieux Israélites; Anne et Joachim n'avaient pas d'enfant, ce qui était considéré chez les Juifs comme le signe d'une malédiction de Dieu. A l'occasion, peut-être, de la fête des Tabernacles, Joachim porte au Temple l'agneau destiné au sacrifice. Un prêtre l'interpelle rudement et lui inflige une cruelle humiliation.

2 - Joachim s'enfuit dans la solitude et prie le Seigneur, puis il rentre à son foyer et promet de consacrer à Dieu cet enfant demandé. Le Seigneur agrée sa prière car Anne met au monde une petite fille; les commentaires vont leur train autour du puits ce matin-là, et chacun dit son mot, car cette naissance tardive est un événement dans le quartier.

3 - Le bébé est lavé dans la grande bassine de cuivre que possèdent tous les ménages aisés en Orient; une corbeille remplie de sel est préparée, car il est d'usage de frotter de sel les nouveau-nés avant de les envelopper de langes.

4 - Ensuite le petit enfant est langé, puis entouré de bandelettes de lin des pieds a la tête, pour maintenir le corps fragile.

La petite fille, déjà toute gracieuse et jolie, reçut le nom de Marie, Myriam suivant la prononciation orientale.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Maître Laurent Marcoux**, de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay, 702, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man.

AU POSTE CBWT

Le samedi 10 janvier

Les émissions de télévision française seront à l'affiche de 12 h. 30 à 3 h. p.m. On présentera "Courrier du Roy", "Rivière Perdue", "Pépinot", "A la porte St-Louis" et "Quand Paris reçoit Paris".

Le dimanche 11 janvier

Au p'tit café

A l'émission "Au p'tit café", de 2 h. 30 à 3 h. p.m., seront en vedette: l'invité d'honneur Raymond Lévesque et les animateurs Normand Hudon, Dominique Michel et Pierre Thériault.

En première

La série "En première" présentera, de 3 h. à 4 h. p.m., une oeuvre de Pierre Perreault, intitulée "Au coeur de la rose". Ce poème dramatique est une sorte de fresque marine où la poésie et le drame se marient constamment comme le vent et la mer, le soleil et les goélands, les navires et les marins.

"Au coeur de la rose" évoque puissamment l'amour, un amour sain, spontané, agressif et dépouillé de tout artifice comme seuls peut-être peuvent en éprouver les êtres qui vivent perpétuellement entre le ciel et l'eau.

"Au coeur de la rose" sera interprété par Monique Miller (la fille), Marthe Thiéry (la mère), Edmond Beauchamp (le père), Albert Millaire (le matelot), Marcel Cabay (le capitaine) et François Guillier (le boiteux).

Réalisation de Paul Blouin.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



Une bibliothèque, voilà l'endroit idéal pour les jeunes avides de connaitre. La lecture développe l'intelligence et la mémoire, mais aussi aide à étendre son vocabulaire et à perfectionner son orthographe. Alors, les jeunes, rendez-vous souvent à la bibliothèque. Choisissez-y de bons livres qui enrichiront votre vocabulaire et votre orthographe. Soyez fiers de votre langue. Apprenez à la bien parler et à l'écrire sans faute. Amenez-y votre petit frère si vous voulez. Même s'il s'y endort, comme le bambin dans la photo, du moins connaitra-t-il le chemin de la lecture quand il grandira.

(Photo CW)

"Le coin des jeunes"

Les leçons d'un concours

Un autre concours est terminé. Onze gagnants sur 203 compositions, c'est fort peu. Que voulez-vous? Il m'était bien impossible de récompenser chaque concurrent. Mais si je ne vous récompense pas tous, je vous félicite tous sincèrement. Vous avez fait du beau travail.

De ce travail, vous serez les premiers à profiter. Car rédiger des compositions pour un concours, voilà une tâche qui demande l'application du français appris à l'école, des règles de grammaire, etc. Alors non seulement vous pourrez parler votre langue, et espérons que vous vous efforcez de la bien parler, mais en plus vous saurez l'écrire.

Il est bien commode de savoir s'exprimer par écrit. Encore faut-il savoir écrire pour être compris. J'ai remarqué que vos compositions sont toutes bien, et quelques-unes excellentes même, au point de vue forme. Oui, vous avez su bien former vos phrases, de manière originale et compréhensive. Sauf pour quelques-unes, où l'auteur se répétait quelque peu, les compositions se lisaient avec intérêt.

Quant à l'orthographe, il y a bien des lacunes. Que de travail à faire encore pour certains! Je ne dis pas cela pour vous décourager. Au contraire. Vous êtres à l'école, justement pour accomplir ce travail, alors profitez-en. C'est pour toute la vie. Aussi représentez-vous comme concurrents au Coin des Jeunes. C'est une bonne pratique pour vous.

Et maintenant je proclame les noms des quatre gagnants de la catégorie VII, VIII et IX et les deux gagnants de la classe X, XI et XII: Marguerite Lepage, grade 9, Prud'homme, Sask.; Louise Penkala, grade 9, Prud'homme, Sask.; Georgette Le Gal, grade 9, St-Adolphe, Man.; Claude Labonne, grade 7, Domremy, Sask., et, dans la dernière classe: Agnès Decruyenaere, grade 11, Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface, Man., et Richard Harbus, grade 10, Prud'homme, Sask. Félicitations à ces jeunes. Voici maintenant leurs compositions. Tous les gagnants recevront leurs prix sous peu.

Cousine JOSETTE.

"O Sainte Nuit"

Sous un ciel d'azure sillonné de marionnettes et illuminé du regard inquisiteur de mille et une petites étoiles, hommes, femmes et enfants se dirigent vers l'église en fredonnant un air joyeux. Après le froid sec de l'extérieur, le doux chant des "Anges dans nos campagnes" réchauffe les coeurs. Après s'être signé avec l'eau bénite, chacun se dirige vers le banc de famille. En cette occasion l'église est parée de ses plus beaux atours. Une belle et grande crèche se pose en centre d'attraction pour les petits enfants. La lueur d'une chandelle placée à chaque fenêtre et sur le maitre-autel éclaire l'intérieur de l'édifice. Les paroissiens eux aussi ont endossé leurs plus beaux habits, un petit ruban ici et là ajoutent un peu de couleur aux cheveux des femmes et des jeunes filles.

"Minuit, Chrétiens!" Là-haut, dans le clocher, les carillons invitent de leurs voix musicales et tintantes, les retardataires à venir se joindre au festin du petit Jésus.

Précédé de quatre enfants de choeur, aux soutanes pressées et aux surplis amidonnés, le bon vieux curé entre le calice en main. A la fois ému et heureux de l'avènement du Christ-Jésus il entonne de sa voix sonore le "Gloria in Excelsis Deo". L'Evangile terminée, monsieur le Curé monte en chaire et immédiatement, sans prône, trace sur lui-même un pieux signe qui comme une fusée se répand dans la foule.

"Mes bien chers frères. Je vous annonce une grande nouvelle. Un Sauveur vous est né . . ." Son sermon invite les hommes à se réjouir avec les anges et les saints de la bonté de Marie et de Jésus; la bonté de Marie parce qu'elle a mis Jésus au monde et la bonté de Jésus parce qu'il s'est donné à nous. L'innocente joie des enfants à recevoir des cadeaux en ce grand jour peu très bien s'allier à l'esprit de cette fête car, dit-il, quel plus beau cadeau que Jésus lui-même?

Le saint office terminé, les hommes sortent dehors pour se souhaiter un chaleureux "Joyeux Noël" et pour parler du temps. Les femmes, de leur côté, s'en vont s'agenouiller avec leurs jeunes enfants au pied de la crèche pour prier le petit Jésus.

Marguerite LEPAGE.

Les Cadeaux

Cadeaux . . . Cadeaux . . . Qu'est-ce qu'un cadeau? Retiré dans un coin d'un grand magasin surveillons un instant l'empressement des jours qui précèdent Noël. On s'étonne probablement de tout le bousculement, la confusion et le colportage.

Les planchers fourmillent de gens — le plus souvent des femmes. Toutes essaient d'avancer par la même allée. Sur toutes les figures on ne lit qu'une anxiété. "Qu'est-ce que j'achèterai pour madame X pour Noël? Elle a tout!" Tous ces chercheurs n'ont qu'un but, trouver un très beau cadeau qui fera très bon effet, sans payer trop cher cependant.

Partout nous voyons les Pères Noël illuminés. Partout nous voyons des signes: "Par ici, conduisez enfants voir le Père Noël." Où trouve-t-on dans ce tapage de Noël, le héros de la fête, l'Enfant-Jésus? Et pourtant, Il est encore si près de la foule, comme il l'était à Galilée. Si elle voulait seulement Lui accorder un instant. Regardez ces bambins qui se précipitent vers le Père Noël, lui disent et redisent clairement les vaines bagatelles qu'ils désirent pour Noël. Les derniers arrivés trépignent d'impatience.

Et pourtant c'est la naissance de Jésus qui se prépare, Lui le maitre du monde qui connait et peut satisfaire tous les coeurs.

C'est donc Lui qui devrait recevoir des cadeaux. Non, la foule oublie la plus importante chose à Noël . . . Non! elle oublie que c'est le jour où le Christ est né. Dans le peu de temps qui nous reste avant Noël nous devrions préparer notre cadeau pour Jésus. Ce cadeau sera un coeur meilleur. Notre cadeau sera alors la réalité figurée par les cadeaux des Mages à la crèche. Nous offrirons à l'Enfant-Dieu l'encens de la prière, l'or de la charité et la myrrhe de l'humilité. Préparons notre cadeau pour Jésus de jour en jour car ce n'est pas un cadeau qui s'achète dans un magasin avec l'argent de la terre.

Louise PENKALE.

Le réveillon de Noël

La plus grande fête pour moi au temps de Noël, c'est le réveillon après la messe de minuit. Tous, nous revenons de la sainte messe, le coeur palpitant d'une indicible joie intérieure et le visage radieux d'une vive émotion. Toute la famille se groupe autour du sapin, étincelant de lumières multicolores, et nous attendons impatiemment que père distribue à chacun les cadeaux soigneusement enrubannés. Moment agité! Je vois défiler sous mes yeux les boites de mystères destinées aux autres.

Enfin, voici une grosse boite avec un joli ruban vert, que papa ramasse au fin-fond et remet entre mes mains. Cris de joie et rires convulsifs parviennent de tous côtés. Pendant ce temps, je m'empresse de dépouiller mon présent du fin papier de soie qui le recouvre. Je parviens bientôt à en soulever le couvert et . . . Oh! agréable surprise! Voici que j'ai entre mes mains la belle robe rouge du catalogue de mode, si longtemps désirée! Tandis que je caresse les doux pompons en fourrure, attachés à la ceinture, il me semble que je rêve et qu'un tel bonheur n'existe que dans les contes de fées!

Cependant, ma songerie ne dure que quelques secondes car j'entends dans la cuisine un brouhaha de chaises, comme si on se mettait à table. En effet, en même temps que j'y arrive, père commence la récitation du bénédicité. Les mains jointes, nous nous unissons à lui et remercions Dieu avec reconnaissance pour tous les bienfaits dont nous sommes comblés. Avec une dinde comme met principal, la table déborde de sucreries et de bonbons délicieux. C'est pendant plus de trois quarts d'heure que nous faisons festin autour . . .

Quatre et cinq heures du matin sont déjà bien sonnées. Les danses, exécutées depuis plus de deux heures, ralentissent peu à peu et perdent leur entrain car le sommeil commence à alourdir nos paupières. Le chapelet et la prière en famille viennent donc terminer le tableau. Des bonsoirs sont échangés et vite, nous remontons à nos chambres pour prendre un repos bien mérité avant le lever du jour. C'est ainsi que le réveillon de Noël s'est toujours passé chez nous.

Georgette Le GAL.

DEVINETTES

Q. — Quel est le plus noir des écrivains?
R. — Corneille.
Q. — Le plus profond?
R. — Racine.
Q. — Le plus limpide?
R. — Lafontaine.
Q. — Le plus assoiffé?
R. — Boileau.
Q. — Le plus catholique?
R. — Pascal.
Q. — Qu'est-ce que le soleil n'a jamais éclairé?
R. — L'ombre.
Q. — Quelle différence y a-t-il entre une couturière et une Anglaise?
R. — L'Anglaise "speak English", la couturière se pique les doigts.
Q. — Quels sont les poissons qui ont les yeux les plus près l'un de l'autre?
R. — Les petits.

La fête de Noël

Quand Noël approche il faut se préparer pour bien recevoir le petit Enfant de la Crèche. Préparer nos âmes et nos coeurs par des prières et des sacrifices.

Pour montrer notre grande joie et notre allégresse à l'occasion de cette grande fête il est aussi permis de se distraire chrétiennement en famille et avec des amis.

Quel plaisir il y a à décorer le sapin de Noël! Boules multicolores, glaçons argentés, brillants de toutes sortes le transforment en arbre magnifique.

On a bien hâte que mon grand frère arrive de la ville. Et quel excitement quand mes soeurs nous amènent leurs familles. On est si content de se revoir.

J'aime bien aussi échanger des souhaits de Noël en envoyant de jolies cartes postales à mes petits amis et surtout en recevoir d'eux.

Enfin c'est la veillée de Noël. La maison est bien propre et décorée, l'arbre de Noël brille dans son coin et l'odeur de bonnes choses à manger nous arrive de la cuisine. Nos coeurs sont prêts et joyeux pour saluer et fêter le petit Jésus.

Claude LABONNE.

Un gars vaillant

— Pierre, Pierre, réveille-toi, veux-tu?

— Hein, hein, quoi? . . . Ah oui! Je vais servir la messe.

Il veut grimacer mais hop! il frotte son nez pour dissimuler son ennui, sourit, saute en bas du lit séduisant, et s'agenouille.

— Bonjour, Tit-Jésus! Je vous donne mon coeur! Tout ce que je vais faire aujourd'hui c'est pour toi et Maman Marie. Je ne me sens pas toute énergie, tu sais, pour aller servir la messe. J'ai été à la messe de minuit déjà.

Et un dialogue se poursuit dans son coeur:

— Quoi! Que dis-tu, Pierre? Puisque tu as promis!

— Oui, mais . . .

— Oui, mais tant mieux! Ça sera ton cadeau, "ton cadeau spécial" pour Jésus aujourd'hui!

— C'est vrai, c'est ta fête, Jésus! Bonne fête!

— Bah! puisque c'est Noël, je n'ai pas besoin de me laver, continue le malin.

— Mais oui, Pierre! Que dis-tu! Ce sera vite fait, insiste son ange gardien.

Tout serein et brillant de propreté, Pierrot dégringole quelques marches, glisse sur la rampe, et, à mi-chemin, se laisse tomber par terre.

Tiens? Qu'est-ce cela? Dans la porte entr'ouverte? Ah . . . Son regard est ébloui par l'éclat de son train électrique qui lui sourit si persuasivement. En effet, l'accompagner dans sa course frivole mais si pittoresquement animée . . . dans ce sentier si capricieux qui se tortille autour du sapin décoré, puis monter gaiement sur la grotte qui abrite l'Enfant couché sur de la paille! Quoi de plus tentant! D'autre part, ses briques miniatures l'invitent à bien vouloir bâtir maison.

— Oh! J'ferais mieux de m'dépêcher si je veux être à temps; Bye, Man!

— Pierre, vaut mieux mettre ta tuque! Il fait froid!

— Les autres garçons vont nu-tête! Ça se peut bien qu'ils m'appellent un "sissy"! pense le bambin. Tant pis! Et le fidèle enfant de choeur s' "entuque"!

— Une tablette de chocolat, ou des noix! Yum Yum! Ce serait bon. Avec mon cinq cents reçu du prêtre pour avoir servi à l'autel je . . .

— Mais t'en as beaucoup à la maison! Jeannot n'en aura peut-être pas . . .

— Tiens, si j'l'invitais à venir partager mes étrennes et manger de mes bonbons?

— Alors, ton cinq cents!

— Et bien . . .

— Oui, c'est ça! Le p'tit Jésus de la crèche t'a semblé avoir froid, hein?

— Oui . . . alors si je . . .

— Alors, encore mieux, Jeannot serait content aussi de pouvoir donner. Ça lui ferait oublier sa pauvreté de pouvoir rendre joyeux le petit Jésus qui lui, a connu le froid, la faim, la pauvreté.

Et Pierrot glisse discrètement le fameux cinq cents dans le creux de la main chétive de son ami.

Pierre, inconsciemment, avait fêté son Grand Ami qu'il avait si amicalement salué ce matin. Il l'avait comblé des plus beaux cadeaux qu'un croisé, qu'un chrétien, qu'un ami puisse donner: son coeur, sa maîtrise, son obéissance, sa générosité.

Voilà un gars qui a su donner un caractère chrétien à ses moindres petits pas! Ne pourrais-je pas l'imiter?

Agnès DECRUYENAERE.

Les vacances de Noël

Nous sommes au matin du 23 décembre. Tour à tour chaque étudiant reçoit son bulletin où sont inscrites ses notes pour le trimestre qui vient de s'écouler. Tous souhaitent à leurs maitres et maitresses un "Joyeux Noël" et une "Heureuse Année" puis le clocher du village sonne à la fois l'Angélus et le commencement des vacances de Noël.

Vivent les vacances qui nous libèrent des leçons et des devoirs pour deux semaines! Mais les vacances de Noël ont quelque chose que les autres vacances n'ont pas. Déjà dans le chahut de la débâcle des classes nous anticipons intérieurement ces mystères divins. Rendus à la maison nous nous mettons tout de suite à aider nos parents avec les divers travaux de la ferme. Sur tous les visages rayonne une joie qui réchauffe le coeur. Ensemble nous nous préparons à célébrer un Noël vraiment chrétien.

Puis c'est la nuit de Noël — cette nuit entre les nuits — remplie de mystères. C'est la messe où toute la famille, prosternée devant l'Enfant-Dieu, reçoit les bontés infinies d'un Dieu fait homme. Enivrés de bonheur c'est à regret qu'à l'aube l'on quitte l'église.

Au retour c'est l'arbre de Noël qui nous ouvre ses bras généreux. Ce sont alors des cris de joie des petits à qui maman explique qu'ils doivent maintenant une dette de reconnaissance au petit Jésus. Quant à nous les aînés nous avons compris pour l'avoir entendu chaque année que ces présents ne sont qu'un symbole du plus précieux des cadeaux jamais fait aux hommes par le Dieu infiniment bon.

Le jour de Noël s'il y a de la visite nous nous régalons d'un délicieux diner et souper. Les autres jours se suivent plus comme à l'ordinaire jusqu'au Jour de l'An qui est encore pour la famille une source de joie et de gratitude envers Dieu qui nous a comblés toute l'année de ses dons.

Avec les Rois et cette coutume traditionnelle qui veut que l'on couronne un roi et une reine, se terminent les vacances.

Enfin il faut reprendre le chemin de l'école mais nous le faisons, contents de nous-mêmes, car pendant ces vacances qui viennent de s'écouler nous avons honoré et servi Dieu. La famille entière a souvent assisté à la messe. Il a dû en être ainsi pour toutes les familles car en ce premier jour de classe du nouvel an on se sent heureux de se revoir.

Richard HARBUS.

Torts et racontars

— Yvonne passe son temps à raconter des mensonges sur mon compte.

— Ne t'en fais pas. Ça sera encore pire quand elle commencera à dire la vérité à ton sujet!

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La deuxième partie de la saison dans la Nationale est maintenant terminée. Les Canadiens occupent confortablement la première place et ils montrent les dents dès qu'une autre équipe fait semblant de les menacer. Les joueurs de Montréal dominent aussi le classement de la Ligue, et tout indique que le Tricolore pourra voguer sans rencontrer trop d'obstacles jusqu'au championnat et à la coupe Stanley. Chaque saison, vers la même date, les connaisseurs choisissent une équipe composée des meilleurs joueurs du circuit. Sans prétendre au titre d'expert, nous aimons nous aussi nous amuser à ce petit jeu, si agréable, qui ne coûte pas cher, et qui semble toujours intéresser les enthousiastes du hockey.

Dans les filets nous croyons que c'est à Jacques Plante qu'il faut avoir recours. Plante a la meilleure moyenne de la ligue. Il a bloqué autant de lancers que ses adversaires et sa défensive est loin d'être une des meilleures de la ligue. Nous le préférons donc aux autres gardiens de buts de la Nationale, et nous espérons qu'on ne verra pas, cette année encore, un scandale semblable à celui des années dernières, alors que le meilleur gardien de buts de la ligue était ignoré des experts, dont quelques-uns voulaient sans doute se venger des Canadiens en agissant de cette façon mesquine.

Pour protéger Plante nous croyons que Fern Flaman et Marcel Pronovost sont les joueurs tout désignés. A notre avis Pronovost et Flaman sont les deux meilleurs joueurs de défense de la ligue, avec Doug Harvey, depuis de nombreuses saisons et nous ne comprenons pas comment il se fait que les experts les aient ignorés pendant si longtemps. Flaman est un joueur défensif hors pair et Pronovost allie à ses talents d'as de la défensive, un solide coup de patin qui lui permet d'aider souvent ses camarades à l'offensive.

Au centre, c'est à Henri Richard que nous songeons. Rapide, rusé, habile patineur et passeur émérite, Richard est probablement le meilleur joueur de centre de la ligue, à l'heure actuelle. A l'aile droite, le choix est difficile à faire. Nous préférons cependant Bernard Geoffrion à ses concurrents, et pour compléter le trio nous aimerions voir Dickie Moore patrouiller la gauche.

Les autres!

Ce choix de Richard-Geoffrion et Moore en surprendra plusieurs, mais il faut avoir vu la fougue de ces trois joueurs pour bien comprendre leur importance, non seulement pour les Canadiens, mais pour toute la ligue. Ils forcent continuellement leurs adversaires à donner leur meilleur et c'est ce qui explique pourquoi les joutes des Canadiens sont si spectaculaires et attirent tant de personnes à l'étranger. Pour notre deuxième choix nous plaçons Sawchuk dans les buts, Johnson et Gadsby sur la défensive, même si ce dernier a été plus faible et a moins joué cette saison. Doug Harvey ayant manqué trop de joutes à cause de blessures, il est difficile de le choisir à cette période de l'année. A l'attaque, nous croyons que Jean Béliveau, Andy Bathgate et Eddie Litzenberger formeraient une ligne intéressante à voir évoluer.

Nous aimerions aussi décerner des prix spéciaux à Jack Adams, comme le meilleur homme pour attaquer les arbitres et les dirigeants de la ligue et s'en tirer indemne. Maurice Richard pourrait recevoir le prix comme le joueur étant le plus capable de soulever les préjugés de race: dès qu'il se défend, une certaine presse en fait un "mad Frenchman", ou encore un "hatchet man". Nous croyons aussi que Phil Watson devrait recevoir le prix comme meilleur "crieur" de la ligue. Toe Blake, par contre, pourrait être surnommé "monsieur efficacité", tant il fait son travail silencieusement, et avec beaucoup de succès.

Les amateurs de Montréal ne se méritent aucun prix pour leur mesquinerie envers Jacques Plante. Le prix de loyauté ira aux enthousiastes de New-York qui ne connaissent pas grand chose au hockey, mais qui manifestent continuellement en faveur de leur équipe. Nous pourrions allonger la liste, mais nous laisserons à chaque amateur de hockey le soin de déterminer les prix spéciaux qu'ils aimeraient décerner à leurs favoris, et à leurs "têtes de Turc".

Une victoire

L'équipe des Etats-Unis a remporté la coupe Davis, grâce au beau jeu d'Alex Olmedo, fils adoptif de l'Oncle Sam, pour la circonstance. Olmedo, on le sait, est un Péruvien qui a eu l'amabilité de demeurer cinq ans aux Etats-Unis, et qui a, par ce fait, été admis dans l'équipe de la coupe Davis du pays voisin. Les Australiens ont perdu le match sans faire appel aux polynésiens, aux kangarous ou à toutes les autres personnes qui respirent l'air de leur pays depuis 60 mois. Ils ont eu tort puisqu'ils ont perdu la coupe Davis, qui voyagera probablement entre le Pérou et les Etats-Unis, Olmedo en ayant gagné plus de la moitié par lui-même.

Nous devons admettre qu'une victoire remportée dans de telles circonstances ne nous impressionne pas. Si Olmedo était un véritable citoyen américain, passe encore, mais il n'est en réalité qu'un touriste qui s'attarde et sa présence au sein de l'équipe des Etats-Unis, bien qu'en démontrant l'estime que les Américains portent à leurs amis du Sud ne se justifie pas pleinement.

L'équipe australienne est quand même venue très près de renverser les calculs américains et de faire ainsi justice à tous les experts qui avaient prédit la victoire des antipodes sur le reste du monde. On se demande maintenant si le Canada ne pourrait pas importer, pour des périodes assez régulières, des vedettes des Etats-Unis pour renforcer les cadres de son équipe de la coupe Davis? En faisant ainsi une razzia mondiale nous parviendrions peut-être à remporter nous aussi cette fameuse coupe qui nous glisse toujours des doigts dès la première ronde.

Le véritable gagnant, pour les Etats-Unis, aura été le promoteur Jack Kramer qui, année après année, fait signer de beaux contrats aux meilleurs joueurs du monde qui, coïncidence surprenante, cette année encore viennent d'Australie.

Notes agricoles

Nouvel édifice affecté à la mécanique du sol

OTTAWA — Le gouvernement fédéral vient d'approuver la construction d'un édifice au coût de $450,000 qui logera la Division de la mécanique du sol et des matériaux, à l'Administration du Rétablissement agricole des Prairies. Il sera érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon.

L'hon. Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture, a annoncé l'attribution du contrat à la Cie W. C. Wells Construction Ltd., de Saskatoon, l'un des six entrepreneurs soumissionnaires.

Cette construction permettra de grouper sous un même toit un personnel dont les bureaux sont actuellement répartis à la basse-ville, à l'immeuble du Service des sciences du ministère fédéral de l'Agriculture et à l'Université.

Jusqu'à deux ans passés environ, la Division de la mécanique du sol et des matériaux avait l'habitude de louer des bureaux à l'Université. C'est à la suite de l'encombrement des lieux qu'on décida de construire un nouvel immeuble, que la division et l'université trouvent avantageux d'ériger sur les terrains mêmes de l'Université.

L'établissement de la division, qui procède à l'essai des matériaux servant de fondations aux barrages d'irrigation, suivit de près la mise en train du Rétablissement agricole des Prairies en 1935. La division décide aussi des prescriptions en ce qui regarde le ciment et les autres matériaux de construction; elle s'occupe encore de vérifier la solidité des bâtisses, une fois la construction terminée.

L'architecture du nouvel édifice s'harmonisera avec celle des autres immeubles de l'Université. Il comporte un sous-sol et deux étages, une façade de briques ornée de pierre, sont environ 2,6000 pieds carrés de plancher, au total.

Il logera l'un des plus modernes de tous les laboratoires de mécanique du sol au pays.

Aménagement du bras sud de la Saskatchewan

OTTAWA — L'hon Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture, a annoncé l'approbation de deux autres contrats relatifs à l'aménagement du bras sud de la Saskatchewan pour fins d'irrigation, la somme en cause dépassant le million de dollars.

Ces contrats visent la construction du siège de l'administration, du laboratoire de campagne, de dortoirs et résidences pour le personnel technique et administratif, ainsi que l'érection au-dessus de la rivière d'un pont nécessaire aux projets de construction.

Ces deux contrats portent à plus de deux millions de dollars la valeur des travaux autorisés jusqu'ici pour l'entreprise.. Celle-ci, une fois complétée, fournira un volume d'eau suffisant pour irriguer 500,000 acres de terre et assurer l'énergie voulue aux entreprises hydro-électriques projetées par le gouvernement de la Saskatchewan.

Le contrat de la construction du siège de l'administration a été attribué à la Smith Brothers and Wilson de Regina. Parmi onze soumissionnaires, cette maison avait présenté l'offre la plus basse, soit $738,179. C'est de cet immeuble que seront dirigés les grands travaux des prochaines années.

La Foundation Company of Canada Ltd. a été chargée d'ériger le pont de 1,000 pieds de longueur nécessaire pour franchir la rivière pendant la première étape de la construction. A peu près au même endroit, on détournera la rivière suivant un parcours en forme d'arc pour permettre la construction du barrage principal.

Le pont aura une superstructure d'acier reposant sur quatre piles de béton construites sur pilotis, et une culée principale.

Un chemin d'accès reliant la grande route no 19 à l'endroit du barrage est censé être terminé cette année. Il sera utilisé par les camions qui devront transporter 621,000 tonnes de gravier pour le coulage du béton. Le contrat du gravier et celui de l'aménagement des routes, trottoirs, égouts et de la canalisation principale de l'aqueduc au siège de la construction, dépasse le million de dollars.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 8

fébrilement, elle prit un chapeau, passa un vêtement sur son costume de voyage et furtivement quitta la maison.

Déjà le soleil déclinait, le soir d'un jour d'été précoce était merveilleux. La douceur de l'air pénétrait la jeune femme se hâtant à travers le bois.

"Il ne m'aime pas, mais moi je l'aime. Il m'a achetée, moi je veux me donner. Je vivrai à ses côtés, chaque jour j'entendrai sa voix. Je serai bonne, aimante, joyeuse: "J'adoucirai ses souffrances, j'embellirai ses derniers jours."

Un feu intérieur l'animait, la poussait. Elle allait être heureuse.

Elle sonna à la porte du château. Ce fut Juliette qui vint lui ouvrir.

— Vous, Madame!

— J'ai besoin de voir M. de Pomereuc.

— Il est parti, Madame, il y a un quart d'heure, avec un ami qu'il n'attendait pas, le Docteur Brandon. Si Madame veut attendre le retour de l'auto...

Parti!

Gaëlle reprit le chemin de la maison, étouffant les sanglots qui lui serraient la gorge.

Juliette, la regardant s'en aller à une allure de folle, montra le poing:

— Voleuse! voleuse! vous m'avez pris tout ce qui devait être à moi. Je vous hais, je vous hais!

CHAPITRE XIII

De retour à Paris le soir même, Philippe de Pomereuc se rendit chez le chimiste Polson. Les deux hommes, malgré la différence d'âge — Polson atteignait la quarantaine — étaient deux amis ou plutôt le lien de l'argent les attachait. En dépit de ses occupations qui ne portaient guère à la dissipation, le chimiste avait comme Philippe la passion des courses; depuis qu'ils s'étaient rencontrés, ils unissaient leurs intérêts. Polson, ayant plus de sang-froid ou plus de flair, avait souvent fourni le bon tuyau, l'indication qui avait fait gagner de gros jeux, et Philippe appréciait ce côté de leur amitié. Polson, de son côté, avait besoin de beaucoup d'argent, et souvent il avait été bien aise de prendre sa part des dons généreux du châtelain de Pomereuc.

Dès son entrée, une odeur âcre saisit Philippe à la gorge.

— Ça pue ferme chez vous, dit-il en guise de salutation.

— Une odeur qui fait la joie des narines, en attendant que ce qui sortira de mon alambic fasse le bonheur de l'humanité, riposta le chimiste.

— Oh! oh! rien que cela, Monsieur le philanthrope!

— Pas moins.

Le chimiste prit un ton mystérieux et baissant la voix:

— Vous savez l'oeuvre que je poursuis; elle est en bon chemin. Avant longtemps, ce sera la gloire, la fortune... la fortune, je n'y tiens pas, l'argent n'est qu'un moyen.

— Un bon moyen, ricana le visiteur.

— Oui, un moyen indispensable. Mais j'arrive, j'arrive, je suis plus qu'à moitié chemin.

— De quoi?

Le chimiste ne se troubla pas du ton sarcastique.

— De mes découvertes. J'en tiens une aussi essentielle que l'autre. Il a fallu, pour atteindre le succès, me livrer à des études sans fin, consulter des ouvrages savants et rares, faire venir d'Extrême-Orient des produits horriblement coûteux.

— Je sais, grogna le visiteur, comprenant qu'il fallait laisser le savant s'épancher avant d'en venir à la question qui seule l'intéressait lui-même.

— Enfin, je tiens une partie de mon oeuvre, un poison. Pourquoi appeler poison un remède merveilleux qui peut mettre en un instant ou à longue échéance, à son insu ou de plein gré, un homme capable de disposer sans aucune souffrance de l'existence? Je l'appelle "la mort heureuse".

— Eh! la mort heureuse! goguenarda Philippe.

— Je maintiens "la mort heureuse". Et je veux maintenant achever mes recherches de son opposé. J'entends prolonger la vie humaine bien au-delà de sa durée actuelle. Quatre-vingt-dix, cent ans! Ce sera la jeunesse! Mon elixir rendra à l'homme de n'importe quel âge toute sa vigueur. Il se retrouvera en pleine force autant de fois qu'il lui plaira d'avoir recours à mon remède merveilleux.

— Croyez-vous donc que la vie soit toujours si agréable?

— Je vous l'ai dit, l'homme aura le choix.

— Donnerez-vous aussi la fortune qui rend la vie supportable?

— La fortune? Je m'en moque.

— Pas moi. Je viens justement vous demander si votre bourse est mieux fournie que la mienne. Je suis à sec, à sec, à bout du rouleau. Il ne me resterait qu'à me brûler la cervelle si j'en avais le courage.

— Et moi aussi, Pomereuc, j'ai un pressant besoin d'argent. Il me manque un élément essentiel qui me coûtera cher... très cher.

Philippe ricana.

— Alors...

— Votre cousin de Pomereuc?

Philippe rit plus fort, d'un rire dur, amer.

— Parlons-en de mon généreux cousin. Finis les appels à sa bourse.

— Il ne vous refuse jamais.

— Il m'a mis à la porte... et s'est marié!

— Marié? Vous le disiez malade.

— Il l'est, et avant longtemps je serais entré en possession de son héritage, une fortune sans fin! Adieu, je perds tout.

Philippe se prit la tête dans les mains.

Le chimiste resta un long moment silencieux, puis il murmura:

— Je ne renonce pas, je n'ai pas le droit de renoncer... le bien de l'humanité...

Soudain, ses yeux s'allumèrent d'un feu sombre et il murmura: "La mort heureuse". Puis, élevant le ton:

— Si cette femme mourait la première?

— Je retrouverais mes droits.

Il y eut un nouveau silence, plus prolongé. Enfin, Polson murmura: "La mort douce, la mort heureuse".

— Qu'est-ce que vous dites?

— Nous tenons le moyen.

Philippe avait déjà compris. Il se leva, révolté.

— Comment osez-vous? Jamais, jamais, vous êtes un démon!

Les yeux du chimiste s'étaient allumés d'un feu inquiétant.

— Le premier essai... qui obtiendra un plein succès, je l'affirme sur ma tête.

— Jamais, jamais! répéta Philippe avec une énergie farouche.

— Mon ami, vous ne voyez donc pas; votre avenir, le bien de l'humanité... Aucune souffrance pour la jeune dame. Qu'attendez-vous donc de la vie?

— Rien, dit Philippe, très sombre.

— Il dépend de vous d'acquérir tous les biens, et c'est par votre entremise que je les donnerai aux autres.

— Non, jamais!

Pourtant, quand il se retrouva dans la rue, il tenait serrés dans son portefeuille trois minces sachets contenant chacun un peu de la poudre de la "mort heureuse", de la "mort lente ou prompte".

Il s'était défendu jusqu'à la dernière minute et n'avait fait aucune promesse.

En descendant les cinq étages de l'immeuble vétuste, puis en longeant la rue déserte à l'heure avancée, Philippe de Pomereuc ruminait. Il était moins complètement à sec qu'il ne lui avait plu de le dire. Un dernier billet de mille francs lui restait.

C'était demain jour de courses à Auteuil. Pour le soir, ce billet lui en aurait rapporté vingt. Et la situation serait encore une fois rétablie.

A la fin de l'après-midi du lendemain, le billet unique s'était volatilisé. Le joueur ne trouva pas dans son portefeuille vide de la modique somme qui lui eût permis de souper.

Déjà la nouvelle du mariage de Pomereuc, le riche, se répandait. Demain les créanciers de Pomereuc le pauvre aboieraient à ses chausses, le mordraient. Aucun moyen de défense ne lui restait, rien que ces minces sachets fournis par le chimiste. Le décavé ne se sentait aucun goût pour la mort douce ou prompte. Il irait trouver Juliette qui, par une attention du destin, était encore en Touraine.

CHAPITRE XIV

A la petite gare desservant Kergantelec en Bretagne, le marquis de Rosvellec et sa fille trouvèrent une luxueuse auto les attendant. Le pays boisé était charmant, le château sur une hauteur dominait une étendue magnifique. Les domestiques, rangés sur le perron, attendaient la nouvelle maîtresse pour la saluer. Gaëlle n'eut besoin d'aucun effort pour se montrer gracieuse, et le marquis accueillit les souhaits de bienvenue du régisseur M. Fayolle avec une affabilité de grand seigneur. Ici, il allait se trouver dans son élément.

M. Fayolle les introduisit dans le hall; plus beau encore que celui de Pomereuc; au fond, un superbe escalier de chêne conduisait aux chambres nombreuses et vastes.

— Nous n'avons pas vu M. de Pomereuc depuis longtemps, expliquait M. Fayolle. Plusieurs fois, il nous a promis sa visite, et toujours un empêchement survenait. Le château est sans cesse tenu en état de le recevoir. C'est d'ailleurs la meilleure manière de le conserver, une maison qui n'est pas habitée est vite délabrée. M. de Pomereuc nous a expliqué son ennui de ne pouvoir accompagner sa jeune dame, mais nous a fait ses recommandations et indiqué les dispositions pour que tout ici soit préparé pour lui plaire.

Sans donner de précision, Raymond, pour éviter tout commentaire, avait laissé entendre que le mariage projeté était un fait accompli depuis quelque temps.

— Ce château est merveilleux, dit Gaëlle.

— Le plus beau de beaucoup de tout le pays, à des lieues à la ronde. J'ai donné des ordres pour que le déjeuner soit tenu prêt.

Il introduisit les voyageurs dans une vaste salle à manger lambrissée de chêne, garnie de meubles anciens du style le plus pur.

Les voyageurs savouraient le café parfumé, le beurre exquis, quand soudain éclatèrent les sons d'une musique bizarre.

— Qu'est cela? demanda Gaëlle, étonnée.

— Le biniou et la bombarde, Madame. Les joueurs ont tenu à vous donner une aubade pour saluer votre venue. Ce sont les musiciens de nos villages bretons, de toutes nos fêtes villageoises.

Après que le régisseur les eut quittés:

— Cette demeure est spendide, ma chère Gaëlle, dit le marquis, jubilant. Ce sera ton devoir envers Pomereuc d'y vivre suivant une manière conforme à son rang et à sa fortune. Il faudra voir la société du pays, la recevoir. Il y aura du bien à faire. Je ne veux pas que tu t'ennuies.

— Je ne refuserai pas le bien, mais je n'ai pas besoin de société, père chéri, je me trouverai très bien seule avec vous.

— Les circonstances commandent, ma fille. Tu es riche, châtelaine d'un grand château. Exercer l'hospitalité sera une de tes obligations. M. Fayolle — il est très gentil, ce Fayolle — m'a dit que la chasse est abondante. Pomereuc attend de toi que tu tiennes la place qu'il t'a donnée.

Gaëlle se leva. Cette satisfaction de son père la froissait. Oubliait-il que Raymond leur avait tout donné sans en rien recevoir?

Quand enfin elle se trouva seule dans sa chambre, un désolant sentiment de tristesse et de solitude la poigna, des sanglots lui montèrent à la gorge. elle gémit: "Raymond, Raymond, pourquoi n'êtes-vous pas ici? Pourquoi n'avez-vous pas voulu m'aimer? Vous n'avez pas compris que je vous adore! Vous n'aviez qu'un but, sauver votre fortune. Eh bien! cette fortune, elle m'est à moi une charge qui m'oppresse, un fardeau que je ne puis porter. Je n'ai plus le courage du sacrifice que j'ai consenti... Hélas! je ne songe qu'à moi, mon père est heureux, son bonheur devrait me suffire..."

(A suivre)



Une parfaite isolation, tel est le secret d'un vêtement de ski léger mais chaud. Cette jaquette signée Irving fait la nique au froid avec sa doublure en bourre de "Terylene" piquée entre deux épaisseurs de taffetas également de "Terylene". Ce tissu à texture serrée coupe le vent, tandis que la bourre duveteuse emprisonne la chaleur du corps. Cette veste est réversible — blanche d'un côté, noire de l'autre — et colle aux hanches à l'aide d'un cordon à coulisse.

LARGES MIROIRS POUR AGRANDIR VOS PIÈCES

Aujourd'hui, le propriétaire d'une maison vise principalement au pratique. Parmi les idées pratiques préférées du public, il faut mentionner le double usage de certaines pièces.

De larges miroirs agrandissent la pièce, tandis que les sofas servent de lits, la nuit. Quoi de plus pratique pour accueillir des visiteurs inopinés.

Le boudoir est très utile durant le jour. La nuit, il se transforme en une chambre à coucher supplémentaire. Durant le jour, les miroirs servent principalement d'ornements décoratifs. Ils donnent à la pièce des dimensions accrues. Suspendus au-dessus d'un bureau, ils en saulignent l'harmonie des lignes. Le soir, ils servent de miroirs pour une commode.

Double usage

Le double usage des sofas-lits constitue un précieux avantage pour cette disposition du mobilier. Les sofas modernes, rembourrés en mousse caoutchoutée, sont très versatiles. Ils se transforment aisément en lits, après avoir constitué de solides divans durant le jour. Ils ont belle apparence, ouverts ou fermés. Dans un foyer moderne, ces sofas demeurent toujours utiles et pratiques. La grande variété des tissus d'ameublement permet les décorations les plus audacieuses, selon les goûts de chaque famille.

Pour assurer à une pièce un double usage, il faut choisir des meubles convertibles, c'est-à-dire, qui peuvent servir à un double emploi. Ainsi, une table à thé formée de deux petites tables qui serviront durant la nuit de tables de chevet au bout des sofas-lits.

On réussira à créer une impression d'espace, par exemple, en couvrant de miroirs tout un pan de mur. La pièce paraîtra ainsi plus vaste et mieux éclairée. Une pièce semblera de la sorte deux fois plus grande qu'elle n'est en réalité. On abandonne peu à peu l'ancienne coutume de garder les miroirs pour suspendre uniquement au-dessus des bureaux et des commodes. Les miroirs servent aujourd'hui autant à la décoration qu'à l'utilité. Le conseiller des grâces, ainsi qu'on le baptisait au temps de Molière, est devenu un magicien moderne, dont le seul éclat double la superficie de nos pièces.

On fabrique aujourd'hui des miroirs dont la surface est tellement polie qu'elle élimine les effets de distortion. L'apparence de nos pièces y gagne de beaucoup.

Un verre de jus d'orange en vaut trois de jus de tomate

Une diététicienne qui a consacré 35 ans de sa vie à renseigner les Montréalais sur les avantages d'une saine alimentation vient de prendre sa retraite. Mlle Nan Garvock, qui est âgée de 64 ans, était diététicienne en chef du Dispensaire de Diététique de Montréal. Aujourd'hui, cette active personne est de plus en plus convaincue que la nourriture est synonyme de santé, beauté et bonheur.

Au cours de sa longue carrière, Mlle Garvock a vu monter le coût minimum d'une diète quotidienne de 25 à 67 cents. Mais elle a aussi pu constater les grands progrès accomplis en matière d'éducation. Ainsi, les nutritionistes, les techniciennes et les infirmières sont à son avis mieux entraînées qu'auparavant.

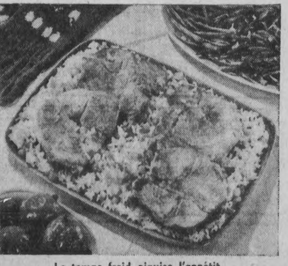
Elle ne peut malheureusement en dire autant du public en général qui s'imagine qu'en adaptant son alimentation à ses besoins il se privera des plaisirs de la table.

Et c'est à son insu que la population en est venue à suivre les règles d'hygiène alimentaire avec le développement des méthodes de vente et de ces supermarchés où les fruits et les légumes frais sont exposés d'une façon fort attrayante. De plus, certains produits ont aussi été améliorés comme c'est le cas du pain enrichi, du jus de pomme vitaminé et du lait en poudre.

Mlle Garvock est particulièrement en faveur de la poudre de lait parce que cet aliment cadre bien dans sa propre diète d'amaigrissement basée sur la consommation du lait et du fromage. De plus, la poudre de lait représente une sérieuse économie pour les familles à budget restreint. Elle n'est certainement pas la seule à admettre que la viande constitue l'achat le plus onéreux. Et même les saucisses qui furent longtemps économiques sont aujourd'hui devenues des denrées dispendieuses.

Les analyses de laboratoire ont aussi démenti de fausses conceptions répandues depuis de nombreuses années. Ainsi, plusieurs personnes croient encore qu'au point de vue nutritif, le jus de tomate offre une valeur égale au jus d'orange. Les recherches ont toutefois démontré qu'il fallait boire trois fois plus de jus de tomate pour retirer les mêmes bénéfices.

Mlle Garvock, qui est originaire d'Ottawa, est diplômée de la première promotion du cours de sciences domestiques du Collège Macdonald, en 1917. A l'époque, il n'y avait aucune période d'apprentissage dans les institutions et une fois diplômées, les diététiciennes se mettaient immédiatement au travail. Au cours de sa carrière, elle fut témoin des situations les plus extrêmes, depuis les années de dépression jusqu'au coût de la vie excessivement élevé des dernières années, y compris l'épidémie de grippe espagnole de 1919 et les années de rationnement.



Le temps froid aiguise l'appétit

Par Martha Logan

En cette saison, les distractions en plein air sont nombreuses: ski, parties de traineau et promenades à pied. Toutes ces activités font rosir nos joues, chanter nos coeurs et, inévitablement, nous donnent une faim de loup. Un mets substantiel et bien chaud est le bienvenu à la fin d'une journée consacrée aux sports d'hiver.

Des escalopes de veau avec du riz assaisonné conviennent particulièrement bien à un diner d'hiver. Ajoutez-y un légume et des pêches épicées, et vous aurez un repas complet. Si vous avez une grande famille ou que vous attendez des invités, vous pouvez doubler les quantités indiquées dans la recette.

Escalopes de veau avec riz assaisonné

Fait: 4 portions

- 4 escalopes de veau
- Sel
- 2 cuillerées à soupe de graisse
- 1½ tasse de bouillon de boeuf
- ¼ tasse d'oignon haché
- ⅛ cuillerée à thé d'ail finement haché
- 1 tasse de céleri finement haché
- 1 cuillerée à soupe de sauce Worcestershire
- ¼ cuillerée à thé de thym
- 2 tasses de riz cuit

Saler les escalopes de veau des deux côtés. Faire fondre la graisse dans un poêlon. Ajouter les escalopes et les faire bien rissoler. Ajouter le bouillon, l'oignon, l'ail, le céleri, la sauce Worcestershire et le thym. Couvrir et faire chauffer doucement environ 20 minutes. Ajouter le riz. Couvrir et continuer la cuisson encore 5 minutes, jusqu'à ce que le riz soit chaud et la viande tendre. Avec une cuiller, disposer le riz et le mélange de légumes sur un plat. Mettre les escalopes de veau par-dessus. Servir immédiatement.

Les bijoux et la beauté

Tous les petits "trucs" de beauté ne sortent pas forcément de jarres, de bouteilles ou de tubes. Quelques-uns, peut-être parmi les plus agissants, viennent de votre coffret à bijoux. Les brillants peuvent vous donner du charme si vous savez les doser.

Comment porter les bijoux

Voici quelques secrets donnés par l'Institut de la mode coordonnée:

Essayez les colliers courts de perles multicolores serrés autour du cou si vous l'avez trop long. Portez un, deux ou même plus de deux rangs.

Echancrez une encolure et placez une épingle allongée audessous d'une encolure en "V" pour allonger votre cou si vous le trouvez trop court.

Faites briller davantage vos yeux en plaçant un bijou sur votre bandeau de tête.

De l'éclat pour une peau terne

Si vous avez le teint blafard, rendez-le éblouissant en portant, près du visage, des bijoux incluant du rose tendre, des améthystes ou des brillants bleus, en boucles d'oreilles ou en colliers, par exemple.

Tempérez un teint trop coloré en portant des pierres vertes, des topazes, ou des bijoux dorés.

Faites ressortir la beauté de vos mains en portant une jolie bague ou deux ou trois fins bracelets.

Ce rouge, tout ce rouge

"Un nuage de poudre, une touche de rouge, les lèvres avivées", voilà qui met un visage en valeur. Mais prenez garde. On arrive vite à "en mettre trop". Et le maquillage au lieu d'embellir et de rajeunir une femme, durcit, vieillit ses traits et lui ôte sa distinction.

Savoir articuler est très important

La parole est l'ambassadrice de nos pensées. Comme telle, nous devrions chercher à la parer de toutes les séductions. Or, il est des personnes qui ne se donnent pas la peine d'articuler. Elles bafouillent. Vous savez combien il est pénible de les écouter, quelle que soit la beauté des pensées qu'elles expriment. C'est un lourd handicap pour arriver gagnant à ce difficile concours qu'est la vie moderne. Là, on doit l'avouer, la part de responsabilité des parents est grande. C'est à eux de veiller à ce que, tout jeune, l'enfant perde cette mauvaise habitude. Comment me direz-vous?

Voici les exercices que le parrain de Sarah Bernhardt lui faisait faire chaque jour: pour ouvrir les "r", elle devait répéter jusqu'à 40 fois: "Un très gros rat dans un très grand trou".

Pour ne pas siffler les "s": "Combien ces six saucisses-ci; c'est six sous ces saucisses-ci; six sous ceux-ci; six sous ceux-là".

Pour ouvrir la bouche en carré pour les "d": "Didon dina, dit-on, du dos dodu d'un dindon".

Et la grande actrice ajoutait: "Il y a peut-être de meilleurs exercices que ceux de mon pauvre parrain, mais les siens n'étaient pas trop mauvais".

Beaucoup de personnes parlent "en dedans". Les sons doivent être au contraire extériorisés, rejetés sur les lèvres. Pour y arriver, voici un petit exercice: L'"i" est la voyelle par excellence qui oblige à parler des lèvres. Prononcez donc la voyelle "i" en faisant durer le son assez longtemps, puis peu à peu, sur le même souffle et en conservant la même émission, changez l'"i" en "e", puis en "u", en "o" et enfin en "a".

Un avocat célèbre disait que le plus important est de soutenir le son sur les derniers mots d'une phrase, d'articuler la dernière syllabe aussi clairement que la première, sans quoi le parler prend des airs de messe basse et rien n'est plus endormant!

Neiges et frimas

Atch!... Et ça recommence! Temps de chien, va! Et sale rhume! Je suis littéralement asphyxiée Finira-t-on par en voir la fin, de ces tempêtes de neige alternant avec le verglas!

Le paysage est d'une splendeur irréelle! Seulement, étant donné les multiples petits grains de neige dure que le vent vous souffle au visage avec violence, pas moyen de l'admirer! On marche, pestant, éternuant, les yeux baissés et le col du manteau relevé jusqu'aux oreilles.

Me hâtant vers la maison (oh! d'une hâte toute relative étant donné la gymnastique qu'il faut faire sur la route glissante!)' je ne pouvais m'empêcher de jeter quand même un coup d'oeil sur les haies transformées en entrelacs de dentelle blanche et de remarquer la paix et l'harmonie des lignes du paysage, ouatées, adoucies par la couche molle de la neige. Et le verset du psaume d'action de grâces trottait dans ma tête:

"Neiges et frimas, bénissez le Seigneur."

Atch!... Un éternuement me secoue. Moitié riant, moitié grognant, je complète le verset à ma façon:

"Nez rouge, yeux larmoyants, bénissez le Seigneur!"

Comme action de grâces, c'est plutôt piteux!

Et pourtant? "Tout est grâce", écrivait Bernanos. "Quoi que vous fassiez...", disait déjà saint Paul. Alors, je crois qu'on peut rendre grâce au Seigneur en acceptant tous les inconvénients de la vie, même les rhumes de cerveau.

Ne pas "râler" devant les petites misères inévitables, ne croyez-vous pas que c'est encore une façon d'obéir à la Vierge qui a choisi un jour glacial de février pour demander à Bernadette de nous transmettre son message de pénitence?...

MARIE-LOUISE.



Q. — C'est toujours avec intérêt et plaisir que je lis votre courrier toutes les semaines et je vous félicite du bon travail que vous faites, surtout de vos bons conseils aux jeunes et aussi à nous les mamans qui avons tant besoin d'aide. On retient souvent mieux ce que l'on lit. Dans votre dernier courrier, une dame charitable offrait des revues et des annales. Or, ici dans notre paroisse, les Dames de Ste-Anne sont à monter une bibliothèque et nous serions bien contentes de recevoir ces revues, si cette dame voulait bien les envoyer. La paroisse est petite et cela nous donnerait un élan. Je vous souhaite, ainsi qu'au personnel du journal, une Bonne et Heureuse Année. Merci.

SOUTH JUNCTION.

R. — Je vous remercie au nom du personnel et au mien pour vos bons souhaits, chère Madame, et vous prie d'agréer les nôtres. Aussi, je tiens à vous assurer de ma vive appréciation des bonnes remarques que vous avez faites à l'adresse du courrier. A mon tour, permettez-moi de féliciter les Dames de Ste-Anne de South Junction de leur très belle initiative et de leur souhaiter le plus grand succès. Même si vos débuts sont modestes, vous verrez se développer un goût pour la bonne lecture qui facilitera l'expansion rapide de votre bibliothèque. J'ai fait votre message à la dame en question et j'espère que vous ne m'en voudrez pas de donner l'adresse dans le courrier, afin de vous procurer plus de matériel. Aux dames intéressées à envoyer des revues ou des annales, l'adresse est donc: Mme la présidente des Dames de Ste-Anne, South Junction, Man.

* * *

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse de la revue "Le Samedi" et celle de "La Vie en Fleur". Je voudrais m'abonner, mais je ne sais trop où adresser mes demandes. Je lis toujours votre courrier. Continuez!

CLEMENTINE.

R. — Je vous remercie de votre intérêt et j'essaierai de suivre votre conseil. En écrivant à l'agence d'abonnement "Périodica", 5112, avenue Papineau, Montréal 34, P.Q., vous pourrez vous abonner à n'importe quelle revue. On vous enverra la liste des tarifs.

* * *

R. — **A LECTRICE RECONNAISSANTE.** J'ai fait parvenir votre adresse à la dame en question et, à moins qu'elle n'ait pris d'autres dispositions, j'espère que vous aurez de ses nouvelles bientôt.

* * *

Q. — Je vous présente un problème qui est assez commun, je crois, et que je n'arrive pas à résoudre. Peut-être auriez-vous quelques suggestions à me faire qui pourrait m'aider. Voici. Nous habitons une belle ferme à peu de distance de la ville. Nous avons travaillé très fort, mon mari et moi, pour payer nos dettes et arriver à être bien logés et à vivre avec une certaine mesure de confort, sans être riches ou même dans l'aisance. Or, nous avons, je devrais dire mon mari a de nombreux parents qui habitent la grande ville trop rapprochée. Ces derniers viennent avec leurs enfants s'installer chez nous à tout propos pendant des semaines et même des mois entiers. Ils sont tout à fait chez eux, sauf qu'ils ne font absolument rien et n'offrent même pas un bonbon à notre petit garçon. J'aime bien ces parents qui sont assez aimables, mais nous n'avons pas les moyens de leur fournir des vacances gratuites, ni de tenir un genre d'hôtel pour les amis qu'ils jugent bon de nous amener... pour nous distraire. Comment leur faire comprendre cette situation sans causer une rupture dans la famille? Je n'arrive plus à boucler mon budget et j'ai songé parfois à aller travailler, mais réflexion faite, l'argent gagné ne me serait pas très profitable si ces pique-assiette continuent à venir si souvent. Vos conseils seraient fort utiles à un bon nombre d'autres qui sont dans le même cas. Merci.

TANNEE.

R. — Comme votre lettre, que je ne publie que dans ses grandes lignes, l'indique, vous ne cherchez querelle à personne et vous n'êtes pas de celles qui aiment à trouver des défauts à leur belle famille. Vous êtes uniquement une des nombreuses victimes de parents égoïstes. Ce genre de personne est très difficile à corriger. Il vous faudrait discuter de la chose avec votre mari, bien calmement afin qu'il y ait une entente parfaite entre vous à ce sujet, car ce serait à lui de faire comprendre aux membres de sa famille que vous n'avez pas les moyens de les recevoir de cette façon. S'il refuse, il vous faudra alors vous risquer à le faire vous-même avec beaucoup de tact, en choisissant celle ou celui de vos beaux-parents avec qui vous êtes le plus intime. Un autre moyen que vous pourriez adopter, mais il est plus subtil, serait d'aller vous installer chez ces parents avec votre fils et d'agir de la même façon qu'eux. Si vous le faites assez souvent, ils comprendront peut-être ou, s'ils font des remarques, alors la porte sera ouverte pour que vous puissiez vous expliquer. Comme ils se présentent chez vous en assez grand nombre, vous pourriez amener avec vous des amis qui aimeraient se distraire aussi. Il arrive trop souvent que les gens de la ville, qui autrefois habitaient la campagne, oublient tout le travail et les dépenses qu'exige l'entretien d'une ferme et que, malgré l'abondance de certaines nourritures, elles ne tombent pas du ciel. Je vous souhaite bon succès et je demanderais aux lecteurs et aux lectrices de la ville de bien examiner leur conscience à cet égard et que s'ils se reconnaissent un peu coupables d'avoir abusé de l'hospitalité de leurs parents ou amis de la campagne, qu'ils prennent bien la résolution de se montrer généreux à l'avenir, non seulement en cadeaux, mais surtout en délicatesse. Je dois ajouter en toute justice que j'ai déjà reçu des plaintes en ce qui concerne le revers de la médaille: les gens de la campagne font aussi la même chose à leurs parents de la ville. Il s'agit donc que les deux groupes cherchent à être sociables et hospitaliers, mais que ni l'un ni l'autre n'abuse. Un peu de bonne volonté et les choses s'arrangeraient très bien, mais, vu la faiblesse de la nature humaine, on ne peut exiger la perfection.

LOUISE.

Après un bain tiède rafraîchissant, pourquoi recommencer à avoir chaud en frottant le cerne de la baignoire? Si l'on met un peu de détergent au moment de faire couler l'eau, le cerne disparait comme par magie. Le détergent agit comme adoucisseur de l'eau et empêche la réaction chimique du savon et de l'eau qui forme d'ordinaire une écume.



Numéro du patron: 741

Prix: 35¢

(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 39

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot. Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 36-624-T.F.

A LOUER — 2 chambres avec ou sans pension. Pour hommes. Signalez: CHapel 7-5752. 39-639-41C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre fournie, au 2e. Usage du téléphone à l'étage. Pour homme de profession ou étudiant. Libre le 10 ou 11 janvier. Signalez: CHapel 7-4919. 39-644-39C.

A LOUER — St-Vital, 2 chambres meublées. 2e étage. Propres et tranquilles. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre 1er février. Signalez: CHapel 7-9045. 39-645-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 jeunes filles. "Rangette", évier, entrée privées. Près autobus. Libre le 31 janvier. Signalez: CEdar 3-4346. 39-649-41C.

A LOUER — DOMREMY, SASK. 4 logis complètement modernes pour couple avec un enfant. Inclus: chauffage, lumière, poêle électrique, réfrigérateur, draperies. Loyer mensuel: $47. Dans "La Résidence Ste-Jeanne-D'Arc, Domremy, Sask. S'adresser à E.-C. Pourbaix, même adresse. 39-650-41C.

DESIRE ACHETER MAISON: 4 ou 6 pièces. St-Boniface, St-Vital, Norwood. Paierais comptant. S'adresser à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 39-643-43C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente 1959 chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95
Une paire de bas de nylon donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

SURINTENDANT (bilingue)
(homme ou femme)
pour le bureau à St-Boniface de la Commission d'Assurance-Chômage
Sous la direction du gérant du bureau local de Winnipeg il aura à diriger les opérations au bureau de St-Boniface.
$3,780 - $4,230 par année
Pour détails et formules de demande, s'adresser aux Bureaux de Poste, aux bureaux du Service National d'Emploi, ou encore à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Central, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 58-W828

ON DEMANDE — A St-Boniface, Près école Marion de préférence. Logis ayant 2 chambres à coucher ou plus. Signalez: CEdar 3-4336. 39-638-40C.

A VENDRE — Commode et table de toilette en acajou ainsi que lit fer avec sommier et matelas. Téléphone: WHitehall 3-3873. 39-640-40C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 8 pièces. Téléphone: CEdar 3-5882. 37-628-39C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-392-T.F.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-390-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
38-648-39C.

Installations Electriques
R. J. Garand — ALpine 3-0017 — 1078, Bernier Bay
R. Meyres — ALpine 3-5178 — 35, Burning Bush Bay
Entrepeneurs en électricité

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Barkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO — Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

GENE GAUTHIER, PHOTOGRAPHE
STUDIO: 183, rue Marion —Téléphone: CHapel 7-2652
RESIDENCE: 489, rue Giroux — Téléphone: CHapel 7-4253
PROFESSIONAL PHOTOGRAPHERS OF AMERICA INC.
Notre salon photographique est situé dans le centre commercial de Norwood, à l'angle des rues Marion et Kenny.
L'équipement le plus moderne est à votre disposition pour les mariages, groupes familiaux, photos individuelles, enfants et adultes, passeports, etc.
Nous vous invitons à venir visiter notre studio.
Nous vendons aussi pour votre convenance des cameras et accessoires, des rouleaux de film de couleur, ou noir et blanc, et nous avons un service de développement.

On demande

Personne capable de rédiger, traduire et lire nouvelles au service des informations du poste CKSB.

Expérience préférable bien que non essentielle.

S'adresser à M. Roland Couture. Téléphone: CHapel 7-4865.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour la classe des grades 5 et 6 dans un village canadien-français, à 20 milles de Winnipeg. **Ecrire en mentionnant qualifications à Boite 642, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 39-642-40C.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire North Meridian 1805 une institutrice qualifiée, française de préférence pour enseigner les grades 1 à 8 à partir du 5 janvier 1959. Nombre d'élèves: 22. Salaire annuel $2,700. Boni selon qualifications acquises. Résidence moderne meublée attenante. Ecole située à 6 milles du village sur route gravelée. **S'adresser à Mme Jeanne Meilleur, sec.-trés., Fisher Branch, Man.** 36-625-39C.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ERNEST TOUZIN, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 3rd day of February, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of December, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Administratrix.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of BIBIANA McGLYNN, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Widow of Emmet McGlynn, late of the same place, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 11th day of February, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 6th day of January, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — Comptant requis: $800. Prix: $6,500. Maison de famille: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.

St-Boniface — rue Cherrier. Prix: $8,500. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine moderne, 3 chambres à coucher. Chauffage eau chaude. Comptant requis: $1,500.

Norwood — Près église St. Thomas More. Comptant requis: $5,000. Maison en stuc: 5 pièces. Age: 10 ans. Cuisine, salon, salle à manger. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Plancher: chêne. Finie en plâtre. Prix: $14,500.

St-Vital — Près école Ste-Marie. Prix: $11,700. Maison en stuc: 5 pièces. 10 ans. 3 chambres à coucher. Cave complète. Lot 50'. Près autobus.

Nous achèterons ou prendrons votre maison en échange.

O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2077
39-647-39C.

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimance, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Réception du nouvel an

En cette réception du Jour de l'An au Conseil Provencher, il fait toujours plaisir de revoir d'anciennes figures. A la réception du 1er janvier 1959, le Grand Chevalier, frère P.-E. LaFlèche, flanqué de son conférencier, frère Doiron, organisateur de la fête, eût d'heureuses et aimables paroles en souhaitant bonne chance et bonheur à tous.

Entre beaucoup d'autres, nous remarquions la présence des frères suivants: H. Bergevin, doyen du Conseil, encore bien alerte et ingambe après son voyage en Europe l'été dernier, J.-A. Desjardins, aux yeux un peu fatigués, mais au coeur toujours jeune, le Dr Jean-J. Trudel, qui pratique toujours son métier sans s'occuper du poids des années qu'il supporte d'ailleurs bien allégrement, et Jos. Royal, en charge des assurances pour tout l'Etat. Le frère Royal est relativement jeune, mais c'est un vétéran de l'Ordre. Ancien membre de Provencher, il fait maintenant partie du vigoureux Conseil Goulet de Norwood.

Et encore beaucoup d'autres membres de Provencher et visiteurs qui se sont tous inscrits au registre du jour. Notre aumônier, le R. P. R. Bédard, O.M.I., donna à tous sa bénédiction fraternelle et paternelle. Ces agapes sont toujours émouvantes et du meilleur aloi. Puissions-nous tous y prendre part l'an prochain.

Malade

Une absence notable était celle du frère J.-A. Côté. Jamais il n'y manquait et seule la maladie l'empêcha d'y prendre part cette année. Le frère Côté est patient à l'hôpital de la Miséricorde pour un temps indéfini à la suite d'une vilaine fracture à la jambe. Espérons qu'il nous reviendra sous peu et en excellente santé.

Quiproquo

Un ex-Grand Chevalier m'avertissait qu'en certains milieux l'on se défie tellement du malicieux Bistouri que son texte et son contexte sont analysés avec grand soin pour sous-entendus, double et même triple entente. Les conclusions, mes amis, sont parfois effarantes, sinon comiques. Par exemple, mon rapport sur une certaine discussion la qualifiant d'interminable et oiseuse, ce qui était parfaitement vrai. La question étant d'ordre purement paroissial ne concernait pas directement le Conseil et n'aurait pas due être soulevée. J'aurais dû aller plus loin et qualifier cette discussion comme étant déplacée et intempestive. Répétons encore cette année pour le bénéfice des moins expérimentés que l'oeuvre de la chevalerie n'est pas paroissiale.

En cette même chronique, j'avais pourtant semoncé un "anti" de la cause pour ses propos peu charitables en l'occasion. Quant à nous, nous étions et resterons complètement neutre tout en souhaitant aux amateurs de la "cause" tout le succès possible . . . en dehors du Conseil Provencher.

BISTOURI.

10,000 jeunes coqs, vigoureux et bien portants, charnus, qui feraient la volaille à rôtir, à griller ou chapons, aux prix qui suivent: Agés d'une semaine, $12.00 pour 100; de deux semaines, $16.00 pour 100; de trois semaines, $22.00; de quatre semaines, $26.00; de cinq semaines, $30.00; de six semaines (entre 1 et deux livres) $36.00. Conditions: moitié argent comptant, moitié blé prod'hui et soyez certain d'avoir vos pre où vanné. Commandez aujourjeunes coqs à votre gré. **DEL-RAY POULTRY, 181, ave. Notre-Dame est, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-1712.** 38-638-40C.

Les Chevaliers de Colomb offrent des bourses d'étude

Les jeunes garçons qui ont besoin d'aide financière pour entreprendre leur 9e grade à un high school catholique sont invités à faire la demande pour une bourse d'étude du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb.

Les bourses sont destinées aux étudiants qui demeurent en dehors du Grand-Winnipeg et seront accordées à des élèves fréquentant n'importe quel high school de la province.

Chaque bourse a une valeur de $400.00 et sera remise directement au high school où l'élève sera inscrit. Le nombre de bourses pour 1959 sera révélé en mai. Cinq bourses furent accordées l'an dernier.

L'argent pour ces bourses vient des recettes de la campagne de charité de l'inter-conseil des Chevaliers de Colomb, qui bat son plein actuellement dans la province.

Les bourses seront accordées en considérant premièrement les besoins financiers de l'élève. Les capacités intellectuelles seront aussi considérées, par un comité composé de représentants des collèges de St-Boniface, St-Paul et St-Vladimir et de deux membres laïcs du Comité d'Education Catholique.

Il n'y a pas de forme spéciale d'application. Les candidats ou leurs parents devront simplement écrire au président du Comité d'Education Catholique, à savoir, M. J. F. O'Sullivan, 403, rue Percy, Brandon, Manitoba.

Les demandes devront être envoyées avant le 31 mars. Subséquemment le comité préparera des formules d'information devant être remplies par les parents du candidat, son instituteur ou institutrice et le curé.

Si un montant assez important peut être obtenu, des bourses pour leur permettre de poursuivre leurs études pourront être accordées aux étudiants en 9e année, qui bénéficient des bourses attribuées l'an dernier.

J. F. O'SULLIVAN, président,
Comité des bourses d'étude,
Conseil d'Etat du Manitoba,
Chevaliers de Colomb.

TRIBUNE LIBRE

Treherne, Man.,
le 23 décembre 1958.

Cher Rédacteur,

Je viens de lire dans votre journal "La visite du Père Noël à la paroisse du Sacré-Coeur". Je pense que je suis bien en constatant que la paroisse du Sacré-Coeur est la seule catholique française dans Winnipeg. Est-ce que Noël est la fête de Santa Claus? Sur la première page du journal, vous critiquez le culte du Santa Claus comme étant paganisme; avec raison! Alors est-ce que la paroisse du Sacré-Coeur est une exception pour ces cultes? Est-ce que le Père Noël (votre saint Nicolas) était habillé en costume d'évêque ou en costume ridicule du Santa Claus?

Pensez-vous que ce "gigelot" ressemble vraiment à saint Nicolas? Aussi est-ce la fête de saint Nicolas ou du petit Jésus? Avez-vous déjà vraiment remarqué les enfants quand ils voient Santa Claus? La plupart des tout petits en ont peur et ils pleurent, les plus âgés savent (mieux que les parents) qu'il n'existe pas et seraient aussi enchantés de voir la biche "Rudolph". Ils sont plus anxieux de voir leurs cadeaux! La plupart d'entre eux font semblant de croire à Santa Claus pour faire plaisir aux grands.

Comme les organisateurs ont dû travailler pour organiser cette fête païenne! En plus, cette fête sera renouvelée pour les enfants qui vont au catéchisme! Pauvres enfants, il faut qu'ils apprennent le christianisme en croyant aussi au paganisme! Et cette fête organisée par les Chevaliers de Colomb, la Société St-Jean-Baptiste, le Club du Sacré-Coeur, la Société des Dames de Ste-Anne. Pour célébrer qui? Santa Claus. N'est-ce pas ridicule? et l'expression "l'aimable visiteur", des religieuses qui acceptent ce culte ridicule pour célébrer Noël? Vont-elles aussi accepter de célébrer la fête d'un lapin à Pâques? Ce serait la même chose. Que sert aux parents de faire des dépenses, se débattre pour envoyer leurs enfants aux écoles catholiques, lorsque ces enfants recevront la même sorte d'éducation paganiste comme aux écoles publiques!

Est-ce que votre journal (catholique) est si pauvre qu'il doit accepter les annonces avec Santa Claus? Ne pourriez-vous pas donner l'exemple en les refusant? Ironique! Deux Santa Claus se rencontrent en automobiles, avec placards "Peace on earth" et "Goodwill to men"! Est-ce Santa Claus qui donne la paix au monde? S'il y a 20 ans passés, tous les catholiques auraient refusé Santa Claus, il serait disparu aujourd'hui! Le journal doit se faire un devoir de refuser quoi que ce soit qui a rapport à Santa Claus. Si non! gardez votre journal! Quels seront les gens qui féliciteront cette lettre et lesquels condamneront cette lettre! J'ai hâte de savoir!

Merci sincèrement.

Une lectrice,
Mme Victor BERTOUILLE.

MAISONS A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne: 7 pièces, 3 ans, 4 chambres à coucher. Revenu au soubassement. Garage double. Près Basilique et école. Montant substantiel comptant.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, soubassement à la grandeur. Chauffage automatique à l'huile. Près Basilique et école. Taxes: $176. Termes faciles.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, 12 ans. Garage. Chauffage à l'huile. Taxes: $225. Comptant substantiel requis.

Norwood — Maison de rapport: 12 pièces. Taxes: $312. Comptant requis: $5,000.

Norwood — Maison moderne: 1½ étage. Six pièces, 8 ans, 4 chambres à coucher. Lot: 50x100'. Taxes: $260. $12,500. Termes faciles.

S'adresser à A. AYOTTE
Téléphones:
WHitehall 3-5331 — WHitehall 2-4003
39-641-39C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 13 pièces. Une aubaine à $7,900. Termes faciles.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.

St-Bnoiface — Duplex: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,000.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $6,900.

St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.

St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
39-646-39C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto





GUIDE TO PARENTS
Les films pour **ADULTES** sont classés "ADULTE" et ne sont pas recommandés pour le divertissement des jeunes
Les films pour la **FAMILLE** sont classés "GENERAL" et sont convenables pour le divertissement des adultes et des jeunes
MANITOBA BOARD OF MOVING PICTURE CENSORS

Vous pouvez terminer votre
"High School" à la maison
Aussi vite que vous pouvez accomplir votre travail. Attention personnelle accordée à chaque étudiant. L'an dernier, 6,014 gradués ont reçu leurs diplômes. Téléphonez ou écrivez pour recevoir gratis le pamphlet de 55 pages "Tells How", et aussi une leçon gratuite, "How to Write Good English". Aucune obligation. Tous les livres sont fournis.
Les gradués sont entrés dans plus de 500 collèges.
AMERICAN SCHOOL,
1034½, RUE MAIN,
WINNIPEG, MAN.
NOM ....
ADRESSE ....

On demande
JEUNE HOMME

Une excellente occasion est offerte à un jeune homme de langue française, de 17 à 20 ans, parlant couramment l'anglais et pouvant écrire le français. Il sera entraîné pour faire partie du personnel de notre département des polices d'assurance. Minimum d'éducation requis: grade 11. Aucune expérience nécessaire.

- Semaine de cinq jours
- Restaurant à disposition
- Assurance médicale (M.H.S.)
- Assurance-groupe
- Plan de pension

Nouvel édifice avec air-climatisé de notre siège social, angle Broadway et Smith. Téléphonez ou écrivez au département du personnel pour une entrevue.

THE SOVEREIGN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
WHitehall 2-4284

JOURS D'AUBAINE
au
Pacifique Canadien
dans
l'ouest du Canada

Jours de départ: 20, 21, 22 janvier
Limite pour le retour — 25 jours
PRIX ALLER-RETOUR DE **WINNIPEG**

En wagons ordinaires:

à Vancouver	$50.00
Vous épargnez	$28.30
à Victoria	$50.00
Vous épargnez	$28.30
à Nanaimo	$50.00
Vous épargnez	$28.30

*En wagons dortoirs, classe touriste

à Vancouver	$66.15
Vous épargnez	$21.25
à Victoria	$70.85
Vous épargnez	$16.55
à Nanaimo	$68.65
Vous épargnez	$18.75

*Sur paiement d'un lit de classe touriste.

Voyager par train, c'est voyager à bon compte
Tous renseignements de votre agent.

Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Soyez généreux!
Donnez à la **MARCHE DES DIX SOUS**
Secourez les **INFIRMES**
Société pour les Enfants et les Adultes Infirmes du Manitoba

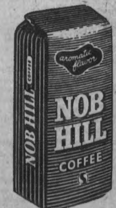












Café
EDWARDS . . . . . . la lb 75c
INSTANTANÉ SAFEWAY bocal de 6 oz 1.19
INSTANTANÉ AIRWAY bocal de 6 oz 99c bocal de 2 oz 39c



Café
NOB HILL . . . . . . la lb 71c
AIRWAY
paquet de 1 lb 67c